CONSTRUIRE L'ÉGALITÉ DES SEXES

QUE LES HOMMES SE LÈVENT !

JANV.-FÉV. 2005

Gazette DES FEMMES

www.gazettedesfemmes.com
Tout sur la condition des femmes d'ici et d'ailleurs

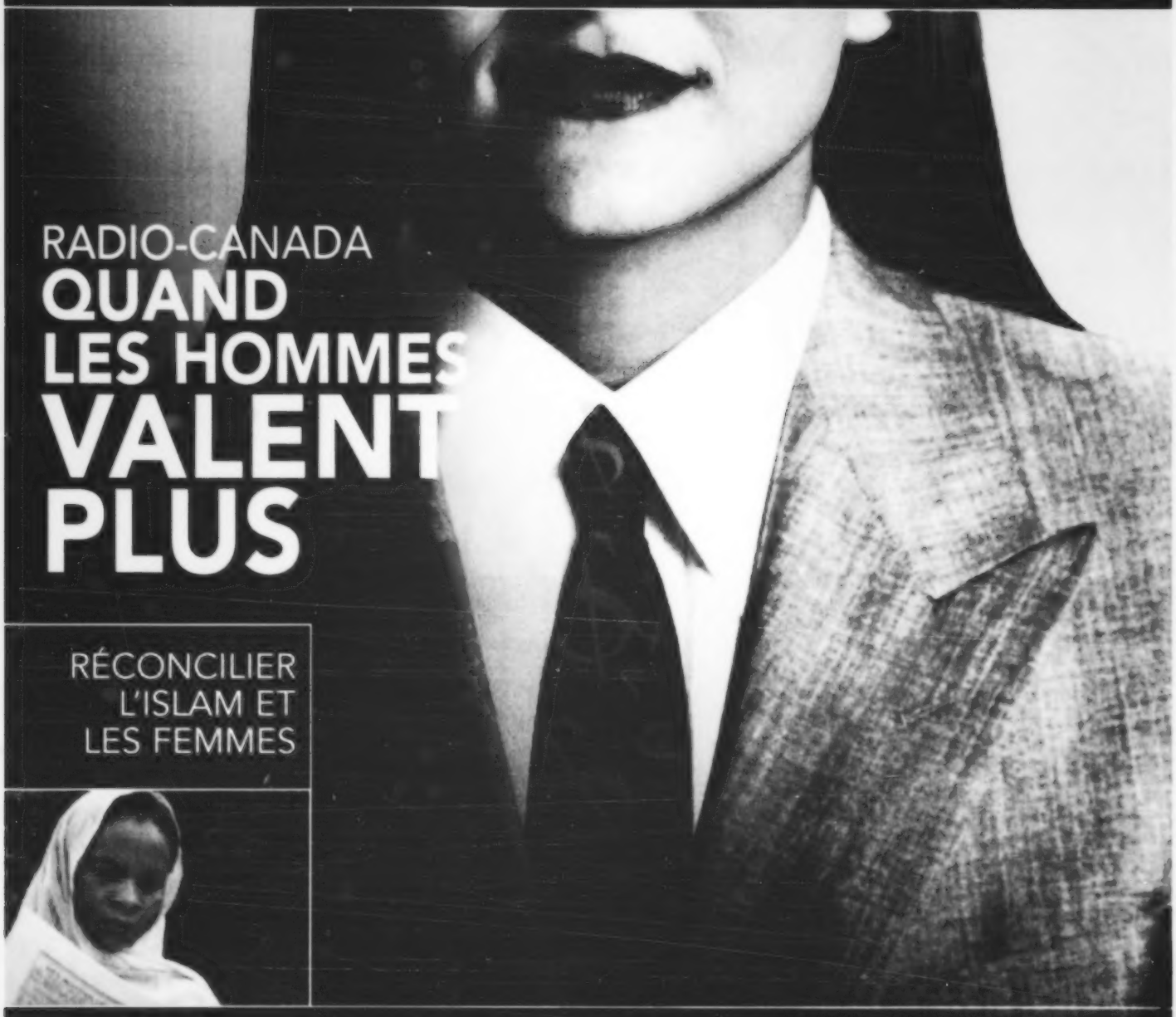

RADIO-CANADA QUAND LES HOMMES VALENT PLUS

RÉCONCILIER L'ISLAM ET LES FEMMES

Envoi de Poste-publications — N° de convention : 0187704 - Port de retour garanti
525, rue Louis-Pasteur, Boucherville (Québec) J4B 8E7
Janvier-Février 2005 Vol. 26, n° 4 CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

3,50 $

Enquête spéciale

16 Radio-Canada
Quand les hommes valent plus

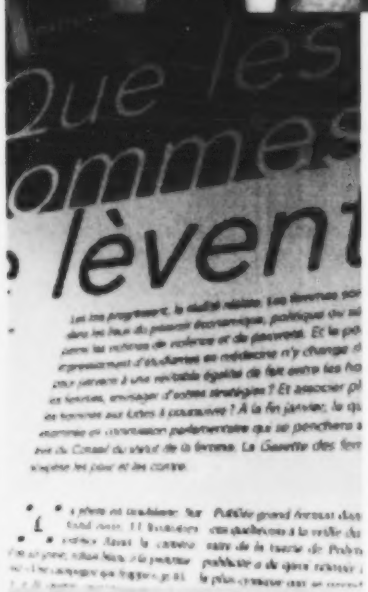

24 :: Reportage
Construire l'égalité des sexes
Que les hommes se lèvent!
Faut-il associer plus étroitement les hommes aux luttes à poursuivre? La *Gazette des femmes* soupèse le pour et le contre.

31 :: Monde
Mauritanie
Entretien avec Aïssata Kane
Réconcilier l'islam et les femmes
Pour Aïssata Kane, première femme ministre de la Mauritanie, l'islam est l'allié des femmes et non leur ennemi.

Rubriques

3 BOÎTE AUX LETTRES

5 NOUVELLES

Sans nous, où iraient les séropositives?
Coup de projecteur sur le seul centre à soutenir celles qui vivent avec le VIH.

Une campagne qui frappe
Une publicité qui a de quoi réjouir

L'environnement qui tue
Une première: un colloque international sur l'environnement et la santé des femmes.

Des pères contre les meurtriers
Une nouvelle association pour les familles de victimes d'actes criminels.

Équité salariale
«On a frappé un os»

11 CAP SUR LES ÉLECTIONS 2005
Un véritable front commun a pris forme pour inciter les femmes à investir la politique municipale.

13 RECHERCHES
Le vrai visage des «prostitueurs»
La crise des docteures mamans

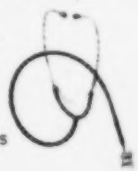

40 BOUQUINS
La prostitution, ou la violence ultime
Être mère, quel métier!
Ces femmes qui ont éduqué le Québec

42 ARTS

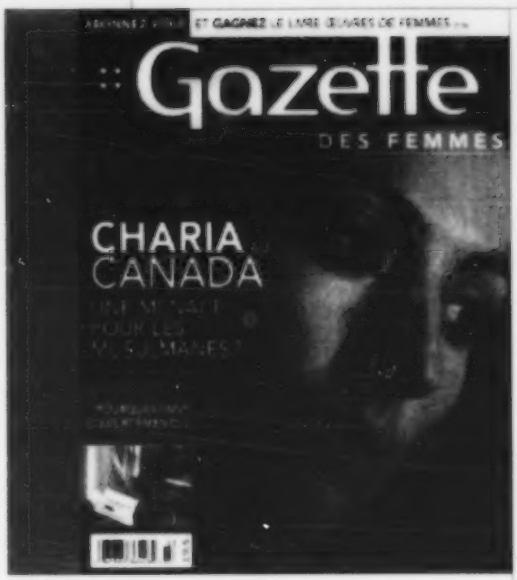

Réveillez-vous !

J'ai été scandalisée lorsque j'ai lu votre article sur la charia. Instaurer un tribunal islamique au Canada provoquerait un important recul des droits des femmes en général, et des musulmanes en particulier.

Femmes, réveillez-vous, nous sommes en 2005. Il faut monter aux barricades pour obtenir l'interdiction d'instaurer ce tribunal au Canada. La loi musulmane abaisse le statut des femmes au rang d'objet.

Jocelyne Desfossés, Montréal

Ayant trois filles, je considère dangereux de faire des musulmanes des citoyennes de seconde zone, car les principes de la charia sont loin d'être édifiants quant au respect de la liberté et de l'autonomie de la femme. À l'instar de la France, qui a choisi la séparation claire et nette entre la religion et le politique, je pense que nous aurions avantage à suivre cet exemple.

Qui plus est, le port du voile et la pratique de la charia ont, à mon avis, une signification cachée qui va bien au-delà de l'aspect religieux qui est celle associée au pouvoir sur l'autre et lequel prépare à une action politique.

Nous avons interdit l'affichage de toute marque d'expression religieuse dans nos écoles. Nos cours religieux côtoient des cours de morale dans un effort visant à respecter les croyances individuelles. Soit. Mais là, je crois que nous allons trop loin. Nous avons peut-être atteint ici la limite du multiculturalisme.

Jean Garneau, Lachine

Changez ce titre !

Je n'aime pas du tout le titre de votre chronique « Amuse-gueule ». Ce n'est pas amusant du tout, et même plutôt « difficile à avaler ». Changez ce titre s'il vous plaît !

Carmen Huppé, Thetford Mines

Aussitôt dit

Vous avez raison. Et nous y avions déjà pensé. Cette chronique se nommera désormais « Entre guillemets ». (voir p. 8)

NDLR

Pour elle... et lui

Je suis une fervente lectrice de votre revue depuis ses premiers balbutiements. Tout en étant sérieux, c'est rafraîchissant, intelligent et fouillé. C'est toujours une fête que de la recevoir. Il m'arrive de consulter des numéros précédents sur un sujet précis. Mon conjoint vous lit, ce qui nous amène de belles discussions.

Bravo et longue vie.

P. Mondou, Montréal

Écrivez-nous !

Pour vous publier, nous avons besoin de vos nom, adresse et numéro de téléphone. Vos coordonnées demeureront confidentielles. Les lettres peuvent être abrégées.

Gazette des femmes, 8, rue Cook, 3e étage, Québec (Québec) G1R 5J7

COURRIEL : gazette@csf.gouv.qc.ca

Depuis 1979, cette publication est élaborée à l'initiative et sous la supervision du Conseil du statut de la femme.
LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC en sont l'éditeur.

- **Directrice :** Thérèse Malboeuf
- **Rédactrice en chef :** Carole Gagnon
- **Rédactrice en chef adjointe :** Annie Savoie
- **Rédactrice-réviseure :** Mélanie Saint-Hilaire
- **Révision :** Sophie Marcotte et France Bérubé
- **Recherche du visuel :** Guylaine Grenier et Gaétane Lafermière
- **Réalisation graphique :** Bleu Outremer
- **Impression et pelliculage :** JB Deschamps
- **Marketing et publicité :** François Powers, tél. : (418) 644-7932 ou 1 800 463-2851
- **Ventes publicitaires :** Catherine Brochu, tél. : (418) 694-2263, poste : (418) 688-4069
- **Courrier des lectrices :** Gazette des femmes, 8, rue Cook, 3e étage, Québec (Québec) G1R 5J7
- **Téléphone :** (418) 643-4326
- **Télécopieur :** (418) 643-8925
- **Courriel :** gazette@csf.gouv.qc.ca
- **Site Internet :** www.gazettedesfemmes.com
- **Abonnements, changements d'adresse et retours postaux :** Gazette des femmes, 525, rue Louis-Pasteur, Boucherville (Québec) J4B 8E7. Téléphone : 1 800 667-4444 ou (514) 875-4444 www.abonnement.qc.ca
- **Courriel :** AQcourrier@abonnement.qc.ca
- **Distribution :** Messageries de Presse Benjamin, 600, rue Jean-Milot, Ville LaSalle (Québec) H8R 1X7. Téléphone : (514) 364-1780
- **Dépôt légal :** 4e trimestre 2004
- **ISSN :** 0704-4550
- © Gouvernement du Québec
- Les articles publiés dans la Gazette des femmes sont indexés dans Repère et dans l'Index de la santé et des services sociaux.
- La Gazette des femmes se dégage de toute responsabilité par rapport au contenu des publicités publiées dans ses pages.
- **Prix régulier :** 24 $: 3 ans, 10 $: 1 an
- **Poste-publications — N° de convention :** 0167704

Conseil du statut de la femme
Québec

:: Gazette DES FEMMES

Besoin de joindre la *Gazette des femmes*?

Pour vous abonner seulement:
www.abonnement.qc.ca

Sinon, communiquez avec nous pour:

:: renouveler votre abonnement;

:: effectuer un changement d'adresse (prière de préciser votre ancienne adresse);

:: commander vos abonnements-cadeaux;

:: acheter nos guides de la collection la *Gazette des femmes*;

:: nous aviser d'un problème de livraison;

:: signaler un numéro manquant.

Par téléphone:
(514) 875-4444
ou 1 800 667-4444

Par télécopieur:
(514) 523-4444

Par courrier:
Gazette des femmes
525, rue Louis-Pasteur
Boucherville (Québec) J4B 8E7

25 fois bravo!

Je termine la lecture du numéro marquant le 25e anniversaire de la *Gazette des femmes*. Vingt-cinq ans: un quart de siècle en ayant su garder le cap sur les questions essentielles, avec professionnalisme, toujours, et brio, bien souvent. Et puis, quel beau concept que ce dossier sur 25 idées lumineuses pour le féminisme.

Je souhaite une longue vie à ce phare féministe indispensable, à tout le moins un autre quart de siècle. Merci d'être là.

Thérèse Lamartine, Montréal

Petites tenues sportives

La citation «Cul par-dessus tête», dans la section «Amuse-gueule», est venue me piquer et me rappeler la place des femmes aux derniers Jeux olympiques. Il serait intéressant que la *Gazette des femmes* se penche sur le sujet des petites tenues dont les sportives sont accoutrées pour la pratique du volley-ball. Je n'en reviens pas que les femmes doivent encore et toujours être sexy pour attirer de grosses cotes d'écoute. Elles pourraient certainement être habillées de façon plus convenable tout en étant très à leur aise dans leurs mouvements. Je continue à croire que tout cela n'est que manipulation envers les femmes!

D. Dupont, Montréal

Vous avez dit dramatiser?

Je trouve la *Gazette des femmes* très intéressante. Mais votre court article «Pour soulager les douleurs menstruelles... le psy» (mai-juin 2004) m'a fait réagir. On y parle d'une étude recommandant aux femmes souffrant de douleurs menstruelles de consulter un psy pour les aider à dédramatiser et à mieux gérer leur mal. Je trouve le terme *dédramatiser* carrément insultant. On gère son mal comme on peut, et cela revient régulièrement car 28 jours, ça passe vite! Alors, dire une fois de temps en temps qu'on a des douleurs menstruelles, je n'appelle pas cela dramatiser. C'est juste la réalité!

Longue vie à votre magazine, que j'apprécie plus souvent qu'autrement.

Sylvie Bellot

Égaux devant l'écran

Votre article «Jeux vidéos pour filles» (mai-juin 2004) me laisse perplexe. Est-ce qu'en mettant sur le marché des jeux vidéos destinés aux filles, on contribue vraiment à l'égalité entre les sexes? N'est-ce pas plutôt précipiter les filles dans un piège où elles ne sont pas encore tombées? Les effets néfastes des jeux vidéos sont connus. Ils sont notamment responsables de la passivité des jeunes, du manque d'activité physique et de l'obésité.

C'est un fait, les garçons jouent davantage aux jeux vidéos que les filles. Cependant, je trouve inacceptable, irresponsable et égoïste que plusieurs y voient une inégalité et présentent les filles comme une clientèle commerciale à ne pas laisser de côté. Il me semble que nous devrions plutôt nous attarder aux véritables inégalités entre les femmes et les hommes.

Chloé Melançon B.

FÉLICITATIONS

En renouvelant son abonnement à la *Gazette des femmes*, Diane Tremblay, de Dolbeau, a gagné notre forfait de trois jours en thalassothérapie à Paspébiac. Cette fidèle abonnée partage son magazine avec sa fille. Toutes nos félicitations.

par Lisa Marie Noël, Mélanie Saint-Hilaire, Denise Proulx

Sans nous, **où iraient les séropositives ?**

Marie Anésie Harerimana dirige le Centre de ressources et d'interventions en santé et sexualité. Le CRISS, qui fête ses 10 ans cette année, soutient environ 200 femmes vivant avec le VIH. Elles sont de plus en plus nombreuses. En 2001, 25% des nouveaux cas recensés au Québec étaient de sexe féminin, contre 9,7% en 1995! L'ONU a d'ailleurs dédié aux femmes et aux filles le 1er décembre 2004, Journée internationale du sida. « On sent une hausse de la clientèle. Et comme le test du VIH est obligatoire pour les personnes qui entrent au Canada depuis 2002, on reçoit aussi plus d'immigrantes », note cette chaleureuse Montréalaise, née Tutsie au Burundi.

Aujourd'hui, parmi les clientes de son organisme, 6 sur 10 sont d'origine africaine. Certaines ont survécu à de grandes violences dans leur Rwanda ou Congo natal. « Normalement, elles devraient dire "ouf" en arrivant ici. Mais le diagnostic de VIH amplifie le stress de l'immigration », explique la directrice, elle-même séropositive. Comme elles découvrent leur condition avant l'audience pour le statut de réfugié, elles craignent d'être expulsées. Les immigrantes porteuses du virus éprouvent un tel besoin d'aide que le Centre vient de déposer une demande de subvention chez Santé Canada pour mieux les soutenir. Son seul regret : ne pas avoir réussi à s'associer avec les autres groupes de femmes, qui l'ont reçu jusqu'ici plutôt froidement, soupire la directrice générale.

Sans le local du quartier Rosemont, à Montréal, où iraient les séropositives? Les programmes de prévention s'adressent d'abord aux gais et aux toxicomanes. Conséquence : le VIH est souvent dépisté tardivement chez les femmes, au risque d'abréger leur vie. « Malgré la progression constante de l'infection [...], la situation et les besoins de celles-ci ont souvent été négligés dans les activités de prévention, d'éducation et de traitement », admet l'Agence de santé publique du Canada. Selon sa Stratégie sur le VIH/sida, les hétérosexuelles ne jouissent pas toujours du plein contrôle de leur sexualité, compte tenu de la violence et de l'inégalité dans leur vie amoureuse.

Le CRISS anime des ateliers sur la sexualité des séropositives et sur les différentes combinaisons de médicaments. Son cheval de bataille reste toutefois l'acceptation des femmes atteintes du VIH dans notre société. Certaines craignent tant d'être exclues qu'elles cachent leur état. Qui les en blâmerait? En janvier 2004, une médecin séropositive de l'hôpital Sainte-Justine s'est fait lyncher pour avoir soigné des enfants, malgré des risques quasi nuls de contamination. « Quand j'ai entendu ça, je me suis sentie de retour dans les années 1980! Au CRISS, les femmes avec le VIH se sentiront toujours accueillies, écoutées... normales. » **M.S.H.** ::

www.criss.org

Ligne d'écoute : (514) 855-8995
ou 1 800 855-SIDA

Le CRISS publie un bulletin, *De tête et de cœur*, à télécharger ou à commander sur son site. Le numéro d'automne est consacré aux 10 ans de l'organisme.

Effrontées !

« Sois belle si tu veux, mais affirme-toi! » Un discours peu répandu dans le marché aseptisé des magazines pour ados. Dans *Shameless*, pas d'articles pop bonbon. Publiée trois fois par année, cette revue au titre osé (qui signifie « effrontée », « délurée ») aborde plutôt des sujets comme le harcèlement sexuel au travail, la déconstruction des mythes de la sainte et de la putain ou les lois encadrant le piratage Internet. « Les filles sont brillantes et éveillées », croit la Torontoise Melinda Mattos, 24 ans, fondatrice du magazine avec Nicole Cohen. Les lectrices ont suivi les élections aux États-Unis et ne pensent pas que *féministe* soit un vilain mot. Après seulement deux numéros, le magazine est distribué à 400 abonnées partout au pays. Introuvable dans les kiosques à journaux québécois, *Shameless* compte sur la demande des lectrices pour convaincre les marchands de le placer sur leurs tablettes. **L.M.N.** ::

www.shamelessmag.com

CENTRE DE RÉFÉRENCE DU GRAND MONTRÉAL

(514) 527-1375

SANTÉ BIEN-ÊTRE AIDE FINANCIÈRE TRAVAIL

JEU

AIDE ET RÉFÉRENCE
(514) 527-0140
(Montréal et les environs)
1 800 461-0140
(ailleurs au Québec)

Pour vous guider vers les ressources appropriées

DROGUE

AIDE ET RÉFÉRENCE
(514) 527-2626
(Montréal et les environs)
1 800 265-2626
(ailleurs au Québec)

signet

www.examendusein.ca

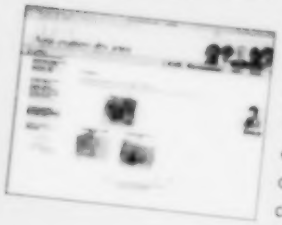

Bon, d'accord : 80 % des bosses que les femmes détectent en palpant leur poitrine ne sont pas cancéreuses. L'auto-examen des seins est-il pour autant inutile ? Au contraire, nous convainc cet excellent site. À l'aide d'extraits sonores et de courtes vidéos, il explique l'anatomie du sein, les techniques d'auto-examen, les anomalies à rapporter au médecin, le déroulement d'une mammographie, etc. Les explications sont claires comme de l'eau de roche. La visiteuse peut imprimer une carte du sein pour y consigner les résultats de son examen, voire s'inscrire à un service gratuit pour recevoir chaque mois un rappel par courriel ! La narratrice a bien un accent rigolo en français (le site est entretenu par l'association ontarienne Thunder Bay Breast Health Coalition). Elle réussit tout de même à rendre attrayant un sujet ingrat. **M.S.H.** ::

Une campagne qui frappe

« La violence contre les femmes, ça nous frappe aussi ! Ensemble, nous la dénonçons et la combattons. » Voici le message qui soulignait le 15e anniversaire de la tuerie de Polytechnique, le 6 décembre. Classique ? Pas quand il provient d'hommes ! La photo officielle de cette campagne pacifique de 2004, captée par la renommée photographe Heidi Hollinger, mettait en vedette le premier ministre, Jean Charest, avec ses collègues Philippe Couillard, Jacques P. Dupuis, Claude Béchard et Pierre Reid. L'animateur Normand Brathwaite, le chanteur Boom Desjardins et le hockeyeur Stéphane Quintal posaient aussi, aux côtés de Ghislain Picard (chef régional à l'Assemblée des Premières Nations), de Larry Smith (président des Alouettes) et de Pierre-Hugues Boisvenu (fondateur de l'Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues). Le public a été invité à appuyer cette déclaration sur le site du Conseil du statut de la femme. Quelques jours plus tard, près de 5 000 signatures étaient recueillies. **M.S.H.** ::

Photo : Anthony Collins

www.csf.gouv.qc.ca

Adieu, **Samira**

Elle avait survécu à trois viols collectifs, à un procès humiliant, au rejet de sa communauté. Un cancer de l'estomac a fini par l'emporter. Samira Bellil, auteure du best-seller autobiographique *Dans l'enfer des tournantes* (éditions Denoël, 2002), s'est éteinte le 7 septembre dernier, à Paris. Elle avait 31 ans.

Le destin de cette Française d'origine algérienne, hélas, est banal dans les « cités », banlieues pauvres hantées par la violence et l'islamisme radical (lire « Des Françaises ni putes ni soumises », sept.-oct. 2003). À 14 ans, follement amoureuse, elle se donne à un garçon du quartier. Il la remercie en s'en vantant. Désormais, cette « salope » sera traitée en putain. Les amis de son amant la violent en groupe : c'est la « tournante »… et la tourmente. Pour avoir dénoncé ses agresseurs (l'un d'eux écope de huit ans de prison), elle est reniée par ses parents et sa communauté. En 2002, après 15 ans de thérapie, elle contre-attaque en publiant son histoire, vibrant plaidoyer contre l'oppression des femmes. Elle s'engage aussi dans l'organisme Ni putes ni soumises, qui réclame de meilleures conditions de vie pour les filles des cités. De nombreuses personnalités politiques lui ont rendu hommage sur sa tombe, au cimetière du Père-Lachaise. Restent sa mère, Nadia, et ses sœurs, Assia et Mejda, à qui elle a enseigné la liberté. **M.S.H.** ::

34

C'est le rang du Canada au palmarès mondial de la parité en politique. Ici, les femmes ne constituent que 21,1 % des députés à la Chambre des communes. Ce qui classe le Canada juste derrière… la République-Unie de Tanzanie ! Un plus haut pourcentage de femmes siègent au Parlement du Pakistan, du Vietnam, du Mozambique et de l'Argentine. Parmi les 183 pays évalués par l'Union interparlementaire, les plus égalitaires sont le Danemark (38 %), la Suède (45,3 %) et le Rwanda (48,8 %). Les États-Unis ? Leur maigre 14,3 % les relègue à la 63e place. Quant au Québec, s'il était membre de l'Union, il serait, avec 32 % de femmes à l'Assemblée nationale, au 14e rang, entre l'Allemagne et l'Islande. **M.S.H.** ::

www.ipu.org/wmn-f/classif.htm

Dessine-moi un **monde féministe**

Ausculter le monde avec une perspective féministe, voilà l'engagement du nouveau magazine bilingue Digitall Futur, lancé par l'European and North American Women's Action. Des militantes de partout utilisent voix et plume pour analyser l'actualité internationale lors de forums et de sommets socioéconomiques. « La dimension des genres n'est pas toujours prise en considération dans ces débats », note Dominique Foufelle, rédactrice en chef de la parution francophone du nouveau trimestriel, aussi responsable de l'agence d'information féministe française Les Pénélopes. Pour le premier numéro, les Européennes de l'Est et de l'Ouest ont couvert le Forum social européen, tenu en octobre à Londres. Puis les Sud-Américaines prennent le relais à Porto Alegre en janvier pour le Forum social mondial. Pas question de se restreindre à des sujets de préoccupation traditionnellement féminins. La rédactrice en chef prône un point de vue féministe sur le monde en traitant autant de la famille et de la santé que de l'économie et des conflits. **L.M.N.** ::

www.penelopes.org

Joséphine Quallenberg

psychanalyste

membre de la Société canadienne de psychanalyse

5583, chemin Queen-Mary
Montréal (Québec) H3X 1W6

Tél. : (514) 485-2329

- ***dépression***
- ***différentes formes d'abus***
- ***anxiété***
- ***crise d'identité***
- ***croissance personnelle, etc.***

Adieu, Samira

Elle avait survécu à trois viols collectifs, à un procès humiliant, au rejet de sa communauté. Un cancer de l'estomac a fini par l'emporter. Samira Bellil, auteure du best-seller autobiographique *Dans l'enfer des tournantes* (éditions Denoël, 2002), s'est éteinte le 7 septembre dernier, à Paris. Elle avait 31 ans.

Le destin de cette Française d'origine algérienne, hélas, est banal dans les « cités », banlieues pauvres hantées par la violence et l'islamisme radical (lire « Des Françaises ni putes ni soumises », sept.-oct. 2003). À 14 ans, follement amoureuse, elle se donne à un garçon du quartier. Il la remercie en s'en vantant. Désormais, cette « salope » sera traitée en putain. Les amis de son amant la violent en groupe : c'est la « tournante »... et la tourmente. Pour avoir dénoncé ses agresseurs (l'un d'eux écope de huit ans de prison), elle est reniée par ses parents et sa communauté. En 2002, après 15 ans de thérapie, elle contre-attaque en publiant son histoire, vibrant plaidoyer contre l'oppression des femmes. Elle s'engage aussi dans l'organisme Ni putes ni soumises, qui réclame de meilleures conditions de vie pour les filles des cités. De nombreuses personnalités politiques lui ont rendu hommage sur sa tombe, au cimetière du Père-Lachaise. Restent sa mère, Nadia, et ses sœurs, Assia et Meïda, à qui elle a enseigné la liberté. M.S.H.

34

C'est le rang du Canada au palmarès mondial de la parité en politique. Ici, les femmes ne constituent que 21,1 % des députés à la Chambre des communes. Ce qui classe le Canada juste derrière... la République-Unie de Tanzanie! Un plus haut pourcentage de femmes siègent au Parlement du Pakistan, du Vietnam, du Mozambique et de l'Argentine. Parmi les 183 pays évalués par l'Union interparlementaire, les plus égalitaires sont le Danemark (38 %), la Suède (45,3 %) et le Rwanda (48,8 %). Les États-Unis? Leur maigre 14,3 % les relègue à la 63e place. Quant au Québec, s'il était membre de l'Union, il serait, avec 32 % de femmes à l'Assemblée nationale, au 14e rang, entre l'Allemagne et l'Islande. M.S.H.

www.ipu.org/wmn-f/classif.htm

Dessine-moi un monde féministe

Raconter le monde avec une perspective féministe, voilà l'engagement du nouveau magazine bilingue *Digital! Future*, produit par l'European and North American Women Action. Des militantes de partout offrent voix et plume pour analyser l'actualité internationale lors de forums et de sommets socioéconomiques. « La dimension des genres n'est pas toujours prise en considération dans ces débats », note Dominique Foufelle, rédactrice en chef de la partie francophone du nouveau trimestriel, aussi responsable de l'agence d'information féministe française Les Pénélopes. Pour le premier numéro, les Européennes de l'Est et de l'Ouest ont couvert le Forum social européen, tenu en octobre à Londres. Puis les Sud-Américaines prennent le relais à Porto Alegre en janvier pour le Forum social mondial. Pas question de se restreindre à des sujets de préoccupation traditionnellement féminins. La rédactrice en chef prône un point de vue féministe sur le monde en traitant autant de la famille et de la santé que de l'économie et des conflits. L.M.N.

www.penelopes.org

Joséphine Quallenberg

psychanalyste

membre de la Société canadienne de psychanalyse

5383, *chemin Queen-Mary*
Montréal (Québec) H3X 1W6

Tél. : (514) 485-2329

- ***dépression***
- ***différentes formes d'abus***
- ***anxiété***
- ***crise d'identité***
- ***croissance personnelle, etc.***

Entre guillemets

Le pouvoir, connais pas

« Le Conseil du statut de l'homme existe déjà. Vous pouvez dormir en paix. Il s'appelle le Conseil des ministres, où les femmes sont si peu nombreuses et où se trouve le vrai pouvoir. »

Lise Payette, en réponse aux hommes qui prétendent que les femmes prennent trop de place et qui réclament la création d'un Conseil du statut de l'homme.

Politique des petits pas

« À ce stade, je ne pense pas que l'opinion soit encore assez mûre [pour accepter l'idée d'une impératrice]. »

Le « petit pas » du gouvernement japonais, qui souhaite modifier la Constitution afin de permettre à une femme de monter sur le trône (la dernière à le faire a régné... au XVIIIe siècle).

Consentement ?

« C'est aberrant, il y avait consentement! C'est culturel tout ça. Je ne sais pas comment vous faites l'amour, vous, mais moi, je trouve que c'est bien de prendre sa femme rude. »

Un proche de Mamadou B. Maïga, au moment du prononcé de la sentence pour agression sexuelle sur une adolescente, palais de justice de Québec.

Logique marchande

« L'excision est devenue un fonds de commerce pour beaucoup d'organisations féminines. Si l'excision disparaissait, elles seraient toutes au chômage. »

Aminata Traoré, ex-ministre de la Culture du Mali.

Provocantes

« Les jeunes filles d'aujourd'hui se donnent des surnoms comme *sexybaby69* et elles sont étonnées de recevoir des avances par après. »

Yves Bisson, professeur à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge, Fort-Coulonge, à propos de la vulnérabilité des filles utilisatrices du chat.

L'environnement qui tue

« Au Québec ou ailleurs, ce sont les femmes qui effectuent la grosse part des tâches domestiques et qui décident de l'alimentation. Leurs décisions agissent sur l'environnement. »
Louise Vandelac

Les Québécoises sont invitées à « adopter » un quartier de Niamey, capitale du Niger, pour financer la formation d'agents de santé qui enseigneraient l'hygiène alimentaire à la population. Le taux de mortalité maternelle y est le plus élevé au monde.

photo du haut: François Desrochers
photo du bas: Aïchatou Diawara

Aïchatou Diawara, médecin et nutritionniste du Niger, voit bien comment l'environnement peut rendre malade. Dans son pays, trop pauvre pour s'offrir des aqueducs et des égouts, seulement 2,8 % des ménages possèdent des toilettes à chasse d'eau. Coïncidence! Le taux de mortalité maternelle est le plus élevé au monde et 40 % des bébés naissent avec un faible poids. « Les femmes arrosent les fruits et les légumes avec l'eau de ruissellement et utilisent l'eau de vaisselle pour préparer les aliments. Plusieurs souffrent de dermatose, de gastroentérite, de choléra. D'autres attrapent des infections qui provoquent des accouchements prématurés, même des malformations fœtales. L'eau contaminée tue! »

Aïchatou Diawara est l'une des invitées au colloque Écodéfi 2005, que le Réseau québécois des femmes en environnement (RQFE) tiendra fin janvier, à Montréal. Elle y incitera les Québécoises à « adopter » un quartier de Niamey, capitale du Niger, pour financer la formation d'agents de santé qui enseigneraient l'hygiène alimentaire à la population avec l'aide des enfants. « Il s'agit d'aider les femmes à acquérir des habitudes positives pour prévenir les infections », précise-t-elle.

Écodéfi 2005 est le premier colloque canadien d'envergure internationale à étudier le lien entre la dégradation de l'environnement et la santé des femmes. Les études concernant les effets de la pollution sur les Canadiennes et les Québécoises sont rares et sous-financées. « À cause du cycle menstruel, entre autres, les femmes réagissent différemment des hommes aux contaminants chimiques. Les études doivent tenir compte de la période du mois où elles sont réalisées, ce qui en complique l'analyse. Elles sont donc plus difficiles à financer », explique Caroline Voyer, organisatrice de l'événement pour le RQFE.

Pourtant, souligne Louise Vandelac, porte-parole du colloque et sociologue à l'Institut des sciences de l'environnement à l'Université du Québec à Montréal, les femmes assument un rôle essentiel en matière de santé. Au Québec ou ailleurs, ce sont elles qui effectuent la grosse part des tâches domestiques et qui décident de l'alimentation. Qu'elles enfantent, qu'elles allaitent ou qu'elles soignent un proche malade, le sujet les concerne étroitement. « Leurs décisions agissent sur l'environnement. Au Québec, au cours des dernières décennies, elles ont joué un rôle-clé dans les transformations sociales », rappelle la sociologue, admise en 2004 au Cercle des Phénix, un honneur décerné par le ministère de l'Environnement.

Le colloque se terminera par la signature d'une déclaration décrivant les actions à entreprendre. Le Réseau québécois des femmes en environnement utilisera ce document pour inviter les autorités politiques à prévenir ou à corriger les situations dangereuses pour la santé des femmes. **D.P.**

Colloque Écodéfi 2005,
du 20 au 22 janvier,
à l'Hôtel Hyatt Regency de Montréal.
www.ecodefi.org

Entre **guillemets**

Le pouvoir, connais pas

« Le Conseil du statut de l'homme existe déjà. Vous pouvez dormir en paix. Il s'appelle le Conseil des ministres, où les femmes sont si peu nombreuses et où se trouve le vrai pouvoir. »

Lise Payette, en réponse aux hommes qui prétendent que les femmes prennent trop de place et qui réclament la création d'un Conseil du statut de l'homme.

Politique des petits pas

« À ce stade, je ne pense pas que l'opinion soit encore assez mûre [pour accepter l'idée d'une impératrice]. »

Le porte-parole du gouvernement japonais, qui souhaite modifier la Constitution afin de permettre à une femme de monter sur le trône. La dernière à le faire a régné... au XVIII[e] siècle.

Consentement ?

« C'est aberrant, il y avait consentement ! C'est culturel tout ça. Je ne sais pas comment vous faites l'amour, vous, mais moi, je trouve que c'est bien de prendre sa femme rude. »

Un proche de Mansour El Maazouzi, au moment du prononcé de sa sentence pour agression sexuelle sur une adolescente, palais de justice de Québec.

Logique marchande

« L'excision est devenue un fonds de commerce pour beaucoup d'organisations féminines. Si l'excision disparaissait, elles seraient toutes au chômage. »

Aminata Traoré, ex-ministre de la Culture, Mali.

Provocantes

« Les jeunes filles d'aujourd'hui se donnent des surnoms comme *sexybaby69* et elles sont étonnées de recevoir des avances par après. »

Yves Bisson, professeur à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge, Fort-Coulonge, à propos de la vulnérabilité des filles utilisatrices du chat.

L'environnement **qui tue**

Aichatou Diawara, médecin et nutritionniste du Niger, voit bien comment l'environnement peut rendre malade. Dans son pays, trop pauvre pour s'offrir des aqueducs et des égouts, seulement 2,8 % des ménages possèdent des toilettes à chasse d'eau. Coïncidence ? Le taux de mortalité maternelle est le plus élevé au monde et 40 % des bébés naissent avec un faible poids. « Les femmes arrosent les fruits et les légumes avec l'eau de ruissellement et utilisent l'eau de vaisselle pour préparer les aliments. Plusieurs souffrent de dermatose, de gastroentérite, de choléra. D'autres attrapent des infections qui provoquent des accouchements prématurés, même des malformations fœtales. L'eau contaminée tue ! »

Aichatou Diawara est l'une des invitées au colloque Écodéfi 2005, que le Réseau québécois des femmes en environnement (RQFE) tiendra fin janvier, à Montréal. Elle y incitera les Québécoises à « adopter » un quartier de Niamey, capitale du Niger, pour financer la formation d'agents de santé qui enseigneraient l'hygiène alimentaire à la population avec l'aide des enfants. « Il s'agit d'aider les femmes à acquérir des habitudes positives pour prévenir les infections », précise-t-elle.

Écodéfi 2005 est le premier colloque canadien d'envergure internationale à étudier le lien entre la dégradation de l'environnement et la santé des femmes. Les études concernant les effets de la pollution sur les Canadiennes et les Québécoises sont rares et sous-financées. « À cause du cycle menstruel, entre autres, les femmes réagissent différemment des hommes aux contaminants chimiques. Les études doivent tenir compte de la période du mois où elles sont réalisées, ce qui en complique l'analyse. Elles sont donc plus difficiles à financer », explique Caroline Voyer, organisatrice de l'événement pour le RQFE.

Pourtant, souligne Louise Vandelac, porte-parole du colloque et sociologue à l'Institut des sciences de l'environnement à l'Université du Québec à Montréal, les femmes assument un rôle essentiel en matière de santé. Au Québec ou ailleurs, ce sont elles qui effectuent la grosse part des tâches domestiques et qui décident de l'alimentation. Qu'elles enfantent, qu'elles allaitent ou qu'elles soignent un proche malade, le sujet les concerne étroitement. « Leurs décisions agissent sur l'environnement. Au Québec, au cours des dernières décennies, elles ont joué un rôle-clé dans les transformations sociales », rappelle la sociologue, admise en 2004 au Cercle des Phénix, un honneur décerné par le ministère de l'Environnement.

Le colloque se terminera par la signature d'une déclaration décrivant les actions à entreprendre. Le Réseau québécois des femmes en environnement utilisera ce document pour inviter les autorités politiques à prévenir ou à corriger les situations dangereuses pour la santé des femmes. **D.P.** ::

Colloque Écodéfi 2005,
du 20 au 22 janvier,
à l'Hôtel Hyatt Regency de Montréal.
www.ecodefi.org

photo du haut : François Desaulniers
photo du bas : Aichatou Diawara

Des pères contre les **meurtriers**

Christian Carretta, Marcel Bolduc, Michel Surprenant et Pierre-Hugues Boisvenu (à l'avant-plan, les photos de leur fille), le 22 novembre, lors de la fondation de l'Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues.

Julie Boisvenu, 27 ans. Kidnappée, violée, assassinée. C'est en mémoire d'elle que Pierre-Hugues Boisvenu a fondé l'Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues, fin novembre, avec trois autres pères en deuil. Dernier hommage à Julie, mais aussi à Isabelle Bolduc, tuée en 1996, à Cathy Carretta, étranglée en 1998, et à Julie Surprenant, disparue en 1999.

L'organisme entend d'abord assister les familles de personnes assassinées ou disparues, dès les premières heures du drame. « L'objectif est de protéger la cellule familiale pour qu'il n'y ait pas plus d'une victime », précise M. Boisvenu. La plupart des couples éclatent après la mort violente d'un enfant. Forts de cette terrible expérience, les bénévoles de l'Association aideront leurs semblables en les guidant dans le processus judiciaire, en les dirigeant vers les ressources compétentes, en les préparant à faire face aux médias.

« Nous allons aussi représenter les familles auprès des autorités et faire pression quand ça ne va pas », promet le président de l'Association, qui comptait déjà 46 membres après cinq jours d'existence. Les lois pourraient mieux dédommager les proches des victimes, qui touchent une indemnité de… 600 $. De même, elles devraient encadrer plus étroitement les meurtriers. L'assassin de Julie, condamné à 18 mois de prison pour séquestration et agression sexuelle, avait été relâché après 3 mois. « Les auteurs de crimes à caractère sexuel ne devraient pas être admissibles à une libération conditionnelle tant que la preuve de leur réhabilitation n'est pas faite. » Entre 70 et 80 % de ces crimes seraient commis par des récidivistes.

> « On veut que les hommes se lèvent et crient haut et fort qu'ils sont contre la violence faite aux femmes. »

Au Québec, 750 femmes et enfants auraient été assassinés dans les 15 dernières années. « On veut que les hommes se lèvent et crient haut et fort qu'ils sont contre la violence faite aux femmes », dit le président, qui a amassé 30 000 $ pour le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie. L'Association s'est même dotée d'une politique de parité : la moitié du conseil d'administration est féminin, ainsi que le président ou le vice-président, en alternance.

L'Association souhaite coordonner ses efforts avec ceux des centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC). Ce réseau de 16 bureaux régionaux, relevant du ministère de la Justice, a reçu près de 50 000 demandes d'aide en 2003, dont 90 % pour des crimes contre la personne (voies de fait, agressions sexuelles, violence conjugale, homicides, etc.). Les deux tiers provenaient de femmes. **M.S.H.** ::

L'Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues gérera une ligne téléphonique d'urgence.
Tél. : (819) 570-0640
afvacq@hotmail.com

CAVAC : www.cavac.qc.ca

Équité salariale

« On a frappé un os »

La Loi sur l'équité salariale a 7 ans. Les Québécoises rattrapent-elles vraiment leur retard historique en matière de rémunération? Rosette Côté, présidente de la Commission de l'équité salariale, fait le point.

COMBIEN D'ENTREPRISES AU QUÉBEC ONT ATTEINT L'ÉQUITÉ SALARIALE ?

— Environ 85% des entreprises de 50 employés et plus se sont conformées à la Loi. Entre 65 et 70% des PME de 10 à 49 employés ont aussi fini leur démarche. Mais cette année, on a frappé un os. La Commission constate une certaine stagnation.

OÙ EST LE PROBLÈME ?

— Certaines entreprises, dans une logique de productivité, ne voient pas tout de suite comment instaurer une culture de justice. D'autres n'ont pas coutume d'évaluer les tâches ni les règles de fixation des salaires. Et les travailleuses, en particulier les non-syndiquées, connaissent peu leurs droits. Plusieurs confondent l'équité avec l'égalité. L'équité, c'est la juste rémunération des emplois « de femmes ». Pourquoi le portier gagnerait-il plus que la femme de chambre, alors qu'il a des compétences de même niveau?

En janvier 2004, la Cour supérieure du Québec a invalidé le chapitre 9 de la Loi, annulant ainsi les ententes spéciales signées avec 120 entreprises [dont les grandes filiales de Desjardins, les universités et le gouvernement] en 1996. Ces employeurs doivent poursuivre leur démarche. La plupart devraient la terminer d'ici juillet. La Commission a sorti un progiciel pour aider à faire les calculs.

EN OCTOBRE, LA COUR SUPRÊME AUTORISAIT TERRE-NEUVE À RETARDER LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ENTENTE SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE À CAUSE DE DIFFICULTÉS FINANCIÈRES. CE JUGEMENT AURA-T-IL UN EFFET AU QUÉBEC ?

— Non. Le Québec [comme l'Ontario] dispose d'une loi proactive en équité salariale. Cette loi reconnaît l'existence d'une discrimination basée sur le sexe qui se manifeste par des écarts salariaux entre les emplois d'hommes et de femmes. Elle confirme que l'équité salariale est un prolongement du droit à l'égalité prévu dans les chartes. Terre-Neuve n'a pas de loi protégeant spécifiquement ces droits. Le jugement lui permet de reporter des paiements rétroactifs négociés dans le cadre d'une convention collective. La loi québécoise autorise aussi une entreprise en difficulté à étaler ses versements.

LE CANADA SE DOTERA-T-IL AUSSI D'UNE LOI SUR L'ÉQUITÉ ?

— Je pense que oui, même si j'ignore quand. Le Groupe de travail fédéral sur l'équité salariale, qui a rendu son rapport en mai, préconise une loi proactive pour toutes les entreprises de 15 employés et plus. Cette loi s'inspirerait de l'expérience québécoise, avec quelques corrections. Par exemple, chaque entreprise devrait constituer un comité de l'équité; chez nous, seulement celles de 100 employés et plus y sont obligées.

ÊTES-VOUS CONFIANTE POUR L'AVENIR ?

— Oui. L'équité salariale est devenue un phénomène de société. Les employeurs qui ont fait l'exercice de comparer, d'évaluer et de payer les tâches à leur valeur réelle en constatent les bénéfices. Ça leur a permis de mieux connaître le travail de leurs salariés. L'équité crée aussi un sentiment de justice et d'appartenance à l'entreprise qui favorise la productivité. À l'automne 2002, la Commission a lancé un programme d'enquête pour vérifier sur le terrain si la Loi est respectée. Près de 150 entreprises ont reçu notre visite cette année, et ça ira en augmentant. **M.S.H.** ::

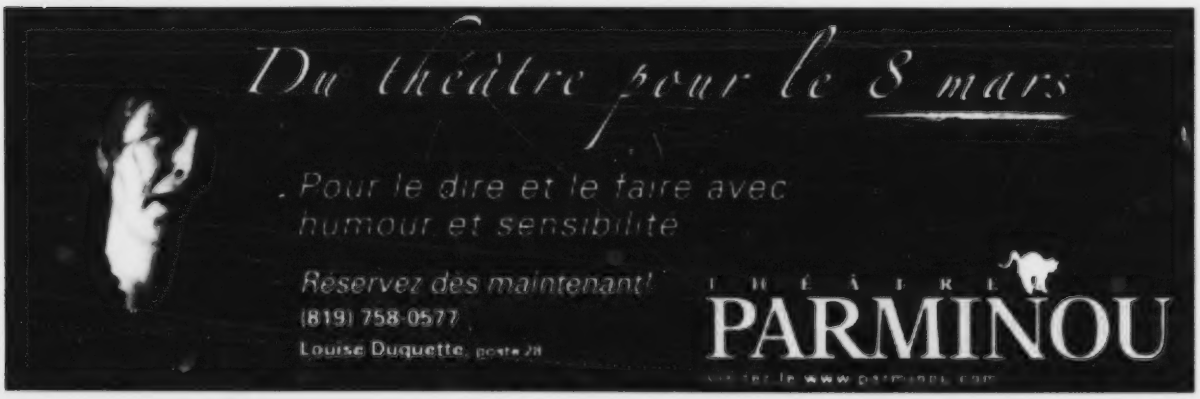

par Martine Batanian

Cap sur les élections 2005

Le document de référence et d'animation *Pouvoir... ensemble* illustre l'effervescence des dizaines de projets qui fleurissent partout au Québec pour inciter les femmes à investir la politique municipale. L'ouvrage est le fruit d'une collaboration entre le Centre-Femmes La Jardilec, de Saint-Jean-Port-Joli, et la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes de l'Université Laval. « Même si la loi garantit le droit de vote et l'égalité des femmes et des hommes, c'est encore la tradition masculine qui définit les pratiques dans le monde de la politique », rappelle Pierrette Bouchard, titulaire de la Chaire. À preuve : « Dans 139 pays répertoriés par l'Union interparlementaire, les hommes représentent encore 85 % des élus. » (Pour se procurer *Pouvoir... ensemble* : jardilec@globetrotter.net ou (418) 598-9677.)

Un véritable front commun a pris forme au printemps dernier afin d'augmenter le nombre de candidates et d'élues aux élections municipales de novembre 2005. L'occasion est belle : pour la première fois, ces élections se tiendront en même temps partout au Québec. Mais c'est encore et toujours l'état de la situation qui commande la mobilisation : le Québec compte à peine 11 % de mairesses et 24 % de conseillères municipales. Groupes de femmes, ministères et organismes, associations de municipalités mettent donc une épaule, diversifiée mais concertée, à la roue d'une meilleure représentation.

À la demande de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL) a créé la Table des partenaires – Femmes et politique municipale. Neuf organismes y siègent avec entre autres objectifs de mettre en commun les actions prévues à la grandeur du Québec. Et elles sont légion.

Le MAMSL lui-même mènera une campagne nationale de promotion et de soutien à la présence accrue des femmes. L'Union des municipalités du Québec a adopté le plan d'action Femmes et gouvernance locale, dont un comité d'élues assure la réalisation. En octobre dernier, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) offrait aux femmes l'admission gratuite à son congrès, le temps d'un atelier sur la gouvernance. Une étape dans la volonté de la FQM de susciter et de soutenir des candidatures féminines.

D'un plan d'action à l'autre, des mots-clés martèlent le message : sensibilisation, formation, réseautage, mentorat. Des exemples d'application ? Le ministre des Affaires municipales, le président de l'UMQ et celui de la FQM ont écrit récemment aux partis politiques municipaux, aux maires, aux mairesses et aux conseils pour leur rappeler leurs responsabilités en matière d'équité de représentation, faisant référence notamment aux femmes et aux jeunes. La Table des partenaires encourage ses membres à mettre sur pied des programmes de marrainage par lesquels des politiciennes municipales d'expérience invitent des candidates potentielles à un souper-conférence ou les accompagnent dans leur parcours politique, à la manière d'un mentor. « Que des élues sollicitent d'autres femmes en leur disant qu'elles sont capables, c'est encore la meilleure façon de recruter des candidates », reconnaît Louise Houde, responsable de la condition féminine au ministère des Affaires municipales. « Les femmes ont trop souvent l'impression de ne pas avoir les compétences pour se présenter en politique. » De son côté, le Directeur général des élections du Québec devrait dispenser dans les prochains mois de la formation sur la loi électorale et sur le financement et le contrôle des dépenses, aspects essentiels mais un peu rébarbatifs d'une campagne électorale.

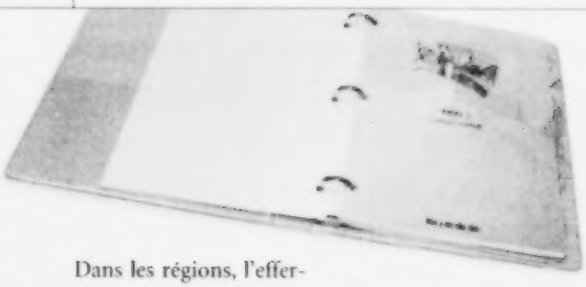

Dans les régions, l'effervescence est palpable. Ce n'est pas d'hier que les organisations de femmes se préoccupent et s'occupent de leur degré de participation à la chose publique, soutenues notamment par le programme d'aide financière *À égalité pour décider* du Secrétariat à la condition féminine et par le *Programme de promotion de la femme* de Condition féminine Canada. Mais en 2004, l'ardeur des troupes a été fouettée par un coup dur. En remplaçant les conseils régionaux de développement (CRD) par des conférences régionales des élus (CRÉ), la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (projet de loi 34) a fait baisser la proportion de femmes de 31 % à 27 %. Dans certaines régions, la baisse a été dramatique, comme en Outaouais où la représentation féminine est passée de 42 % à 23 %. C'est la composition même des CRÉ qui est en cause. Les deux tiers de leurs membres sont des élus, postes majoritairement occupés par des hommes. Le tiers restant est réservé à des organismes du milieu, une réduction du rôle attribué à la société civile qui avait permis aux femmes de se maintenir en relative bonne position du temps des CRD. « Ce nouveau partage du pouvoir défavorise les femmes, déplore Lyse Frenette, du bureau du Conseil du statut de la femme en Montérégie. Se faire élire, c'est donc une manière de récupérer le pouvoir perdu. »

D'ici novembre 2005, il sera donc bien difficile de ne pas être rejointe par l'un ou l'autre des dizaines de projets déjà ou bientôt en marche. Aux activités plus traditionnelles que sont les colloques, ateliers, conférences, banques de candidates, rencontres de réseautage s'ajoutent des tournées de conseils municipaux, des lignes téléphoniques de soutien, des émissions télévisées, des prix pour les municipalités plus ouvertes à la présence des femmes, etc. Le Réseau des élues municipales de la Montérégie (REMM) a publié en novembre deux guides, l'un portant sur la façon d'implanter un comité Femmes et ville, l'autre sur l'administration équitable d'une municipalité. « Plus le milieu sera accueillant pour les femmes, plus elles s'y impliqueront de façon spontanée », croit Kim Cornelissen, coordonnatrice de ce réseau. Pour sa part, le groupe Femmes, politique et démocratie de Québec présentera en juin prochain, en collaboration avec l'École nationale d'administration publique de Québec, la deuxième édition de l'École d'été, une formation sur mesure à l'intention d'aspirantes candidates. En Chaudière-Appalaches, le Réseau des groupes de femmes vise à recruter au moins une nouvelle candidate par municipalité : au total, 136 conseils dont certains ne comprennent actuellement aucune femme. La CRÉ mettra 10 000 $ dans l'opération et fera partager par ses membres sa préoccupation à l'égard du présent déficit démocratique.

L'information circulant, la panoplie d'outils et de bonnes idées réalisées par les unes et les autres serviront aux unes et aux autres, grâce notamment aux sites Internet du MAMSL, de l'UMQ et de la FQM.

Dans *Une place pour moi, Lévisienne*, brochure concoctée par le groupe Femmes d'influenceS de Lévis, la candidate municipale Elva Gagné, personnage fictif, gagne effectivement ses élections. Dans la vraie vie, peut-on être optimiste pour les élections de 2005 ? « Certainement ! lance Kim Cornelissen. Mais il ne faudrait surtout pas se décourager si le nombre de femmes n'augmente pas dès l'an prochain. Nos efforts devraient vraiment porter fruit en 2009. » Encore un peu de patience… Et sinon comme candidates, les citoyennes sont appelées à être informées, vigilantes et actives au cours des prochains mois : c'est souvent par là que ça commence ! ::

Pour en savoir plus :
www.umq.qc.ca
(Union des municipalités du Québec)

www.fqm.ca
(Fédération québécoise des municipalités)

www.mamsl.gouv.qc.ca (ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir)

www.femmes-politique-et-democratie.com

AU SERVICE DES PERSONNES
en mouvement avec son temps
www.csq.qc.net
Centrale des syndicats du Québec
CSQ

par Valérie Borde

Le vrai visage des « prostitueurs »

Rose Dufour

photo : Éditions Mult/Mondes

Qui sont les hommes qui fréquentent les prostituées? Malgré les innombrables débats sur la légalisation, voire la professionnalisation de la prostitution, la question n'est jamais posée. Comme si elle n'avait pas d'importance. Jusqu'à tout récemment, les études sérieuses sur ce sujet se comptaient sur les doigts d'une main. Deux grandes enquêtes lèvent enfin le voile, l'une en France, l'autre au Québec. Deux pays, deux démarches scientifiques, mais un même constat : les clients des prostituées sont des gens ordinaires, des maris, des pères, de toutes les classes sociales, de tous les âges. Pas des pervers sexuels, ni des victimes. Et leur clientélisme est avant tout le résultat d'une société malade de ses rapports entre hommes et femmes.

Les deux chercheurs sont venus au sujet par des voies bien différentes. Le sociologue français Saïd Bouamama s'était auparavant penché sur les mécanismes de domination et sur la souffrance sociale, notamment en lien avec l'immigration. Son étude sur les clients, il l'a menée pour le Mouvement du Nid, une organisation non gouvernementale qui milite pour une politique globale face à la prostitution. « Pour beaucoup, si la prostitution existe, c'est la faute des prostituées, mais la question de la demande n'est jamais posée parce qu'elle est gênante : elle révèle des causes profondes et sociales. » Après plus de 20 ans passés à étudier les liens entre culture et maladie chez les Inuits, Rose Dufour s'est pour sa part intéressée au phénomène de l'itinérance puis aux trajectoires de vie des orphelins de Duplessis. Chercheuse au Centre de santé publique de Québec, mais aussi femme d'action engagée auprès des plus démunis, elle a travaillé pendant quatre ans à la soupe populaire de la Maison de Lauberivière, à Québec. Au printemps 2001, elle répond à l'invitation du Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ), un organisme communautaire de soutien aux femmes vivant de la prostitution. Pour le PIPQ, elle élabore un programme de recherche-action qui a pour double but d'aider chaque femme rencontrée à se situer au cœur de sa vie et de comprendre le processus qui l'a conduite à vendre son corps.

Pendant deux ans, Rose Dufour a passé des heures à écouter des femmes se raconter comme elles n'avaient jamais eu l'occasion de le faire. Les 21 histoires de vie qu'elle retranscrit et analyse dans un ouvrage à paraître fin janvier sont bouleversantes. « Dix-sept de ces femmes ont été abusées dans leur enfance, certaines ont été contraintes à la prostitution dès leur plus jeune âge », raconte l'anthropologue, les larmes aux yeux. Elles n'ont jamais appris à s'en sortir autrement. Un métier, la prostitution? L'idée la fait bondir. « Certainement pas! La prostitution aliène l'être humain. Ces femmes ont tout perdu, même leur dignité. »

Pour comprendre, Rose Dufour veut aussi interroger des clients. En mars 2003, elle place une petite annonce dans la rubrique « Recherche » du *Journal de Québec*, pendant sept jours. « Demande hommes qui ont récemment payé pour du sexe pour une recherche sur la sexualité masculine. Anonymat garanti. » La réponse est immédiate. Dès 8 h 15, le téléphone sonne. La chercheuse réitère le processus un mois plus tard, dans le quotidien *Le Soleil*. Au total, 64 hommes acceptent ainsi de répondre par téléphone à une liste de questions très détaillées, au cours d'un entretien de 30 minutes à 1 heure. Leurs témoignages, amputés de tout élément susceptible de les faire reconnaître, sont également retranscrits et analysés dans son ouvrage.

Qui sont-ils? Le plus jeune a 21 ans; le plus vieux, 66. Ils ont tous les statuts civils : 25 sont mariés, 36 n'ont pas de partenaire sexuel, 26 sont pères. La majorité ont complété des études secondaires ou collégiales. Ce sont des cols bleus avant tout, des cols blancs, mais aussi des retraités, des étudiants et des membres du clergé. Pour contacter des clients, Saïd Bouamama est aussi passé par les petites annonces. Plus de 500 Français l'ont appelé, 95 ont accepté de le rencontrer en personne.

Français et Québécois invoquent la même raison première pour aller voir des prostituées : la satisfaction d'un « besoin naturel ». Mais tous n'ont pas la même motivation. Rose Dufour a ainsi pu distinguer six types de clients, qui correspondent également à peu de chose près à l'analyse conduite par Saïd Bouamama. Le *timide* (23% des appels) est un homme seul qui cherche d'abord le contact avec une femme. L'*insatisfait* (15,6%), vivant en couple et souvent père de famille, veut compenser une mésentente sexuelle avec sa conjointe. Le *galant* (12%), comme le *consommateur* (19%), ne veut pas s'engager. Si le premier choisit de payer pour passer un

En Europe, les campagnes publicitaires commencent à cibler les utilisateurs de services sexuels, telle celle orchestrée par le gouvernement suédois (en anglais) et une autre menée par le Mouvement du Nid, une organisation non gouvernementale française.

Traduction libre : « Un homme sur 8 a acheté des services sexuels : c'est un crime d'acheter des services sexuels. » « De plus en plus d'hommes suédois magasinent sur Internet : c'est un crime d'acheter des services sexuels. »

moment avec une femme, le second cherche avant tout des relations sexuelles régulières « pour se soulager ». L'*insatiable* (17%), même s'il est parfaitement heureux au lit avec sa conjointe, n'en a jamais assez. Il veut posséder toutes les femmes. Le *cachottier* (7,8%), lui, veut combler des « besoins inavouables » (se travestir, organiser des jeux de rôles, des orgies, des pratiques pédophiles). Les prostituées que Rose Dufour a rencontrées ont reconnu la justesse de ces « portraits robots », auxquels elles ont ajouté un dernier type de client : l'*impuissant*, qui cherche auprès d'elles un moyen de retrouver sa virilité.

« Globalement, la moitié des clients ont avec les prostituées une relation empreinte d'un certain humanisme, malgré l'argent. Les autres ne cherchent qu'un objet sexuel, ce qui peut déboucher sur le mépris, la violence physique et verbale, le viol, l'avilissement », explique l'anthropologue. Preuve de plus que la prostitution n'est pas la solution à un « besoin naturel », la relation n'apporte guère de satisfaction aux clients. Les deux tiers des clients rencontrés par Saïd Bouamama n'ont pas de plaisir lors de leurs relations avec une prostituée, plus de la moitié d'entre eux n'éjaculent pas. « D'autres sont déçus par la prostituée qui "bâcle" son travail en restant passive et en refusant d'embrasser : ils croient acheter un rapport humain qu'ils ne peuvent obtenir. »

Les deux chercheurs s'entendent : la prostitution est avant tout le résultat d'une société dysfonctionnelle. « Malgré l'émancipation des femmes, nous continuons à éduquer nos petits garçons dans l'idée qu'ils leur sont supérieurs, les petites filles étant renvoyées à des schémas de soumission », croit Saïd Bouamama. « À l'école, on présente les relations sexuelles sous un aspect mécanique, biologique. Parlons aussi de l'égalité des sexes », dit le chercheur, qui préconise également une plus large information à la population au sujet de la véritable nature de la prostitution. « Il faut faire comprendre aux hommes qu'ils cautionnent un système mafieux, qu'ils perpétuent un rapport de soumission. » « La société a un besoin colossal d'éducation sexuelle », ajoute Rose Dufour. Et de plus d'humanité, car l'analyse des motivations des clients donne une idée de l'ampleur des difficultés que les hommes ont à rencontrer des femmes, selon l'anthropologue. « Cette solitude des deux sexes peut être vue comme une rupture avec notre passé. Les réseaux naturels d'alliance que sont le cousinage, le voisinage, les réseaux d'amitié qui, autrefois, encourageaient le mariage et mettaient en valeur la complémentarité des sexes font désormais défaut. » ::

Je vous salue..., Rose Dufour, Éditions MultiMondes, à paraître fin janvier.

L'homme en question, le processus du devenir-client de la prostitution, Saïd Bouamama, septembre 2004, www.mouvementdunid.org

En **bref**

Mamans ados

Le phénomène de la maternité adolescente diminue. En 2001, 541 Canadiennes de moins de 15 ans, dont 156 Québécoises, étaient enceintes. Elles étaient 889 en 1990 (dont 222 au Québec). La majorité a choisi l'avortement (*Issues de la grossesse*, Statistique Canada, 2004).

Dis-moi qui est la plus belle

Seules 2% des femmes dans le monde et 1% des Canadiennes se trouveraient belles, selon une enquête menée dans 10 pays par des chercheuses de Harvard, de la London School of Economics et par la compagnie Dove. Seules 13% des femmes seraient satisfaites de leur poids et de leur forme corporelle (*The Real Truth about Beauty: A Global Report*, www.dove.com).

Plein le dos

Les femmes au foyer ne sont pas épargnées par les maux de dos et ont autant de mal à s'en défaire que celles qui travaillent à l'extérieur, selon des chercheurs de l'Université Laval (« Back-related functional limitations among full-time homemakers: a comparison with women employed full-time outside the home », C. Dionne et M. Chénard, *Spine* (2004), vol. 29, nº 12, p. 1375-1382).

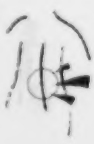

La crise des docteures mamans

La féminisation de la médecine aura des conséquences majeures sur le système de santé, affirment les associations professionnelles médicales. En 2003, 43% des omnipraticiens et 30% des médecins spécialistes étaient des femmes, selon les dernières statistiques du ministère de la Santé et des Services sociaux. En 1976, elles ne représentaient qu'un maigre 6% des spécialistes et 20% des généralistes. Leur part a augmenté pour toutes les tranches d'âge, mais elle culmine chez les jeunes: les deux tiers des médecins âgés de moins de 34 ans sont des femmes. Le constat n'est pas nouveau, mais on commence seulement à entrevoir les conséquences de ces changements.

Le Collège des médecins de famille du Canada, l'Association médicale canadienne, le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et l'Institut canadien d'information sur la santé viennent de publier les résultats d'une vaste enquête menée auprès des 61 751 médecins canadiens en exercice en juin 2004, qui montre que le vieillissement et la féminisation des effectifs créent une pression sans précédent sur le système de santé. Entre autres, la féminisation se traduit par une diminution du nombre d'heures travaillées par les médecins et chirurgiens. Il faut dire qu'en moyenne, ces professionnels sont à l'œuvre 70 à 80 heures par semaine si on inclut le temps de garde. Un sur dix, homme ou femme, fait plus de 240 heures de garde par mois!

On craint une dévalorisation de la profession, comme en Russie, où la féminisation s'est accompagnée d'une importante dégradation des conditions de travail et de la reconnaissance publique.

Tous âges confondus, les femmes médecins, spécialistes ou omnipraticiennes, travaillent environ 7 heures de moins par semaine que leurs collègues masculins (46 heures contre 53), car elles supportent davantage de responsabilités familiales. Elles sont nombreuses à craquer. En 2000, un groupe de chercheurs de Toronto a mené une enquête détaillée auprès de 200 femmes médecins au Canada. La moitié d'entre elles montraient un niveau de stress élevé, près d'une sur cinq consommait des antidépresseurs. Dans l'année précédant l'enquête, les deux tiers d'entre elles avaient été injuriées pendant leur travail et 11% avaient subi des violences physiques!

Le grand sondage national montre que les jeunes médecins des deux sexes sont plus nombreux que leurs aînés à refuser ces conditions de travail épuisantes, qui nuisent aussi à la qualité de leur travail. Globalement, un médecin sur quatre compte réduire ses horaires dans les deux prochaines années. Déjà, les deux tiers des femmes médecins de famille et 57% des hommes n'acceptent plus systématiquement de nouveaux patients. Seuls 15% des femmes et 11% des hommes font encore des accouchements.

Les associations craignent aussi une dévalorisation de la profession, comme en Russie, où la féminisation s'est accompagnée d'une importante dégradation des conditions de travail et de la reconnaissance publique. L'une des questions posées aux spécialistes canadiens portait sur l'influence de divers facteurs sur le choix de leur discipline. Les réponses obtenues sont révélatrices. Le tiers des hommes, contre 20% des femmes, ont tenu compte du potentiel de revenus dans leur décision. La flexibilité et la prévisibilité de la charge de travail ont en revanche influencé 54% des femmes spécialistes, mais seulement 37,5% de leurs collègues masculins. ::

Sondage national auprès des médecins, www.cfpc.ca/nps/French/home.asp

«Women Physicians and Stress», D.E. Stewart et al., *Journal of Women's Health & Gender-Based Medicine* (2000), vol. 9, n° 2, p. 185-190.

INFO-MED. Bulletin d'information sur la répartition des médecins selon le sexe et l'âge, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, octobre 2004.

À lire aussi : «A force to contend with: The gender gap closes in Canadian medical schools», Burton K.R., Wong I.K., Canadian Medical Journal Association (2004), vol. 170, n° 9, p. 1385-1386.

La crise des docteures mamans

La féminisation de la médecine aura des conséquences majeures sur le système de santé, affirment les associations professionnelles médicales. En 2003, 43% des omnipraticiens et 30% des médecins spécialistes étaient des femmes, selon les dernières statistiques du ministère de la Santé et des Services sociaux. En 1976, elles ne représentaient qu'un maigre 6% des spécialistes et 20% des généralistes. Leur part a augmenté pour toutes les tranches d'âge, mais elle culmine chez les jeunes: les deux tiers des médecins âgés de moins de 34 ans sont des femmes. Le constat n'est pas nouveau, mais on commence seulement à entrevoir les conséquences de ces changements.

Le Collège des médecins de famille du Canada, l'Association médicale canadienne, le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et l'Institut canadien d'information sur la santé viennent de publier les résultats d'une vaste enquête menée auprès des 61 751 médecins canadiens en exercice en juin 2004, qui montre que le vieillissement et la féminisation des effectifs créent une pression sans précédent sur le système de santé. Entre autres, la féminisation se traduit par une diminution du nombre d'heures travaillées par les médecins et chirurgiens. Il faut dire qu'en moyenne, ces professionnels sont à l'œuvre 70 à 80 heures par semaine si on inclut le temps de garde. Un sur dix, homme ou femme, fait plus de 240 heures de garde par mois!

> On craint une dévalorisation de la profession, comme en Russie, où la féminisation s'est accompagnée d'une importante dégradation des conditions de travail et de la reconnaissance publique.

Tous âges confondus, les femmes médecins, spécialistes ou omnipraticiennes, travaillent environ 7 heures de moins par semaine que leurs collègues masculins (46 heures contre 53), car elles supportent davantage de responsabilités familiales. Elles sont nombreuses à craquer. En 2000, un groupe de chercheurs de Toronto a mené une enquête détaillée auprès de 200 femmes médecins au Canada. La moitié d'entre elles montraient un niveau de stress élevé, près d'une sur cinq consommait des antidépresseurs. Dans l'année précédant l'enquête, les deux tiers d'entre elles avaient été injuriées pendant leur travail et 11% avaient subi des violences physiques!

Le grand sondage national montre que les jeunes médecins des deux sexes sont plus nombreux que leurs aînés à refuser ces conditions de travail épuisantes, qui nuisent aussi à la qualité de leur travail. Globalement, un médecin sur quatre compte réduire ses horaires dans les deux prochaines années. Déjà, les deux tiers des femmes médecins de famille et 57% des hommes n'acceptent plus systématiquement de nouveaux patients. Seuls 15% des femmes et 11% des hommes font encore des accouchements.

Les associations craignent aussi une dévalorisation de la profession, comme en Russie, où la féminisation s'est accompagnée d'une importante dégradation des conditions de travail et de la reconnaissance publique. L'une des questions posées aux spécialistes canadiens portait sur l'influence de divers facteurs sur le choix de leur discipline. Les réponses obtenues sont révélatrices. Le tiers des hommes, contre 20% des femmes, ont tenu compte du potentiel de revenus dans leur décision. La flexibilité et la prévisibilité de la charge de travail ont en revanche influencé 34% des femmes spécialistes, mais seulement 37,5% de leurs collègues masculins.

Radio-Canada

Quand les hommes

par Martine Batanian

Les femmes valent-elles moins cher que les hommes ? À la Société Radio-Canada, il semble que oui.

« Que devrions-nous faire pour avoir de meilleurs salaires ? Porter une moustache, se faire greffer des couilles ? »

La journaliste Anne Panasuk, de l'émission *Zone libre*, en a ras le bol des inégalités salariales entre les hommes et les femmes à la Société Radio-Canada (SRC). Soupçonné depuis longtemps, mais révélé dans un récent rapport de deux expertes en rémunération, le problème fait des vagues.

L'été dernier, le Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC) déposait un grief pour discrimination sexuelle au nom de sept femmes journalistes à *Enjeux* et *Zone libre*. « Aucune femme journaliste attitrée à ces émissions n'est aussi bien payée que le moins bien payé de nos collègues masculins pour un travail identique en tous points », explique Anne Panasuk, qui travaille à Radio-Canada depuis 22 ans. Selon les chiffres fournis par le SCRC, les femmes

journalistes d'*Enjeux* et de *Zone libre* gagneraient de 62 900 $ à 75 000 $, tandis que les hommes encaisseraient entre 76 200 $ et 155 000 $. « Je ne dis pas que nous devons tous avoir le même salaire, précise la journaliste. Mais j'aimerais au moins connaître les critères d'attribution. Nous avons autant d'ancienneté et de scolarité, et nous ne produisons pas moins ! Pourquoi sommes-nous systématiquement moins bien payées ? »

Pourtant, les salaires de base sont les mêmes pour les hommes et les femmes. L'écart salarial provient « des suppléments, qui représentent parfois 20, 30, 40, voire 100 % du salaire, explique Alexandra Szacka, également journaliste à *Zone libre*. Et là, les différences sont énormes. »

Le problème, c'est que les suppléments sont déterminés de façon très arbitraire. D'abord, ils sont établis d'après une dizaine d'éléments qui forment un véritable salmigondis : des primes (de notoriété, d'affectation, de compétence, etc.), diverses allocations (vêtements, congés payés additionnels, etc.) ainsi que le rachat de temps supplémentaire. Ce qui n'aide en rien : chacun de ces éléments laisse place à l'interprétation. Résultat : la façon de fixer la rémunération additionnelle baigne dans le flou le plus complet !

Alexandra Szacka fait non seulement partie des journalistes qui ont déposé le grief, elle est aussi membre du comité paritaire syndical-patronal formé pour étudier la question. Pour le bénéfice des 350 personnes les plus touchées par le système de rémunération additionnelle – des journalistes, des animateurs, des présentateurs et des rédacteurs sportifs, entre autres –, ce comité tente de déterminer les critères pour allouer une rémunération additionnelle et leur ampleur. « Nous examinerons tout, incluant le rachat de temps supplémentaire puisque, le rapport des expertes le confirme, il semble qu'il y ait beaucoup d'arbitraire là aussi », explique Michel Hamelin, porte-parole de la SRC dans ce dossier. Dans les faits, la convention collective prévoit que le temps supplémentaire de l'employé peut être racheté selon ce que le syndiqué et le gestionnaire conviennent. Toutefois, plusieurs journalistes affirment qu'elles reçoivent un rachat de temps supplémentaire imposé sans discussion et sans vérification. Selon les mots de Line Pagé, coprésidente du Comité des femmes du SCRC et membre du comité paritaire, ce rachat de temps supplémentaire devient ni plus ni moins du « faux salaire », une façon de gonfler la paye.

« En ce moment, le dialogue est bon, admet Alexandra Szacka. Mais notre confiance est ébranlée par la situation très injuste qui perdure depuis des années. »

Le facteur sexe

Après avoir passé près de 20 ans dans les tiroirs, le dossier des inégalités salariales a refait surface en 2001 (voir encadré « Plus ça change... plus c'est pareil »). Lors des travaux préparatoires à la convention collective de 2002, l'actuel président du syndicat, Daniel Raunet, a constaté que des employés aux profils semblables touchaient des salaires différents. « En discutant avec mes collègues pour tenter d'expliquer ces variations, je me suis aperçu que le facteur sexe était déterminant. C'était évident, il y avait de la discrimination. »

> « Aucune femme journaliste attitrée aux émissions *Enjeux* et *Zone libre* n'est aussi bien payée que le moins bien payé de nos collègues masculins pour un travail identique en tous points. »

La question des écarts salariaux hommes-femmes a finalement été encadrée dans la convention collective de 2002. On y prévoyait la formation d'un comité paritaire et la préparation d'un rapport d'expertes indépendantes.

Le rapport, que signent France Duchesne, conseillère à la société Watson Wyatt, et la chercheuse indépendante Jeannine David-McNeil, a été rendu public en novembre 2003. La conclusion est très claire : « À un même titre d'emploi, à

valent plus

Radio-Canada

Quand les hommes...

par Martine Bataïan

Les femmes valent-elles moins cher que les hommes ? À la Société Radio-Canada, il semble que oui.

« Que devrions-nous faire pour avoir de meilleurs salaires? Porter une moustache, se faire greffer des couilles? »

La journaliste Anne Panasuk, de l'émission *Zone libre*, en a ras le bol des inégalités salariales entre les hommes et les femmes à la Société Radio-Canada (SRC). Soupçonné depuis longtemps, mais révélé dans un récent rapport de deux expertes en rémunération, le problème fait des vagues.

L'été dernier, le Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC) déposait un grief pour discrimination sexuelle au nom de sept femmes journalistes à *Enjeux* et *Zone libre*. « Aucune femme journaliste attitrée à ces émissions n'est aussi bien payée que le moins bien payé de nos collègues masculins pour un travail identique en tous points », explique Anne Panasuk, qui travaille à Radio-Canada depuis 22 ans. Selon les chiffres fournis par le SCRC, les femmes

journalistes d'*Enjeux* et de *Zone libre* gagneraient de 62 900 $ à 75 000 $, tandis que les hommes encaisseraient entre 76 200 $ et 155 000 $. « Je ne dis pas que nous devons tous avoir le même salaire, précise la journaliste. Mais j'aimerais au moins connaître les critères d'attribution. Nous avons autant d'ancienneté et de scolarité, et nous ne produisons pas moins ! Pourquoi sommes-nous systématiquement moins bien payées ? »

Pourtant, les salaires de base sont les mêmes pour les hommes et les femmes. L'écart salarial provient « des suppléments, qui représentent parfois 20, 30, 40, voire 100 % du salaire, explique Alexandra Szacka, également journaliste à *Zone libre*. Et là, les différences sont énormes. »

Le problème, c'est que les suppléments sont déterminés de façon très arbitraire. D'abord, ils sont établis d'après une dizaine d'éléments qui forment un véritable salmigondis : des primes (de notoriété, d'affectation, de compétence, etc.), diverses allocations (vêtements, congés payés additionnels, etc.) ainsi que le rachat de temps supplémentaire. Ce qui n'aide en rien : chacun de ces éléments laisse place à l'interprétation. Résultat : la façon de fixer la rémunération additionnelle baigne dans le flou le plus complet !

Alexandra Szacka fait non seulement partie des journalistes qui ont déposé le grief, elle est aussi membre du comité paritaire syndical-patronal formé pour étudier la question. Pour le bénéfice des 350 personnes les plus touchées par le système de rémunération additionnelle – des journalistes, des animateurs, des présentateurs et des rédacteurs sportifs, entre autres –, ce comité tente de déterminer les critères pour allouer une rémunération additionnelle et leur ampleur. « Nous examinerons tout, incluant le rachat de temps supplémentaire puisque, le rapport des expertes le confirme, il semble qu'il y ait beaucoup d'arbitraire là aussi », explique Michel Hamelin, porte-parole de la SRC dans ce dossier. Dans les faits, la convention collective prévoit que le temps supplémentaire de l'employé peut être racheté selon ce que le syndicat et le gestionnaire conviennent. Toutefois, plusieurs journalistes affirment qu'elles reçoivent un rachat de temps supplémentaire imposé sans discussion et sans vérification. Selon les mots de Line Pagé, coprésidente du Comité des femmes du SCRC et membre du comité paritaire, ce rachat de temps supplémentaire devient ni plus ni moins du « faux salaire », une façon de gonfler la paye.

« En ce moment, le dialogue est bon, admet Alexandra Szacka. Mais notre confiance est ébranlée par la situation très injuste qui perdure depuis des années. »

Le facteur sexe

Après avoir passé près de 20 ans dans les tiroirs, le dossier des inégalités salariales a refait surface en 2001 (voir encadré « Plus ça change, plus c'est pareil »). Lors des travaux préparatoires à la convention collective de 2002, l'actuel président du syndicat, Daniel Raunet, a constaté que des employés aux profils semblables touchaient des salaires différents. « En discutant avec mes collègues pour tenter d'expliquer ces variations, je me suis aperçu que le facteur sexe était déterminant. C'était évident, il y avait de la discrimination. »

La question des écarts salariaux hommes-femmes a finalement été encadrée dans la convention collective de 2002. On y prévoyait la formation d'un comité paritaire et la préparation d'un rapport d'expertes indépendantes.

Le rapport, que signent France Duchesne, conseillère à la société Watson Wyatt, et la chercheuse indépendante Jeannine David-McNeil, a été rendu public en novembre 2003. La conclusion est très claire : « À un même titre d'emploi, à ancienneté, auditoire et horaire semblables, les femmes ont une probabilité élevée de recevoir des suppléments inférieurs à ceux des hommes. » Discrimination ? Impossible à dire, selon Jeannine David-McNeil. « Nous n'avons pas pu le prouver. » Pour le démontrer, il aurait fallu que les chercheuses aient accès aux dossiers complets des employés afin d'identifier des variables susceptibles d'expliquer les écarts, l'expérience de certains employés à l'extérieur de Radio-Canada par exemple.

« Aucune femme journaliste attitrée aux émissions *Enjeux* et *Zone libre* n'est aussi bien payée que le moins bien payé de nos collègues masculins pour un travail identique en tous points. »

valent plus

« Une société d'État est supposée donner l'exemple. C'est inconcevable que chez nous des femmes soient encore traitées ainsi. »

Jocelyne Cazin, animatrice de l'émission d'affaires publiques *Dans la mire*, de TVA.

Le star-système du journalisme

Une chose est sûre: les gestionnaires ont des comportements très variables pour apprécier le salaire des employés, estiment les expertes. « Lors des entrevues, nous avons noté qu'ils avaient des attitudes très "impressionnistes" au moment de prendre leurs décisions. Le flou suscite toujours des insatisfactions. » Dans leur conclusion, Jeannine McNeil-David et France Duchesne relèvent « l'importance trop élevée des surplus de rémunération par rapport au salaire de base ». Selon les chiffres fournis par le syndicat, la rémunération additionnelle compterait pour plus de 11 % de la masse salariale totale, soit environ huit millions de dollars par an. Plus la proportion de la rémunération additionnelle par rapport au salaire de base est grande, plus l'arbitraire entre en jeu. Et plus les risques d'iniquité sont grands. Les chiffres relevés dans le rapport l'illustrent clairement: par année, les journalistes présentateurs reçoivent près de 21 000 $ de plus en rémunération additionnelle que les journalistes présentatrices, et les animateurs gagnent annuellement près de 27 000 $ de plus que les animatrices.

Comment expliquer de telles différences? En fait, certains suppléments portent à confusion. La notoriété, cruciale quand vient le temps de choisir le présentateur ou l'animateur d'une émission, est l'un des éléments qui causent problème. « Une part évidente de la rémunération additionnelle est accordée en fonction du *star-system*, affirme Michel Hamelin. Si on veut attirer un animateur très connu pour une émission, il faut des arguments pour négocier. »

Par année, les journalistes présentateurs reçoivent près de 21 000 $ de plus en rémunération additionnelle que les journalistes présentatrices, et les animateurs gagnent annuellement près de 27 000 $ de plus que les animatrices.

Que certaines vedettes aient droit à des bonis particuliers, la partie syndicale le comprend. Elle aimerait cependant fixer des règles précises, par exemple une réévaluation annuelle systématique de la prime de notoriété. Line Pagé estime que cette prime devrait être attribuée à une trentaine de personnes, soit le nombre d'animateurs et d'animatrices des émissions-phares de Radio-Canada.

Société publique, société modèle?

Lorsque le comité paritaire aura terminé son travail, probablement en juin, un comité de vigilance sera formé. « Il aura un rôle de chien de garde », explique Michel Hamelin. Une femme qui s'estime lésée pourra-t-elle porter plainte à ce comité? « Le concept d'inégalité salariale réfère à un groupe, répond Michel Hamelin. Ce n'est pas une notion "individualisée". Nous nous sommes toujours objectés à ce qu'un cas d'inégalité puisse faire l'objet d'un grief. La distribution des suppléments demeurera discrétionnaire, mais les critères établis par le comité paritaire seront évidemment pris en compte. »

Une femme seule peut très bien être victime d'inégalité salariale, estime pourtant Jeannine David-McNeil. « Les journalistes de *Zone libre* et d'*Enjeux* ont déposé un grief pour discrimination individuelle. Par ailleurs, malgré le droit de gérance dont parle Michel Hamelin, l'égalité salariale est un droit humain fondamental qui a préséance sur toute convention collective. »

Toutefois, ajoute la chercheuse, les femmes qui déposent des griefs pour cause de discrimination salariale sont souvent démunies face à leur patron: comme ce dernier détient tous les dossiers des employés, il possède plus d'informations qu'elles sur le profil de son personnel. « On ne peut pas automatiquement comparer la rémunération additionnelle d'un homme qui possède un an d'ancienneté à Radio-Canada avec celle d'une femme qui en a 15, note Michel Hamelin. Cet homme a peut-être 25 ans d'expérience dans son domaine, donc une expertise reconnue. »

Que pourraient faire les femmes pour lutter à armes égales? « Avoir la collaboration des gars », suggère Jeannine David-McNeil. Même s'il y a des « hommes très solidaires à leur cause », selon Anne Panasuk, l'idée d'une circulation libre de l'information sur les salaires et tout ce qui pourrait les justifier est difficilement imaginable en ce moment. Le système de rémunération additionnelle a, semble-t-il, rendu le sujet tabou.

« Une société d'État est supposée donner l'exemple. C'est inconcevable que chez nous des femmes soient encore traitées ainsi. »
Jocelyne Cazin, animatrice de l'émission d'affaires publiques *Dans le mire*, de TVA.

Le *star-system* du journalisme

Une chose est sûre: les gestionnaires ont des comportements très variables pour apprécier le salaire des employés, estiment les expertes. « Lors des entrevues, nous avons noté qu'ils avaient des attitudes très "impressionnistes" au moment de prendre leurs décisions. Le flou suscite toujours des insatisfactions. » Dans leur conclusion, Jeannine McNeil-David et France Duchesne relèvent « l'importance trop élevée des surplus de rémunération par rapport au salaire de base ». Selon les chiffres fournis par le syndicat, la rémunération additionnelle compterait pour plus de 11 % de la masse salariale totale, soit environ huit millions de dollars par an. Plus la proportion de la rémunération additionnelle par rapport au salaire de base est grande, plus l'arbitraire entre en jeu. Et plus les risques d'iniquité sont grands. Les chiffres relevés dans le rapport l'illustrent clairement: par année, les journalistes présentateurs reçoivent près de 21 000 $ de plus en rémunération additionnelle que les journalistes présentatrices, et les animateurs gagnent annuellement près de 27 000 $ de plus que les animatrices.

Comment expliquer de telles différences? En fait, certains suppléments portent à confusion. La notoriété, cruciale quand vient le temps de choisir le présentateur ou l'animateur d'une émission, est l'un des éléments qui causent problème. « Une part évidente de la rémunération additionnelle est accordée en fonction du *star-system*, affirme Michel Hamelin. Si on veut attirer un animateur très connu pour une émission, il faut des arguments pour négocier. »

Par année, les journalistes présentateurs reçoivent près de 21 000 $ de plus en rémunération additionnelle que les journalistes présentatrices, et les animateurs gagnent annuellement près de 27 000 $ de plus que les animatrices.

Que certaines vedettes aient droit à des bonis particuliers, la partie syndicale le comprend. Elle aimerait cependant fixer des règles précises, par exemple une réévaluation annuelle systématique de la prime de notoriété. Line Pagé estime que cette prime devrait être attribuée à une trentaine de personnes, soit le nombre d'animateurs et d'animatrices des émissions-phares de Radio-Canada.

Société publique, société modèle?

Lorsque le comité paritaire aura terminé son travail, probablement en juin, un comité de vigilance sera formé. « Il aura un rôle de chien de garde », explique Michel Hamelin. Une femme qui s'estime lésée pourra-t-elle porter plainte à ce comité? « Le concept d'inégalité salariale réfère à un groupe, répond Michel Hamelin. Ce n'est pas une notion "individualisée". Nous nous sommes toujours objectés à ce qu'un cas d'inégalité puisse faire l'objet d'un grief. La distribution des suppléments demeurera discrétionnaire, mais les critères établis par le comité paritaire seront évidemment pris en compte. »

Une femme seule peut très bien être victime d'inégalité salariale, estime pourtant Jeannine David-McNeil. « Les journalistes de *Zone libre* et d'*Enjeux* ont déposé un grief pour discrimination individuelle. Par ailleurs, malgré le droit de gérance dont parle Michel Hamelin, l'égalité salariale est un droit humain fondamental qui a préséance sur toute convention collective. »

Toutefois, ajoute la chercheuse, les femmes qui déposent des griefs pour cause de discrimination salariale sont souvent démunies face à leur patron: comme ce dernier détient tous les dossiers des employés, il possède plus d'informations qu'elles sur le profil de son personnel. « On ne peut pas automatiquement comparer la rémunération additionnelle d'un homme qui possède un an d'ancienneté à Radio-Canada avec celle d'une femme qui en a 15, note Michel Hamelin. Cet homme a peut-être 25 ans d'expérience dans son domaine, donc une expertise reconnue. »

Que pourraient faire les femmes pour lutter à armes égales? « Avoir la collaboration des gars », suggère Jeannine David-McNeil. Même s'il y a des « hommes très solidaires à leur cause », selon Anne Panasuk, l'idée d'une circulation libre de l'information sur les salaires et tout ce qui pourrait les justifier est difficilement imaginable en ce moment. Le système de rémunération additionnelle a, semble-t-il, rendu le sujet tabou.

Ces animatrices, journalistes, recherchistes, assistantes à la réalisation et rédactrices, membres du Syndicat des communications de Radio-Canada, sont préoccupées par le règlement du dossier sur les inégalités salariales entre les femmes et les hommes.

« Lorsque tout le monde connaitra le salaire de tout le monde, il n'y aura plus de problème! » clame Gisèle Lalande, journaliste à Radio-Canada depuis 30 ans. Jocelyne Cazin, animatrice de l'émission d'affaires publiques *Dans la mire*, tient le même discours. « Une société d'État est supposée donner l'exemple, lance celle qui travaille à TVA depuis une vingtaine d'années. C'est inconcevable que chez nous des femmes soient encore traitées ainsi. » On raconte qu'elle-même était moins bien rémunérée que son collègue Gaétan Girouard alors qu'ils étaient tous deux animateurs de l'émission *J.E.* « La valeur du contrat est estimée à la tête de l'animateur », confie l'animatrice.

Selon Karina Marceau, qui a animé *J.E.* au cours des trois dernières années, « les conditions salariales à TVA sont déterminées par la convention collective sauf pour les postes-vedettes comme les lecteurs et les animateurs ». D'ailleurs, la journaliste sportive Marie-Claude Savard, maintenant à TVA mais qui a travaillé à la SRC pendant six ans et y a été déléguée syndicale, se sent plus respectée à TVA. « Je sais exactement quelles sont mes primes et pourquoi on me les a accordées, et je n'ai plus de rachat de temps supplémentaire. Mes heures supplémentaires sont calculées et payées à la carte. Et dans ma catégorie d'emploi, journaliste aux sports, le salaire de base est plus élevé ici qu'à Radio-Canada. »

Chaud devant

Un salaire de base plus élevé, c'est aussi ce que revendique le syndicat de Radio-Canada. « On arrive rapidement au maximum de l'échelle salariale, révèle Gisèle Lalande, alors on a recours à toutes sortes d'artifices pour augmenter notre salaire. » L'objectif actuel de la SRC n'est pas de hausser les salaires de base en y introduisant des suppléments, indique toutefois Michel Hamelin. « Mais si nous constatons qu'un supplément a été distribué à un ensemble de personnes pour concurrencer les salaires offerts ailleurs, il y aura peut-être lieu de faire un examen de la situation. »

« À un même titre d'emploi [illegible] les femmes ont une prime. Elles devraient recevoir des suppléments inférieurs à ceux des hommes. »

Jeannine David-Michel, experte indépendante en rémunération

Michel Hamelin insiste pour dire qu'actuellement, les discussions du comité paritaire portent essentiellement sur les rémunérations additionnelles. D'après le plan patronal, élaboré après le dépôt du rapport des expertes, les critères d'attribution de ces rémunérations ne seront cependant pas intégrés à la prochaine convention collective. Ce qui ne fait évidemment pas l'affaire du syndicat.

« Une part évidente de la rémunération additionnelle est accordée en fonction du star-system. Si on veut attirer un animateur très connu pour une émission, il faut des arguments pour négocier. »

Michel Hamelin, porte-parole de la SRC.

La rectification de l'ensemble des écarts salariaux devrait être effectuée d'ici 2007… sans rétroactivité. Voilà un autre sujet d'inquiétude pour les femmes journalistes – si les revendications des journalistes d'*Enjeux* et de *Zone libre* sont jugées fondées, celles-ci pourraient toutefois avoir droit à une rétroactivité en date du dépôt du grief. La lettre d'entente annuelle de plusieurs journalistes mentionne même que « les modifications qui pourraient intervenir n'auront aucun impact sur le montant total convenu pour cette année ». C'est entre autres pour protester contre cette mention qu'Anne Panasuk, Alexandra Szacka et la correspondante à Washington, Christine St-Pierre, ont refusé de signer leur lettre d'entente. « Par cette phrase, Radio-Canada nous dit : "Oubliez toute compensation si vous avez été victime d'inégalité." C'est inacceptable. » Cette journaliste s'insurge aussi contre l'échéance de 2007, soit 5 ans après les premières démarches syndicales. « J'ai l'impression que Radio-Canada ralentit le processus et ça m'inquiète. Il ne faut pas baisser la garde. »

C'est vraisemblablement en juillet prochain qu'un arbitre entendra la cause des journalistes d'*Enjeux* et de *Zone libre*. Daniel Raunet n'est pas des plus optimistes. « À l'heure actuelle, le SCRC a 196 griefs actifs. J'ai calculé qu'au rythme des arbitrages des dernières années, il nous faudra 42 ans pour vider le contentieux », estime-t-il. Michel Hamelin, lui, considère la démarche des journalistes étonnante. « Déposer un grief alors qu'on est en train de régler l'ensemble du problème avec le comité paritaire ? C'est à se demander si les gens concernés sont de bonne foi. »

PARCE QU'IL Y A ENCORE TANT À FAIRE …

L'APTS réclame le maintien du Conseil du statut de la femme et du Secrétariat à la condition féminine

APTS Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux

Tél. : 514.521.2411
1.866.521.2411
info@aptsq.com

Plus ça change, **plus c'est pareil**

Il y a plus de 20 ans, le Syndicat des journalistes de Radio-Canada vivait à peu près le même scénario qu'aujourd'hui. « En classant les contrats des journalistes des affaires publiques, nous nous sommes aperçus des grandes différences salariales », explique Michèle Descent, chef de pupitre au Réseau de l'information (RDI), à l'époque secrétaire générale du syndicat. « J'ai alors réalisé que mes proches collègues étaient mieux payés que moi. En réalité, toutes les femmes étaient moins bien payées que les hommes, sauf Denise Bombardier ! » Grâce à une entente entre les trois grandes centrales syndicales de l'époque, la CSN, la FTQ et la CEQ, et l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), le syndicat a pu commander une étude sur l'équité et l'égalité salariales à Radio-Canada. « La chercheuse Ginette Dussault, alors professeure à l'UQÀM, en est arrivée à la conclusion qu'il existait effectivement de grandes disparités salariales entre les sexes, raconte Michèle Descent. Toutefois, on s'est retrouvés devant un mur puisque la direction ne voulait rien entendre. Au moins, les résultats de l'étude ayant été rendus publics, les femmes étaient mieux outillées pour négocier leur salaire. » Par la suite, la cause s'est effilochée, perdue entre toutes les autres luttes syndicales, avant de resurgir il y a trois ans.

« Les femmes doivent attaquer le problème des inégalités salariales sur tous les fronts », estime quant à elle Marie-Claude Savard. « Grief et comité paritaire, les deux démarches sont intéressantes, croit aussi Jeannine David-McNeil. Ce sont deux espoirs de transparence. »

Alors, les femmes devront-elles « porter une moustache ou se faire greffer des couilles » pour recevoir un salaire comparable à celui des hommes ? Karina Marceau émet des réserves : « Personnellement, je n'ai pas besoin de me comparer aux hommes. Si dans mon for intérieur j'estime que je suis sous-payée pour la charge de travail et les effets sur ma qualité de vie, je quitte tout simplement. L'analyse de mes conditions de travail se fait en fonction de moi et non en fonction des autres, dont les hommes. »

« Je ne dis pas que nous devons tous avoir le même salaire. Mais j'aimerais au moins connaître les critères d'attribution. Nous avons autant d'ancienneté et de scolarité, et nous ne produisons pas moins ! Pourquoi sommes-nous systématiquement moins bien payées ? »
Anne Panasuk

Selon Jeannine David-McNeil, les mentalités doivent changer, autant chez les gestionnaires que chez les femmes. « Elles ne savent pas négocier leur salaire. Et elles n'ont qu'une vague connaissance de la rémunération additionnelle. Pourtant, l'information est essentielle à la négociation. » Là-dessus aussi, les avis sont partagés. Selon certaines journalistes qui préfèrent garder l'anonymat, il est bien injuste de faire porter aux femmes la responsabilité de ces inégalités. Selon d'autres, comme Alexandra Szacka, la négociation individuelle ne devrait plus faire partie du vocabulaire des membres du SCRC. « Je refuse que nous perpétuions le vieux système selon lequel on juge selon la tête du client. Je veux un procédé juste et équitable. »

Chose certaine, ces femmes en colère ne toléreront pas d'attendre encore 20 ans. ::

Et l'équité salariale ?

Il y a six ans, le Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC) – qui représente environ 1 400 membres – a déposé une plainte en matière d'équité salariale à la Commission canadienne des droits de la personne. La plainte visait à augmenter les salaires des emplois à majorité féminine, les recherchistes par exemple, par rapport aux métiers traditionnellement masculins, comme les techniciens. Il faut savoir que l'équité salariale renvoie à la formule « à travail équivalent, salaire égal » alors que l'égalité salariale fait référence au principe « à travail égal, salaire égal ». Aux dernières nouvelles, le SCRC et la Société Radio-Canada ne s'étaient toujours pas entendus.

« À un même titre d'emploi, à ancienneté, auditoire et horaire semblables, les femmes ont une probabilité élevée de recevoir des suppléments inférieurs à ceux des hommes. »
Jeannine David-McNeil, experte indépendante en rémunération.

Michel Hamelin insiste pour dire qu'actuellement, les discussions du comité paritaire portent essentiellement sur les rémunérations additionnelles. D'après le plan patronal, élaboré après le dépôt du rapport des expertes, les critères d'attribution de ces rémunérations ne seront cependant pas intégrés à la prochaine convention collective. Ce qui ne fait évidemment pas l'affaire du syndicat.

« Une part évidente de la rémunération additionnelle est accordée en fonction du *star-system*. Si on veut attirer un animateur très connu pour une émission, il faut des arguments pour négocier. »
Michel Hamelin, porte-parole de la SRC.

La rectification de l'ensemble des écarts salariaux devrait être effectuée d'ici 2007… sans rétroactivité. Voilà un autre sujet d'inquiétude pour les femmes journalistes – si les revendications des journalistes d'*Enjeux* et de *Zone libre* sont jugées fondées, celles-ci pourraient toutefois avoir droit à une rétroactivité en date du dépôt du grief. La lettre d'entente annuelle de plusieurs journalistes mentionne même que « les modifications qui pourraient intervenir n'auront aucun impact sur le montant total convenu pour cette année ». C'est entre autres pour protester contre cette mention qu'Anne Panasuk, Alexandra Szacka et la correspondante à Washington, Christine St-Pierre, ont refusé de signer leur lettre d'entente. « Par cette phrase, Radio-Canada nous dit : "Oubliez toute compensation si vous avez été victime d'inégalité." C'est inacceptable. » Cette journaliste s'insurge aussi contre l'échéance de 2007, soit 5 ans après les premières démarches syndicales. « J'ai l'impression que Radio-Canada ralentit le processus et ça m'inquiète. Il ne faut pas baisser la garde. »

C'est vraisemblablement en juillet prochain qu'un arbitre entendra la cause des journalistes d'*Enjeux* et de *Zone libre*. Daniel Raunet n'est pas des plus optimistes. « À l'heure actuelle, le SCRC a 196 griefs actifs. J'ai calculé qu'au rythme des arbitrages des dernières années, il nous faudra 42 ans pour vider le contentieux », estime-t-il. Michel Hamelin, lui, considère la démarche des journalistes étonnante. « Déposer un grief alors qu'on est en train de régler l'ensemble du problème avec le comité paritaire ? C'est à se demander si les gens concernés sont de bonne foi. »

• PARCE QU'IL Y A ENCORE TANT À FAIRE …

L'APTS réclame le maintien du Conseil du statut de la femme et du Secrétariat à la condition féminine

APTS Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux

Tél. : 514.521.2411
1.866.521.2411
info@aptsq.com

« Radio-Canada nous dit : "Oubliez toute compensation si vous avez été victime d'inégalité." C'est inacceptable. »
Christine St-Pierre, correspondante à Washington.

Plus ça change, plus c'est pareil

« Les femmes doivent attaquer le problème des inégalités salariales sur tous les fronts », estime quant à elle Marie-Claude Savard. « Grief et comité paritaire, les deux démarches sont intéressantes, croit aussi Jeannine David-McNeil. Ce sont deux espoirs de transparence. »

Alors, les femmes devront-elles « porter une moustache ou se faire greffer des couilles » pour recevoir un salaire comparable à celui des hommes? Karina Marceau émet des réserves: « Personnellement, je n'ai pas besoin de me comparer aux hommes. Si dans mon for intérieur j'estime que je suis sous-payée pour la charge de travail et les effets sur ma qualité de vie, je quitte tout simplement. L'analyse de mes conditions de travail se fait en fonction de moi et non en fonction des autres, dont les hommes. »

« Je ne dis pas que nous devons tous avoir le même salaire. Mais j'aimerais au moins connaître les critères d'attribution. Nous avons autant d'ancienneté et de scolarité, et nous ne produisons pas moins! Pourquoi sommes-nous systématiquement moins bien payées? »
Anne Panasuk

Selon Jeannine David-McNeil, les mentalités doivent changer, autant chez les gestionnaires que chez les femmes. « Elles ne savent pas négocier leur salaire. Et elles n'ont qu'une vague connaissance de la rémunération additionnelle. Pourtant, l'information est essentielle à la négociation. » Là-dessus aussi, les avis sont partagés. Selon certaines journalistes qui préfèrent garder l'anonymat, il est bien injuste de faire porter aux femmes la responsabilité de ces inégalités. Selon d'autres, comme Alexandra Szacka, la négociation individuelle ne devrait plus faire partie du vocabulaire des membres du SCRC. « Je refuse que nous perpétuions le vieux système selon lequel on juge selon la tête du client. Je veux un procédé juste et équitable. »

Chose certaine, ces femmes en colère ne toléreront pas d'attendre encore 20 ans.

Il y a plus de 20 ans, le Syndicat des journalistes de Radio-Canada vivait à peu près le même scénario qu'aujourd'hui. « En classant les contrats des journalistes des affaires publiques, nous nous sommes aperçus des grandes différences salariales », explique Michèle Descent, chef de pupitre au Réseau de l'information (RDI), à l'époque secrétaire générale du syndicat. « J'ai alors réalisé que mes proches collègues étaient mieux payés que moi. En réalité, toutes les femmes étaient moins bien payées que les hommes, sauf Denise Bombardier! » Grâce à une entente entre les trois grandes centrales syndicales de l'époque, la CSN, la FTQ et la CEQ, et l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le syndicat a pu commander une étude sur l'équité et l'égalité salariales à Radio-Canada. « La chercheuse Ginette Dussault, alors professeure à l'UQAM, en est arrivée à la conclusion qu'il existait effectivement de grandes disparités salariales entre les sexes, raconte Michèle Descent. Toutefois, on s'est retrouvés devant un mur puisque la direction ne voulait rien entendre. Au moins, les résultats de l'étude ayant été rendus publics, les femmes étaient mieux outillées pour négocier leur salaire. » Par la suite, la cause s'est effilochée, perdue entre toutes les autres luttes syndicales, avant de resurgir il y a trois ans.

Et l'équité salariale ?

Il y a six ans, le Syndicat des communications de Radio-Canada (SCRC) – qui représente environ 1 400 membres – a déposé une plainte en matière d'équité salariale à la Commission canadienne des droits de la personne. La plainte visait à augmenter les salaires des emplois à majorité féminine, les recherchistes par exemple, par rapport aux métiers traditionnellement masculins, comme les techniciens. Il faut savoir que l'équité salariale renvoie à la formule « à travail équivalent, salaire égal » alors que l'égalité salariale fait référence au principe « à travail égal, salaire égal ». Aux dernières nouvelles, le SCRC et la Société Radio-Canada ne s'étaient toujours pas entendus.

ABONNEZ-VOUS

À LA *GAZETTE DES FEMMES* OU OFFREZ UN ABONNEMENT-CADEAU POUR

SEULEMENT

1,60 $ LE NUMÉRO

3 ANS – 15 NUMÉROS POUR 24 $

TAXES INCLUSES ET RECEVEZ **LA PRIME DE VOTRE CHOIX** :

- ***MAIGRIR... OU ÊTRE COMME JE SUIS***
  BROCHURE PUBLIÉE PAR L'ASSOCIATION POUR LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

  OU

- LE ***GUIDE DES 55 ANS ET PLUS***
  PUBLIÉ PAR COMMUNICATIONS QUÉBEC

(QUANTITÉ LIMITÉE).

Gazette DES FEMMES — Tout sur la condition des femmes d'ici et d'ailleurs.

☐ **Nouvel abonnement** ☐ **Renouvellement** ☐ **Abonnement-cadeau**

☐ **24 $** taxes incluses – 3 ans – 15 numéros + **ma prime au choix :** ☐ *Maigrir... ou être comme je suis* ☐ *Guide des 55 ans et plus*

☐ **10 $** taxes inclues – 1 an – 5 numéros

Nom

Adresse — App.

Ville — Province — Code postal

Téléphone ( ) — Courriel

☐ **J'offre un abonnement-cadeau** de ☐ 3 ans ☐ 1 an **à :**

Nom

Adresse — App.

Ville — Province — Code postal

De : — Téléphone ( )

☐ **J'inclus mon paiement**

☐ **Chèque** ☐ **Master Card** ☐ **Visa**

N° | | | | | | | | | | | | | | | | |

Exp. : _____ Sexe : F ☐ H ☐

Signature _____

POUR VOUS ABONNER

> PAR INTERNET
www.gazettedesfemmes.com

ou retournez ce coupon avec votre paiement à l'ordre de
La *GAZETTE DES FEMMES*
525, rue Louis-Pasteur
Boucherville (Québec) J4B 8E7

> Par téléphone
(514) 875-4444
1 800 667-4444

> Par télécopieur
(514) 523-4444

Numéro de TPS : R-107442428
Numéro de TVQ : 1008174209
Cette offre prend fin le 18 mars 2005.
Prévoyez de 4 à 12 semaines pour l'entrée en vigueur de votre abonnement.
Offre valide au Canada seulement.

Conseil du statut de la femme
Québec

Photo : Claudine Sauvé

Diane Lavallée, présidente du Conseil du statut de la femme

Égalité entre les sexes

De nouveaux engagements, un même objectif

Oui, les Québécoises ont, au cours des 30 dernières années, accompli des pas de géante. Oui, les rapports entre les sexes ont passablement évolué. Mais non, l'égalité n'est pas atteinte. Des zones de résistance persistent. La disparité économique entre les femmes et les hommes n'a pas disparu comme par magie. La violence conjugale n'a pas cessé. Les femmes sont toujours le plus souvent soustraites à l'exercice du pouvoir. La résurgence des stéréotypes nous déconcerte plus que jamais. Les inégalités sur le marché du travail demeurent. Et la conciliation travail-famille repose encore largement sur les épaules des mères... Un plafonnement qui commande sans doute de revoir, pour les renforcer, les stratégies d'approche.

Devant ces constats, le Conseil du statut de la femme, dans son récent avis *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, envoie un message clair au gouvernement: il doit poursuivre ses actions visant à corriger les inégalités que subissent encore les femmes, et prendre les moyens permettant de prévenir les discriminations dans l'élaboration de ses lois, de ses politiques et de ses programmes. Et comme le temps d'une nouvelle lancée s'impose, nous l'invitons également à utiliser ses leviers afin de partager l'objectif de l'égalité avec plus de partenaires. Notamment les hommes ouverts à ces questions.

À cet effet, le Conseil s'est largement inspiré, pour l'élaboration de son avis, des réflexions sur le rôle des garçons et des hommes dans la poursuite de l'égalité entre les sexes menées dans des organisations internationales comme l'ONU et l'Union européenne. Et dans des États parmi les plus progressistes en la matière, dont les pays nordiques.

La recommandation du Conseil au gouvernement d'inclure cette approche a fait couler beaucoup d'encre. Pour certaines, elle semble aller de soi tellement elle est indissociable de leurs terrains d'action. Mais pour d'autres, cette approche apparaît pour le moins « inconfortable » et fait craindre qu'on ne puisse plus avoir de lieux spécifiques aux femmes. Voilà qui illustre les visions différentes, en même temps que toute la richesse, du mouvement féministe. À l'instar des grands mouvements sociaux, celui des femmes comporte de multiples voix et est traversé par des chassés-croisés de valeurs et de théories diverses. Bien que les actions et les stratégies des féministes universitaires diffèrent souvent de celles du mouvement associatif et des féministes d'État, elles sont toutes aussi complémentaires et essentielles, et trouvent leur raison d'être dans l'objectif qui les rallie: l'atteinte de l'égalité, tant de fait que de droits, entre les femmes et les hommes. Cet amalgame de courants, qui dans le passé a permis toutes nos avancées, continuera, j'en suis convaincue, à bien servir les Québécoises.

Voilà qui illustre les visions différentes, en même temps que toute la richesse, du mouvement féministe.

Bien au-delà d'une ouverture plus grande à créer des alliances avec les hommes, le Conseil croit cependant que l'engagement de l'État demeure indispensable à la réussite du projet d'égalité. En effet, c'est lui qui est responsable de la promotion de l'égalité entre les sexes au même titre qu'il est responsable de la justice, de la liberté et de la sécurité. Pour être efficace, cet engagement doit non seulement être celui du gouvernement central, mais il nécessite la responsabilisation des parlementaires, de même que celle des instances régionales décentralisées et des différents acteurs sociaux, tels les syndicats et les entreprises.

Ainsi, s'inspirant de la Charte de l'égalité adoptée par la France, en vigueur depuis le 8 mars 2004, nous proposons la création d'une Table des partenaires de l'égalité, un forum permanent de partage d'expériences, de concertation et de mobilisation qui réunirait des acteurs socioéconomiques et des regroupements d'instances régionalisées.

De plus, il est suggéré que la question de l'égalité fasse l'objet d'un suivi régulier dans le cadre d'une commission parlementaire, le niveau le plus élevé d'imputabilité politique. Un bilan des actions du gouvernement et des résultats obtenus pourrait être produit tous les cinq ans.

Pour la première fois, les citoyennes et les citoyens sont invités à se prononcer en commission parlementaire sur le contenu d'une politique de l'égalité entre les sexes. Ce sera l'occasion d'indiquer au gouvernement l'importance de s'engager à faire de l'égalité entre les sexes la base d'un nouveau contrat social.

Construire l'égalité des sexes

Que les hommes se lèvent !

par Françoise Guénette et Monique Durand

Les lois progressent, la réalité résiste. Les femmes sont encore minoritaires dans les lieux du pouvoir économique, politique ou social… et majoritaires parmi les victimes de violence et de pauvreté. Et le pourcentage impressionnant d'étudiantes en médecine n'y change rien.
Faut-il, pour parvenir à une véritable égalité de fait entre les hommes et les femmes, envisager d'autres stratégies ? Et associer plus étroitement les hommes aux luttes à poursuivre ? C'est une des voies que suggère le Conseil du statut de la femme, dans un avis qui sera étudié en commission parlementaire à la fin de janvier. La *Gazette des femmes* soupèse le pour et le contre.

La photo est troublante. Sur fond noir, 11 hommes fixent la caméra d'un air grave, ruban blanc à la poitrine (voir « Une campagne qui frappe », p. 6). Il y a là quatre ministres, un chef autochtone, un homme d'affaires, deux artistes, un joueur de hockey, le père d'une jeune femme sauvagement assassinée et le premier ministre du Québec, Jean Charest. Leur message : « La violence faite aux femmes, ça nous frappe aussi ! Ensemble, nous la dénonçons et la condamnons. »

Publiée grand format dans les quotidiens québécois à la veille du 15e anniversaire de la tuerie de Polytechnique, la publicité a de quoi réjouir la féministe la plus cynique, qui se prend à rêver. Et si les hommes du Québec se levaient, partout, pour combattre la violence et promouvoir l'égalité, aux côtés des femmes, dans le plus beau des PPP ?

Cette publicité, une initiative de Michelle Courchesne, ministre responsable de la Condition féminine, financée par le Cabinet du premier ministre et diffé-

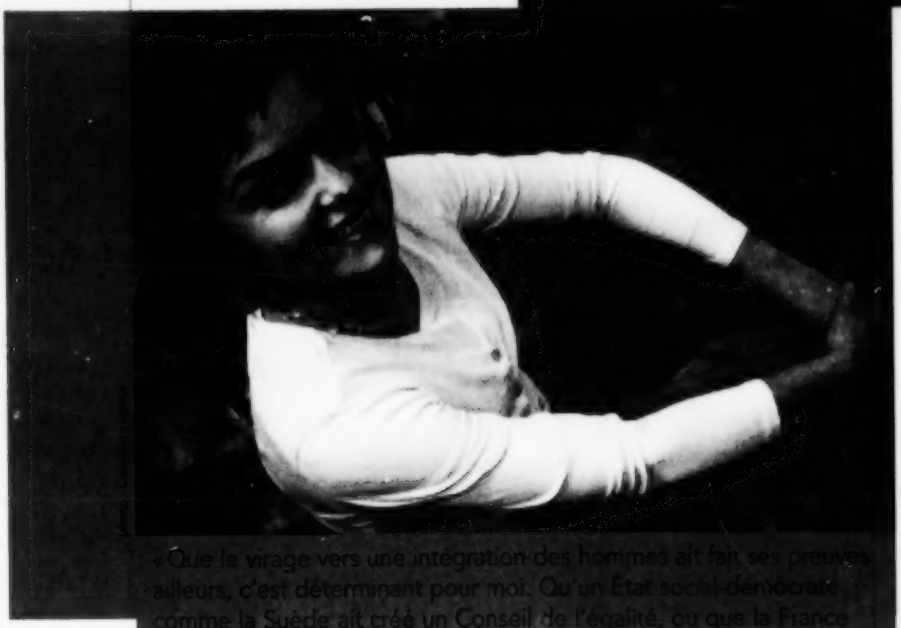

« Que le virage vers une intégration des hommes ait fait ses preuves ailleurs, c'est déterminant pour moi. Qu'un État social-démocrate comme la Suède ait créé un Conseil de l'égalité, ou que la France ait adopté une Charte de l'égalité impliquant 300 partenaires, ça devrait rassurer les groupes de femmes d'ici. »
Christine Fréchette

rents ministères, illustre bien l'esprit de l'État sur la question de l'égalité entre les sexes. En février 2004, la ministre Courchesne demandait au Conseil du statut de la femme (CSF) de lui proposer un nouveau concept de l'égalité et de nouvelles orientations. La politique en condition féminine *Un avenir à partager*, entrée en vigueur en 1993, vient de se terminer. Un bilan et une nouvelle lancée s'imposent.

Après quelques mois de travaux, le CSF accouche de l'avis *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*. Il recommande au gouvernement d'adopter une triple approche. Les deux premières voies sont connues: la première est *spécifique* (poursuivre les actions visant les femmes), la seconde *transversale* (garantir que les politiques publiques aillent dans le sens de l'égalité). Mais le Conseil suggère d'ajouter une approche *sociétale*, c'est-à-dire faire de l'égalité un enjeu social en mobilisant plus largement les hommes et les acteurs sociaux.

Pourquoi cette nouvelle stratégie? « Nous avons fait de formidables bonds en avant », reconnaît d'emblée Thérèse Mailloux, secrétaire générale du CSF, l'une des coordonnatrices de l'avis. « Il n'y a plus d'inégalités criantes en matière d'éducation. Nos filles forment la majorité dans plusieurs facultés universitaires. Et en santé, les soins prodigués aux femmes ont beaucoup progressé. » Mais il est clair, et l'avis le rappelle chiffres à l'appui, que les Québécoises n'ont pas acquis l'égalité de fait: écarts salariaux, violence conjugale et sexuelle, sous-représentation politique. Et le fardeau de la conciliation travail-famille est encore bien ancré sur leurs épaules.

« L'égalité entre les sexes n'est pas une affaire de femmes. C'est une question de justice sociale. »
Elizabeth Wright

Le mouvement des femmes peut-il continuer de tenir seul le fort de l'égalité? Des chercheuses, des militantes et des féministes d'État ont suivi de près l'évolution du dernier quart de siècle. Elles ont l'impression que, portés seulement par les femmes, certains dossiers stagnent. L'accès au pouvoir, le partage des responsabilités parentales et domestiques, l'égalité sur le marché du travail, le recul de la violence supposent des modifications chez les hommes et dans les institutions. De là l'idée d'impliquer les hommes dans la quête de l'égalité, de nouer des alliances avec les plus influents au sein des conseils municipaux, des commissions de transport, des conférences régionales des élus, partout.

Et les temps semblent mûrs pour un changement de ton. La perception trop commune, c'est que l'égalité est atteinte et que ce sont maintenant les garçons et les hommes qui ont le plus de problèmes. Et puis, bien des jeunes femmes trouvent « victimaire » le discours de la condition féminine. « Certaines nous disent: "Les hommes avec lesquels on vit ne ressemblent pas à vos pères et à vos grands-pères. Votre discours ne colle plus à notre réalité" », enchaîne Thérèse Mailloux.

Parmi ces jeunes féministes, Christine Fréchette et Catherine Boucher. La première est cofondatrice de la coalition Bébés du millénaire et présidente fondatrice du Forum sur l'intégration nord-américaine. La seconde a milité dans des associations étudiantes et à la Fédération des femmes du Québec. Les deux ont signé dans *Le Devoir* un long plaidoyer pour une approche renouvelée, appuyées par une quarantaine de femmes et d'hommes de tous âges.

Elles suggèrent par exemple, à l'instar du Conseil qui le propose depuis 1990, de miser sur les pères pour faire progresser la conciliation travail-famille. « Le gouvernement suédois offre aux nouveaux pères des congés non transférables, d'un mois minimum, et on commence à voir des résultats positifs en termes d'implication paternelle, dit Catherine Boucher. Pourquoi pas ici? Il y a tout un terreau fertile de jeunes pères à cultiver, pour changer à long terme et en profondeur l'image des hommes. »

Elles proposent d'encourager les garçons à choisir des métiers hautement féminisés, comme l'enseignement ou la santé. « En adoptant, s'il le faut, des mesures d'action positive, ajoute Christine Fréchette. Et si on recrute plus

photo : Caroline Hayeur

« Que le virage vers une intégration des hommes ait fait ses preuves ailleurs, c'est déterminant pour moi. Qu'un État social-démocrate comme la Suède ait créé un Conseil de l'égalité, ou que la France ait adopté une Charte de l'égalité impliquant 300 partenaires, ça devrait rassurer les groupes de femmes d'ici. »
Christine Fréchette

rents ministères, illustre bien l'esprit de l'État sur la question de l'égalité entre les sexes. En février 2004, la ministre Courchesne demandait au Conseil du statut de la femme (CSF) de lui proposer un nouveau concept de l'égalité et de nouvelles orientations. La politique en condition féminine *Un avenir à partager*, entrée en vigueur en 1993, vient de se terminer. Un bilan et une nouvelle lancée s'imposent.

Après quelques mois de travaux, le CSF accouche de l'avis *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*. Il recommande au gouvernement d'adopter une triple approche. Les deux premières voies sont connues : la première est *spécifique* (poursuivre les actions visant les femmes), la seconde *transversale* (garantir que les politiques publiques aillent dans le sens de l'égalité). Mais le Conseil suggère d'ajouter une approche *sociétale*, c'est-à-dire faire de l'égalité un enjeu social en mobilisant plus largement les hommes et les acteurs sociaux.

Pourquoi cette nouvelle stratégie? « Nous avons fait de formidables bonds en avant », reconnaît d'emblée Thérèse Mailloux, secrétaire générale du CSF, l'une des coordonnatrices de l'avis. « Il n'y a plus d'inégalités criantes en matière d'éducation. Nos filles forment la majorité dans plusieurs facultés universitaires. Et en santé, les soins prodigués aux femmes ont beaucoup progressé. » Mais il est clair, et l'avis le rappelle chiffres à l'appui, que les Québécoises n'ont pas acquis l'égalité de fait : écarts salariaux, violence conjugale et sexuelle, sous-représentation politique. Et le fardeau de la conciliation travail-famille est encore bien ancré sur leurs épaules.

« L'égalité entre les sexes n'est pas une affaire de femmes. C'est une question de justice sociale. »
Elizabeth Wright

Le mouvement des femmes peut-il continuer de tenir seul le fort de l'égalité? Des chercheuses, des militantes et des féministes d'État ont suivi de près l'évolution du dernier quart de siècle. Elles ont l'impression que, portés seulement par les femmes, certains dossiers stagnent. L'accès au pouvoir, le partage des responsabilités parentales et domestiques, l'égalité sur le marché du travail, le recul de la violence supposent des modifications chez les hommes et dans les institutions. De là l'idée d'impliquer les hommes dans la quête de l'égalité, de nouer des alliances avec les plus influents au sein des conseils municipaux, des commissions de transport, des conférences régionales des élus, partout.

Et les temps semblent mûrs pour un changement de ton. La perception trop commune, c'est que l'égalité est atteinte et que ce sont maintenant les garçons et les hommes qui ont le plus de problèmes. Et puis, bien des jeunes femmes trouvent « victimaire » le discours de la condition féminine. « Certaines nous disent : "Les hommes avec lesquels on vit ne ressemblent pas à vos pères et à vos grands-pères. Votre discours ne colle plus à notre réalité" », enchaîne Thérèse Mailloux.

Parmi ces jeunes féministes, Christine Fréchette et Catherine Boucher. La première est cofondatrice de la coalition Bébés du millénaire et présidente fondatrice du Forum sur l'intégration nord-américaine. La seconde a milité dans des associations étudiantes et à la Fédération des femmes du Québec. Les deux ont signé dans *Le Devoir* un long plaidoyer pour une approche renouvelée, appuyées par une quarantaine de femmes et d'hommes de tous âges.

Elles suggèrent par exemple, à l'instar du Conseil qui le propose depuis [illegible], de miser sur les pères pour faire progresser la conciliation travail-famille. « Le gouvernement suédois offre aux nouveaux pères des congés non transférables d'un mois minimum et on commence à voir des résultats positifs en termes d'implication paternelle », dit Catherine Boucher. Pourquoi pas ici? Il y a tout un terrain fertile de jeunes pères à cultiver, pour changer à long terme et en profondeur l'image des hommes.

Elles proposent d'encourager les garçons à choisir des métiers traditionnellement féminisés, comme l'enseignement ou la santé. « En adoptant s'il le faut des mesures d'action positive », ajoute Christine Fréchette. [illegible] plus

d'hommes pour ces métiers, je suis sûre que les conditions de travail vont s'y améliorer! » Elles estiment prioritaire de travailler aussi auprès des hommes immigrants pour les convaincre que l'égalité au Québec est une valeur non négociable… Elles affirment enfin que trouver des solutions aux problèmes qui touchent particulièrement les hommes et les garçons, comme le décrochage scolaire, la violence et le suicide, améliorera la vie de leurs mères, sœurs et conjointes.

Attention toutefois, met en garde Thérèse Mailloux: « Ces problèmes ne proviennent pas de discriminations systémiques ou de rapports de pouvoir inégaux entre les sexes. Mais ils peuvent être abordés avec une perception féministe qui pourrait contribuer à les résoudre. » Tout en maintenant une approche spécifique pour les femmes, l'avis du Conseil prend résolument un virage inclusif. « Travailler avec les hommes, y dit-on, c'est les convier à faire partie de la solution en devenant coresponsables avec les femmes de l'analyse des problèmes d'inégalité dont ils font intrinsèquement partie et imaginer avec elles les solutions à mettre de l'avant. »

> « Des problèmes comme le suicide ou la sous-performance scolaire sont très réels, mais ne relèvent pas d'une discrimination systémique. Ils ne doivent donc pas être traités selon la même logique et par les mêmes organismes que les problèmes des femmes qui, eux, sont attribuables à des rapports inégalitaires. »
>
> Francine Descarries

Cette vague vient de loin. Déjà à Pékin en 1995, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, sous l'égide des Nations Unies, contenait en germe un appel à un nouveau partenariat fondé sur l'égalité des femmes et des hommes. Un appel repris par le Conseil de l'Europe, qui publiait en 2002 *Promouvoir l'égalité entre les sexes : un défi commun aux femmes et aux hommes*. Un appel aussi entendu par des pays très progressistes comme la Suède, la Norvège, le Danemark et la France.

Les pays nordiques semblent donner le ton. En Suède, depuis 1974 déjà, les gouvernements valorisent la fonction paternelle par l'octroi d'un congé parental réservé aux pères et par des projets de formation. Ce pays injecte aussi des fonds importants pour soutenir les hommes qui luttent contre la violence conjugale. L'Islande, la Norvège et la Finlande ont des programmes similaires. En Suède et en Norvège, on travaille aussi à augmenter le nombre d'hommes dans des métiers habituellement pratiqués par des femmes: gardiens, enseignants, soignants. Dans beaucoup de pays européens, on préfère des structures d'égalité plutôt que de « condition féminine ».

En France, on a cherché à mobiliser tous les acteurs sociaux autour de l'objectif de l'égalité en adoptant, le 8 mars 2004, la Charte de l'égalité, qui veut introduire progressivement une culture de l'égalité. La Charte a rallié 300 partenaires majeurs comme l'Association des régions de France, l'Association des maires de France, des syndicats, des comités d'entreprises. Ces partenaires se sont engagés à nommer des responsables de la parité pour promouvoir dans les entreprises le label « égalité professionnelle » et les congés paternels.

En mars 2004, la Commission de la condition de la femme de l'ONU invitait les États à se tourner vers les hommes. Elizabeth Wright, directrice du Bureau pour la promotion de la femme de la communauté bahá'íe du Canada, assistait à cette réunion à New York. « L'un des principaux sujets à l'ordre du jour était le rôle des hommes et des garçons et on y a adopté une résolution qui encourage les hommes à participer entièrement à toutes les actions entreprises en vue de l'égalité… mais en précisant que les ressources attribuées aux femmes et aux filles ne doivent pas être réduites. »

Le chercheur torontois Michael Kaufman est convaincu que le plus sûr moyen de courir à l'échec est de ne pas impliquer les hommes.

Elle a trouvé révélatrice cette discussion à l'échelle internationale. « On entendait les résistances de certains pays. Les traditions, les stéréotypes, les privilèges sont difficiles à abandonner, mais la mondialisation des problèmes familiaux et sociaux nous oblige à passer à la prochaine étape: développer la conscience et le sens des responsabilités des hommes. L'égalité entre les sexes n'est pas une affaire de femmes. C'est une question de justice sociale. » À preuve, de nombreuses organisations internationales travaillent aujourd'hui avec des hommes et des garçons dans des projets centrés sur le partage des responsabilités familiales et ménagères, l'hygiène sexuelle et procréative et la pandémie du VIH/sida.

Quand la *Gazette des femmes* le joint à Toronto, Michael Kaufman est sur le point de s'envoler pour l'Inde. Il y animera un atelier destiné à des leaders d'organisations non gouvernementales (ONG) et portant sur le rôle des hommes et des garçons, à la demande de Save the Children et de UNIFEM.

Chercheur, essayiste, l'un des fondateurs de la Campagne du ruban blanc – cette initiative internationale d'hommes s'opposant à la violence faite aux femmes –, Michael Kaufman parcourt le monde depuis 20 ans pour déconstruire le sexisme et promouvoir l'égalité. Ses travaux sur la masculinité font école, alors que les Men's Studies se multiplient aux États-Unis.

Convaincu que le plus sûr moyen de courir à l'échec est de ne pas impliquer

d'hommes pour ces métiers, je suis sûre que les conditions de travail vont s'y améliorer!» Elles estiment prioritaire de travailler aussi auprès des hommes immigrants pour les convaincre que l'égalité au Québec est une valeur non négociable… Elles affirment enfin que trouver des solutions aux problèmes qui touchent particulièrement les hommes et les garçons, comme le décrochage scolaire, la violence et le suicide, améliorera la vie de leurs mères, sœurs et conjointes.

Attention toutefois, met en garde Thérèse Mailloux: «Ces problèmes ne proviennent pas de discriminations systémiques ou de rapports de pouvoir inégaux entre les sexes. Mais ils peuvent être abordés avec une perception féministe qui pourrait contribuer à les résoudre.» Tout en maintenant une approche spécifique pour les femmes, l'avis du Conseil prend résolument un virage inclusif. «Travailler avec les hommes, y dit-on, c'est les convier à faire partie de la solution en devenant coresponsables avec les femmes de l'analyse des problèmes d'inégalité dont ils font intrinsèquement partie et imaginer avec elles les solutions à mettre de l'avant.»

> «Des problèmes comme le suicide ou la sous-performance scolaire sont très réels, mais ne relèvent pas d'une discrimination systémique. Ils ne doivent donc pas être traités selon la même logique et par les mêmes organismes que les problèmes des femmes qui, eux, sont attribuables à des rapports inégalitaires.»
> Francine Descarries

Cette vague vient de loin. Déjà à Pékin en 1995, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, sous l'égide des Nations Unies, contenait en germe un appel à un nouveau partenariat fondé sur l'égalité des femmes et des hommes. Un appel repris par le Conseil de l'Europe, qui publiait en 2002 *Promouvoir l'égalité entre les sexes: un défi commun aux femmes et aux hommes.* Un appel aussi entendu par des pays très progressistes comme la Suède, la Norvège, le Danemark et la France.

Les pays nordiques semblent donner le ton. En Suède, depuis 1974 déjà, les gouvernements valorisent la fonction paternelle par l'octroi d'un congé parental réservé aux pères et par des projets de formation. Ce pays injecte aussi des fonds importants pour soutenir les hommes qui luttent contre la violence conjugale. L'Islande, la Norvège et la Finlande ont des programmes similaires. En Suède et en Norvège, on travaille aussi à augmenter le nombre d'hommes dans des métiers habituellement pratiqués par des femmes: gardiens, enseignants, soignants. Dans beaucoup de pays européens, on préfère des structures d'égalité plutôt que de «condition féminine».

En France, on a cherché à mobiliser tous les acteurs sociaux autour de l'objectif de l'égalité en adoptant, le 8 mars 2004, la Charte de l'égalité, qui veut introduire progressivement une culture de l'égalité. La Charte a rallié 300 partenaires majeurs comme l'Association des régions de France, l'Association des maires de France, des syndicats, des comités d'entreprises. Ces partenaires se sont engagés à nommer des responsables de la parité pour promouvoir dans les entreprises le label «égalité professionnelle» et les congés paternels.

En mars 2004, la Commission de la condition de la femme de l'ONU invitait les États à se tourner vers les hommes. Elizabeth Wright, directrice du Bureau pour la promotion de la femme de la communauté bahá'ie du Canada, assistait à cette réunion à

New York. «L'un des principaux sujets à l'ordre du jour était le rôle des hommes et des garçons et on y a adopté une résolution qui encourage les hommes à participer entièrement à toutes les actions entreprises en vue de l'égalité… mais en précisant que les ressources attribuées aux femmes et aux filles ne doivent pas être réduites.»

Elle a trouvé révélatrice cette discussion à l'échelle internationale. «On entendait les résistances de certains pays. Les traditions, les stéréotypes, les privilèges sont difficiles à abandonner, mais la mondialisation des problèmes familiaux et sociaux nous oblige à passer à la prochaine étape: développer la conscience et le sens des responsabilités des hommes. L'égalité entre les sexes n'est pas une affaire de femmes. C'est une question de justice sociale.» À preuve, de nombreuses organisations internationales travaillent aujourd'hui avec des hommes et des garçons dans des projets centrés sur le partage des responsabilités familiales et ménagères, l'hygiène sexuelle et procréative et la pandémie du VIH/sida.

Quand la *Gazette des femmes* le joint à Toronto, Michael Kaufman est sur le point de s'envoler pour l'Inde. Il y animera un atelier destiné à des leaders d'organisations non gouvernementales (ONG) et portant sur le rôle des hommes et des garçons, à la demande de Save the Children et de UNIFEM.

Chercheur, essayiste, l'un des fondateurs de la Campagne du ruban blanc – cette initiative internationale d'hommes s'opposant à la violence faite aux femmes –, Michael Kaufman parcourt le monde depuis 20 ans pour déconstruire le sexisme et promouvoir l'égalité. Ses travaux sur la masculinité font école, alors que les Men's Studies se multiplient aux États-Unis.

Convaincu que le plus sûr moyen de courir à l'échec est de ne pas impliquer

Michelle Courchesne
Ministre des Relations avec les citoyens
et de l'Immigration et responsable
de la Condition féminine

Vers un nouveau contrat social, un passage attendu pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Au cours des dernières décennies, les transformations majeures de la société ont entraîné des progrès remarquables pour les femmes dans plusieurs aspects de la vie sociale, économique et politique du Québec. Les efforts déployés ont en outre permis de faire des avancées qui se sont concrétisées par une égalité de droits entre les Québécoises et les Québécois.

Toutefois, l'égalité de fait demeure un objectif à atteindre et exige que, collectivement, nous allions plus loin dans nos réflexions et dans nos actions.

Nous devons insuffler une vision moderne au travail amorcé en matière d'atteinte de l'égalité. C'est ensemble que nous définirons un nouveau contrat social pour atteindre cet idéal où les Québécoises et les Québécois contribueront en toute équité à l'avenir du Québec.

Québec

les hommes, dans la lutte au VIH/sida par exemple, M. Kaufman propose plusieurs stratégies dans un vaste cadre d'intervention élaboré à la demande de UNIFEM. Il faut éviter les généralisations et les stéréotypes (tous les hommes ne sont pas violents, entre autres). Faire appel à la responsabilité plutôt qu'user de reproches. Adapter les approches selon les groupes d'âge. Mais tout d'abord, ne pas sous-estimer la peur des hommes: « Le fait d'associer la masculinité au pouvoir est une notion intériorisée par les garçons dans leur personnalité en développement. [...] Perdre le pouvoir, c'est perdre sa virilité. » Paradoxalement, se maintenir à la tête du pouvoir est pour eux la cause d'énormes souffrances.

Or, insiste le chercheur, cette souffrance, réelle, ne peut servir d'excuse à leurs actes de violence ou de discrimination à l'égard des femmes: « Même si nous reconnaissons leurs frustrations et leurs peurs, nous le disons clairement: ce n'est qu'en remettant en question leur pouvoir et leurs privilèges que les hommes – et le monde – pourront avancer. »

Les hommes seraient donc à la fois bénéficiaires et victimes du patriarcat ? Dans *Les vulnérabilités masculines*, un essai publié en 2004 (Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine), le psychologue Richard Cloutier s'interroge: pourquoi les hommes, qui dominent le monde, sont-ils physiquement et psychologiquement plus fragiles que les femmes? Pourquoi tant de comportements à risques, d'hyperactivité, de délinquance, d'échecs scolaires, d'accidents, de suicides, de violence sexuelle?

Pour des raisons à la fois biologiques (compétition des mâles pour les ressources reproductives) et psychosociales (socialisation fortement stéréotypée selon le sexe), les hommes sont des accros du pouvoir, victimes de cette dépendance. Ainsi, ils s'engagent dans la mesure, justement, où ils ont du pouvoir: dans les milieux des affaires, de la politique et du sport... plus que dans le ménage de la maison, l'éducation des enfants ou les soins des aînés.

La vulnérabilité des hommes résulte aussi de leur retard à réagir au repositionnement social des femmes: baignés « dans des mondes médiatiques violents et tordus sur le plan des rapports interpersonnels », désormais colocataires d'un monde du travail où le savoir et les technologies remplacent la force brute, les hommes ne savent plus à quel modèle se vouer, et peinent à se redéfinir collectivement comme les femmes l'ont fait depuis 30 ans. « D'autant plus, avoue Richard Cloutier en entrevue, que beaucoup d'hommes n'ont même pas conscience du problème. »

Au-delà des antagonismes stériles, il souhaite d'abord « qu'on distingue le machisme – que l'on veut voir disparaître – de la masculinité, qui doit devenir acceptable, équitable ». Une masculinité qui reste, hélas!, à construire. Réussir la socialisation des garçons exigera plusieurs solutions, poursuit-il, « plus subtiles que de revenir aux écoles non mixtes des années 1950 ». Encourager la paternité, rapprocher les hommes des enfants, bien sûr. « Ce qui serait aussi bon pour les enfants que pour les pères, ajoute Michael Kaufman. Les filles comme les garçons verraient qu'un homme, un vrai, c'est aussi un donneur de soins. »

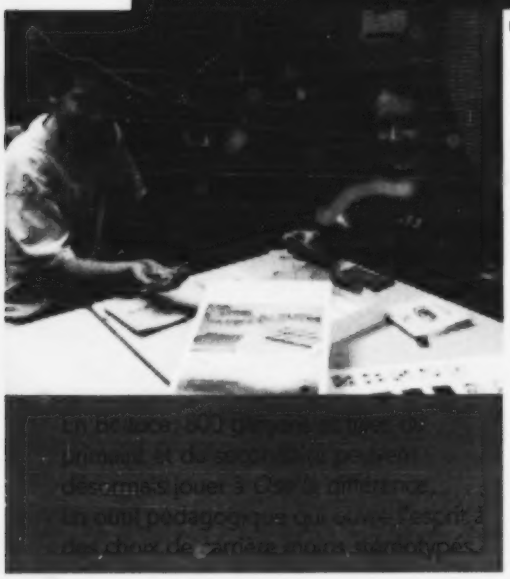

photo : *Le Soleil*

En Beauce, 800 garçons du primaire et du secondaire peuvent désormais jouer à *Ose la différence*, un outil pédagogique qui ouvre l'esprit à des choix de carrière moins stéréotypés.

Déjà, sur le terrain, des projets jaillissent pour influencer la socialisation des garçons. À Toronto, par exemple, un programme dans les écoles élémentaires, *Boys for Babies*, jumelle des garçons de 10 à 12 ans et les bébés d'une garderie locale afin d'apprendre aux garçons les soins de base aux enfants. En Nouvelle-Écosse, le groupe Men for Change aide des jeunes de 12 à 15 ans à développer des attitudes d'égalité dans leur vie quotidienne.

Plus près de nous, en Beauce, 800 jeunes du primaire et du secondaire peuvent désormais jouer à *Ose la différence*. Cet outil pédagogique a été développé par Passeport Travail, un organisme d'employabilité, et la Commission scolaire Beauce-Etchemin. L'objectif : intéresser les jeunes, garçons comme filles, aux métiers non traditionnels. Après tout, s'il y a maintenant des femmes poseuses de lignes ou mécaniciennes, il y a peu d'esthéticiens, d'infirmiers ou d'éducateurs en garderie. Pourtant, les garçons auraient plus d'intérêt qu'on le pense pour les « métiers de filles ». Danielle Giguère, de Passeport Travail, a souvent visité des classes du secondaire : « On leur ouvre l'esprit à des choix moins stéréotypés… même si les gars attendent parfois la fin du cours pour venir s'informer, sur un ton un peu sarcastique, des possibilités en coiffure ou en esthétique. »

Contre la violence faite aux femmes – un chantier plus avancé –, des hommes y ont été associés depuis plusieurs années. En 1994 déjà, 10 Québécois connus appuyaient la campagne de financement des CALACS, les centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel. En 2003, 9 personnalités masculines du Nouveau-Brunswick, dont le lieutenant-gouverneur Herménégilde Chiasson et le premier ministre Bernard Lord, se déclaraient solidaires avec une affiche-choc : « Il n'est pas suffisant pour nous, en tant qu'hommes, de ne pas être violents. Nous ne tolérons pas le manque de respect et la violence autour de nous. » Sans parler de l'internationale Campagne du ruban blanc, ou de l'infatigable Collectif masculin contre le sexisme.

Sur le terrain, des ententes entre groupes laissent présager une meilleure concertation. L'exemple du protocole unissant La Séjournelle et L'Accord Mauricie est souvent cité : depuis 2000, cette maison pour femmes violentées de Shawinigan et ce centre d'intervention pour hommes violents travaillent de concert pour mieux intervenir auprès des victimes et des agresseurs. Depuis l'automne, l'initiative s'est étendue au Toit de l'amitié de La Tuque. Ainsi, les conjointes des hommes traités à L'Accord Mauricie auront accès à tous les services gratuits et confidentiels de la maison d'hébergement de La Tuque.

C'est en misant sur ce type de concertation que le CSF propose de forger de nouvelles alliances avec des organisations comme les conférences régionales des élus, les commissions scolaires, les municipalités, sans oublier les alliés traditionnels : syndicats, groupes communautaires, milieu de la recherche, etc. L'avis définit les priorités, de la lutte aux stéréotypes sexistes à l'élimination des violences, insiste sur l'octroi des ressources nécessaires, sur la responsabilité partagée des parlementaires et des acteurs sociaux.

> « Les femmes ont besoin d'alliés et de partenaires pour avancer sérieusement vers une égalité réelle et quotidienne. Mais il nous faut conserver des espaces de non-mixité. »
> Françoise David

On suggère, par exemple, une commission parlementaire permanente, la création d'une Table des partenaires de l'égalité destinée à la mobilisation et à la concertation, ou encore la formation de comités de travail mixtes voués à des dossiers spécifiques comme les stéréotypes sexuels. Mais l'avis ne se prononce pas sur les structures qui devraient accompagner un aussi vaste contrat social. Et c'est là que le bât pourrait blesser.

Plusieurs se demandent ce qu'il adviendra alors de l'actuel Conseil, ainsi que du Secrétariat à la condition féminine (qui fait le suivi de la politique en condition féminine). Seront-ils fusionnés en un seul et nouveau Conseil de l'égalité, comme en Suède ? Un conseil mixte, qui plus est ?

La ministre Courchesne ne tranchera qu'après la commission parlementaire, mais les rumeurs qui courent depuis plusieurs mois alimentent les craintes du côté du mouvement des femmes. Peur de perdre des acquis fragiles, peur d'ouvrir la porte aux masculinistes, peur d'un virage prématuré alors que trop de jeunes Québécoises et Québécois vivent dans l'illusion d'une égalité déjà atteinte, peur enfin de la réingénierie d'un gouvernement jugé conservateur.

Plusieurs féministes influentes présenteront donc en commission parlementaire des avis assez critiques. Ainsi, Michèle Asselin, présidente de la Fédération des femmes du Québec, tout en se disant rassurée par le maintien d'une approche spécifique aux femmes, se battra pour maintenir le financement des groupes et une structure forte.

Devant l'éventualité d'un Conseil de l'égalité mixte, elles sont nombreuses, jeunes et moins jeunes, à résister. Ainsi, une chercheuse universitaire qui a passé sa vie à travailler et à publier avec des hommes, avec plaisir, se dit « réticente à

voir des hommes au sein des structures de condition féminine, même des proféministes». D'ailleurs, selon elle, ces derniers ne le demandent pas. Ils préfèrent plutôt appuyer les féministes, comme ces 1 000 hommes qui ont signé la pétition diffusée sur le site de Sisyphe pour conserver le Conseil du statut de la femme et le Secrétariat à la condition féminine. Autrement dit, ils sont là en soutien, et ne veulent pas décider des orientations et des ressources à octroyer.

On craint aussi de voir les enjeux des femmes noyés dans le grand fourre-tout de l'égalité. Pour Francine Descarries, professeure de sociologie à l'UQÀM et directrice de l'Alliance de recherche IREF/Relais-Femmes, les problèmes des femmes et des hommes ne sont pas symétriques: «De tout temps, les hommes ont connu leurs propres difficultés ou crises de la masculinité, dit-elle, mais on s'en sert actuellement pour justifier une charge antiféministe. Des problèmes comme le suicide ou la sous-performance scolaire sont très réels, mais ne relèvent pas d'une discrimination systémique. Ils ne doivent donc pas être traités selon la même logique et par les mêmes organismes que les problèmes des femmes qui, eux, sont attribuables à des rapports inégalitaires.»

Plusieurs militantes ont peur des reculs. «Dans la conjoncture actuelle, explique l'une d'elle, les ressources de l'État sont limitées: ce serait comme puiser dans les fonds consacrés au logement social pour financer la transformation en condos...»

Yannick Demers renchérit: «Des instances mixtes existent déjà pour régler ces problèmes: les services sociaux pour le suicide, le ministère de l'Éducation pour le décrochage. Les groupes féministes sont là pour résoudre les problèmes des femmes et nous, les hommes, nous n'avons pas à y mettre le nez.» Le commentaire semble étonnant, provenant d'un membre du groupe de travail Hommes contre le patriarcat. «Les hommes qui le veulent sont déjà associés à la quête de l'égalité, dit-il. Si on met de l'énergie à aller chercher des hommes en changeant les structures, avec un Conseil de l'égalité par exemple, on va attirer des hommes qui voudront défendre leurs propres intérêts, revaloriser les privilèges masculins. À côté des masculinistes les plus haineux, il y a toute une gamme de penseurs et d'intellos qui, sans être forcément antiféministes, ramènent sur la table la souffrance masculine soi-disant due à l'avancée des femmes et masquent les désavantages structurels subis par les femmes. Ils profiteraient de la tribune pour imposer les sujets à la mode: décrochage scolaire, suicide des hommes...»

«Il ne faut pas avoir peur des hommes qui partagent la vision des féministes, lui répond Catherine Boucher. Il est même important qu'il y ait un message féministe porté par des hommes. Surtout, il ne faut pas laisser les masculinistes occuper tout le terrain de la condition masculine et de la condition des pères. Un Conseil de l'égalité serait utile à condition qu'il serve justement à créer des mesures concrètes pour inciter les hommes à s'investir dans la sphère privée.»

Ces fameux masculinistes, si médiatisés, sont bien minoritaires «mais leurs obsessions prennent trop de place et nous rendent méfiantes. Comme si la méfiance pouvait être une position politique!» Celle qui parle s'appelle Marie-Josée Béchard, candidate au doctorat en histoire à l'Université de Montréal. «Je refuse, dit-elle, de voir les choses en noir et blanc; il y a des hommes opprimés et des femmes oppresseurs. Il y a, à côté des masculinistes rétrogrades, des hommes qui désirent un monde égalitaire, qui peuvent et doivent participer au mouvement féministe, car être féministe n'est pas lié au sexe ou au genre. C'est la croyance en des rapports égalitaires et la mise en pratique de ces croyances qui nous définissent comme féministes. Comment y aller concrètement, quels groupes ouvrir ou garder non mixtes? Le séparatisme a été un compromis nécessaire au début du féminisme, mais je crois que nous devrions maintenant développer des pratiques mixtes. La recherche, par exemple: je pense que des hommes devraient s'impliquer dans les recherches féministes et des femmes, dans la recherche sur la masculinité, alors que les deux champs sont actuellement plutôt "ghettoïsés".»

Porte-parole d'Option citoyenne – bel exemple d'un mouvement mixte qui revendique le féminisme –, Françoise David nuance: «Les femmes ont besoin d'alliés et de partenaires pour avancer sérieusement vers une égalité réelle et quotidienne. Mais il nous faut conserver des espaces de non-mixité. Une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence, par exemple, est un lieu de parole pour des femmes écorchées, un lieu d'appartenance et de découverte des raisons systémiques de leur souffrance. Les féministes, quant à elles, se sont donné des espaces de débat, de recherche, d'organisation collective, et elles doivent les conserver. Cela n'empêche nullement les comités, les coalitions ou les campagnes mixtes de se développer. Et cela se fait déjà.»

photo : Le Soleil

En Beauce, 800 garçons et filles du primaire et du secondaire peuvent désormais jouer à *Ose la différence*, un outil pédagogique qui ouvre l'esprit à des choix de carrière moins stéréotypés.

Déjà, sur le terrain, des projets jaillissent pour influencer la socialisation des garçons. À Toronto, par exemple, un programme dans les écoles élémentaires, *Boys for Babies*, jumelle des garçons de 10 à 12 ans et les bébés d'une garderie locale afin d'apprendre aux garçons les soins de base aux enfants. En Nouvelle-Écosse, le groupe Men for Change aide des jeunes de 12 à 15 ans à développer des attitudes d'égalité dans leur vie quotidienne.

Plus près de nous, en Beauce, 800 jeunes du primaire et du secondaire peuvent désormais jouer à *Ose la différence*. Cet outil pédagogique a été développé par Passeport Travail, un organisme d'employabilité, et la Commission scolaire Beauce-Etchemin. L'objectif : intéresser les jeunes, garçons comme filles, aux métiers non traditionnels. Après tout, s'il y a maintenant des femmes poseuses de lignes ou mécaniciennes, il y a peu d'esthéticiens, d'infirmiers ou d'éducateurs en garderie. Pourtant, les garçons auraient plus d'intérêt qu'on le pense pour les « métiers de filles ». Danielle Gagnère, de Passeport Travail, a souvent visité des classes du secondaire : « On leur ouvre l'esprit à des choix moins stéréotypés… même si les gars attendent parfois la fin du cours pour venir s'informer, sur un ton un peu sarcastique, des possibilités en coiffure ou en esthétique. »

Contre la violence faite aux femmes – un chantier plus avancé –, des hommes y ont été associés depuis plusieurs années. En 1994 déjà, 10 Québécois connus appuyaient la campagne de financement des CALACS, les centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel. En 2003, 9 personnalités masculines du Nouveau-Brunswick, dont le lieutenant-gouverneur Hermenegilde Chiasson et le premier ministre Bernard Lord, se déclaraient solidaires avec une affiche-choc : « Il n'est pas suffisant pour nous, en tant qu'hommes, de ne pas être violents. Nous ne tolérons pas le manque de respect et la violence autour de nous. » Sans parler de l'Internationale Campagne du ruban blanc, ou de l'infatigable Collectif masculin contre le sexisme.

> « Les femmes ont besoin d'alliés et de partenaires pour avancer sérieusement vers une égalité réelle et quotidienne. Mais il nous faut conserver des espaces de non-mixité. »
> Françoise David

Sur le terrain, des ententes entre groupes laissent présager une meilleure concertation. L'exemple du protocole unissant La Séjournelle et l'Accord Mauricie est souvent cité : depuis 2000, cette maison pour femmes violentées de Shawinigan et ce centre d'intervention pour hommes violents travaillent de concert pour mieux intervenir auprès des victimes et des agresseurs. Depuis l'automne, l'initiative s'est étendue au Toit de l'amitié de La Tuque. Ainsi, les conjointes des hommes traités à l'Accord Mauricie auront accès à tous les services gratuits et confidentiels de la maison d'hébergement de La Tuque.

C'est en misant sur ce type de concertation que le CSF propose de forger de nouvelles alliances avec des organisations comme les conférences régionales des élus, les commissions scolaires, les municipalités, sans oublier les alliés traditionnels : syndicats, groupes communautaires, milieu de la recherche, etc. L'avis définit les priorités de la lutte aux stéréotypes sexistes à l'élimination des violences, insiste sur l'octroi des ressources nécessaires, sur la responsabilité partagée des parlementaires et des acteurs sociaux.

On suggère, par exemple, une commission parlementaire permanente, la création d'une Table des partenaires de l'égalité destinée à la mobilisation et à la concertation, ou encore la formation de comités de travail mixtes voués à des dossiers spécifiques comme les stéréotypes sexuels. Mais l'avis ne se prononce pas sur les structures qui devraient accompagner un aussi vaste contrat social. Et c'est là que le bât pourrait blesser.

Plusieurs se demandent ce qu'il adviendra alors de l'actuel Conseil, ainsi que du Secrétariat à la condition féminine (qui fait le suivi de la politique en condition féminine). Seront-ils fusionnés en un seul et nouveau Conseil de l'égalité, comme en Suède ? Un conseil mixte, qui plus est ?

La ministre Courchesne ne tranchera qu'après la commission parlementaire, mais les rumeurs qui courent depuis plusieurs mois alimentent les craintes du côté du mouvement des femmes. Peur de perdre des acquis fragiles, peur d'ouvrir la porte aux masculinistes, peur d'un virage prématuré alors que trop de jeunes Québécoises et Québécois vivent dans l'illusion d'une égalité déjà atteinte, peur enfin de la réingénierie d'un gouvernement jugé conservateur.

Plusieurs féministes influentes présenteront donc en commission parlementaire des avis assez critiques. Ainsi, Michèle Asselin, présidente de la Fédération des femmes du Québec, tout en se disant rassurée par le maintien d'une approche spécifique aux femmes, se battra pour maintenir le financement des groupes et une structure forte.

Devant l'éventualité d'un Conseil de l'égalité mixte, elles sont nombreuses, jeunes et moins jeunes, à résister. Ainsi, une chercheuse universitaire qui a passé sa vie à travailler et à publier avec des hommes, avec plaisir, se dit « réticente à

« Il faut beaucoup de temps : on ne change pas les mentalités par décret. »
Florence Montreynaud

voir des hommes au sein des structures de condition féminine, même des profeministes ». D'ailleurs, selon elle, ces derniers ne le demandent pas. Ils préfèrent plutôt appuyer les féministes, comme ces 1 000 hommes qui ont signé la pétition diffusée sur le site de Sisyphe pour conserver le Conseil du statut de la femme et le Secrétariat à la condition féminine. Autrement dit, ils sont là en soutien, et ne veulent pas décider des orientations et des ressources à octroyer.

On craint aussi de voir les enjeux des femmes noyés dans le grand fourre-tout de l'égalité. Pour Francine Descarries, professeure de sociologie à l'UQAM et directrice de l'Alliance de recherche IREF/Relais-Femmes, les problèmes des femmes et des hommes ne sont pas symétriques : « De tout temps, les hommes ont connu leurs propres difficultés ou crises de la masculinité, dit-elle, mais on s'en sert actuellement pour justifier une charge antiféministe. Des problèmes comme le suicide ou la sous-performance scolaire sont très réels, mais ne relèvent pas d'une discrimination systémique. Ils ne doivent donc pas être traités selon la même logique et par les mêmes organismes que les problèmes des femmes qui, eux, sont attribuables à des rapports inégalitaires. »

Yannick Demers renchérit : « Des instances mixtes existent déjà pour régler ces problèmes : les services sociaux pour le suicide, le ministère de l'Éducation pour le décrochage. Les groupes féministes sont là pour résoudre les problèmes des femmes et nous, les hommes, nous n'avons pas à y mettre le nez. » Le commentaire semble étonnant, provenant d'un membre du groupe de travail Hommes contre le patriarcat. « Les hommes qui le veulent sont déjà associés à la quête de l'égalité, dit-il. Si on met de l'énergie à aller chercher des hommes en changeant les structures, avec un Conseil de l'égalité par exemple, on va attirer des hommes qui voudront défendre leurs propres intérêts, revaloriser les privilèges masculins. À côté des masculinistes les plus haineux, il y a toute une gamme de penseurs et d'intellos qui, sans être forcément antiféministes, ramènent sur la table la souffrance masculine soi-disant due à l'avancée des femmes et masquent les désavantages structurels subis par les femmes. Ils profiteraient de la tribune pour imposer les sujets à la mode : décrochage scolaire, suicide des hommes… »

> Plusieurs militantes ont peur des reculs. « Dans la conjoncture actuelle, explique l'une d'elle, les ressources de l'État sont limitées : ce serait comme puiser dans les fonds consacrés au logement social pour financer la transformation en condos… »

« Il ne faut pas avoir peur des hommes qui partagent la vision des féministes, lui répond Catherine Boucher. Il est même important qu'il y ait un message féministe porté par des hommes. Surtout, il ne faut pas laisser les masculinistes occuper tout le terrain de la condition masculine et de la condition des pères. Un Conseil de l'égalité serait utile à condition qu'il serve justement à créer des mesures concrètes pour inciter les hommes à s'investir dans la sphère privée. »

Ces timeux masculinistes, si médiatisés, sont bien minoritaires – mais leurs obsessions prennent trop de place et nous rendent méfiantes. Comme si la méfiance pouvait être une position politique ! » Celle qui parle s'appelle Marie-Josée Bédard, candidate au doctorat en histoire à l'Université de Montréal. « Je refuse, dit-elle, de voir les choses en noir et blanc : il y a des hommes opprimés et des femmes oppresseurs. Il y a, à côté des masculinistes rétrogrades, des hommes qui désirent un monde égalitaire, qui peuvent et doivent participer au mouvement féministe, car être féministe n'est pas lié au sexe ou au genre. C'est la croyance en des rapports égalitaires et la mise en pratique de ces croyances qui nous définissent comme féministes. Comment y aller concrètement, quels groupes ouvrir ou garder non mixtes ? Le séparatisme a été un compromis nécessaire au début du féminisme, mais je crois que nous devrions maintenant développer des pratiques mixtes. La recherche, par exemple : je pense que des hommes devraient s'impliquer dans les recherches féministes et des femmes, dans la recherche sur la masculinité, alors que les deux champs sont actuellement plutôt "ghettoïsés". »

Porte-parole d'Option citoyenne – bel exemple d'un mouvement mixte qui revendique le féminisme –, Françoise David nuance : « Les femmes ont besoin d'alliés et de partenaires pour avancer sérieusement vers une égalité réelle et quotidienne. Mais il nous faut conserver des espaces de non-mixité. Une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence, par exemple, est un lieu de parole pour des femmes écorchées, un lieu d'appartenance et de découverte des raisons systémiques de leur souffrance. Les féministes, quant à elles, se sont donné des espaces de débat, de recherche, d'organisation collective, et elles doivent les conserver. Cela n'empêche nullement les comités, les coalitions ou les campagnes mixtes de se développer. Et cela se fait déjà. »

Évidemment, personne ne parle de rendre mixte tout le mouvement des femmes. Par contre, au sein de l'appareil gouvernemental, rappelle Thérèse Mailloux, du CSF, plusieurs hommes travaillent déjà aux côtés des femmes: «C'est en partie parce que des hommes nous ont soutenues que des progrès ont pu être réalisés. N'oublions pas qu'ils sont largement majoritaires au gouvernement. Il nous a fallu en contaminer plus d'un!»

Cela dit, il y a le nerf de la guerre, l'épineuse question des ressources. Plusieurs militantes ont peur des reculs. «Dans la conjoncture actuelle, explique l'une d'elles, les ressources de l'État sont limitées: ce serait comme puiser dans les fonds consacrés au logement social pour financer la transformation en condos...» Thérèse Mailloux a déjà entendu cette objection. «Notre avis pose des balises importantes: il n'est pas question de relâcher le soutien donné aux femmes et aux filles, ou de redistribuer des ressources actuellement consacrées aux femmes vers des actions ciblant les hommes.»

Christine Fréchette, qui a également participé à la réflexion menant à l'avis du Conseil, admet qu'il y aura «un danger réel, s'il y a diminution du budget. L'idéal serait d'ajouter de l'argent neuf pour les hommes. Cela dit, si l'on donne de l'argent pour traiter les hommes violents, on aide les femmes en même temps.»

L'éditorialiste Josée Boileau doute qu'on ajoutera des ressources, à cause du contexte. «Du grand réalisme avec un gouvernement qui ne jure que par le resserrement financier», écrit-elle avec ironie dans *Le Devoir* du 9 novembre dernier. Ce n'est pas sa seule réserve: «C'est bien joli d'interpeller le milieu local sur des enjeux d'égalité à l'heure où les conférences régionales des élus, créées par le gouvernement Charest et qui ont chassé la société civile des instances régionales, ont vu une chute marquée de la participation des femmes, celles-ci comptant pour une minorité d'élus municipaux.»

Le défi du partenariat, Anne-Marie Trudel est prête à le relever. Directrice générale de AGIR, la Table de concertation des groupes de femmes de l'Outaouais, elle travaille tous les jours avec des instances mixtes comme les conférences régionales des élus ou les ministères. «Il faut rallier ces hommes et aussi les femmes qui ne se disent pas féministes... À tous ces partenaires, je ne demande pas de profession de foi féministe. Il y a une condition cependant: il faut maintenir des groupes de femmes solides, sinon il n'y aura pas de partenariat d'égal à égal. Si on me coupe les fonds, je ne pourrai pas continuer le travail intersectoriel avec les partenaires de mon milieu.»

Michael Kaufman a la même approche avec la Campagne du ruban blanc: «Nous voulons des hommes de tout le spectre politique. Un homme n'a pas à dire "je suis féministe" pour nous appuyer. D'ailleurs, plusieurs ne le sont pas, mais ils sont convaincus que la violence contre les femmes doit cesser. Il ne faut pas demander un *credo* féministe de tous nos alliés. La plupart des hommes diraient non. Mais demandez-leur: Voulez-vous que votre fille soit à l'abri de la violence? Oui. Soit payée autant qu'un homme? Oui. Contrôle son corps? Oui.»

Faudrait-il alors, par stratégie, bannir à jamais le mot *féministe*? Au contraire, dit le chercheur: «Un organisme d'État, mixte ou pas, doit absolument agir dans un cadre féministe, et soutenir fermement les ressources pour femmes comme les refuges. Sinon, son discours sur l'égalité sera artificiel. La mobilisation du plus grand nombre ne doit pas servir d'excuse au gouvernement pour se dégager de ses responsabilités, même avec des ressources amoindries. L'État est là pour exprimer la volonté commune.»

Dans ce débat entre optimisme (un brin naïf?) et prudence (un tantinet excessive?), le premier camp invoque souvent les initiatives étrangères. «Que le virage vers une intégration des hommes ait fait ses preuves ailleurs, dit Christine Fréchette, c'est déterminant pour moi. Qu'un État social-démocrate comme la Suède ait créé un Conseil de l'égalité, ou que la France ait adopté une Charte de l'égalité impliquant 300 partenaires, ça devrait rassurer les groupes de femmes d'ici.»

«Il faut beaucoup de temps: on ne change pas les mentalités par décret», rétorque Florence Montreynaud, qui a «l'impression que la Charte de l'égalité de la France est passée quasi inaperçue, prenant peu de place dans les médias, le discours public et même chez les groupes de femmes».

La grande historienne française approuve tout à fait la démarche «sociétale» du CSF. D'ailleurs, à sa première visite au Québec, l'appellation Conseil du statut de la femme l'avait surprise par son côté «années 60» un peu dépassé, alors même que les actions du Conseil – dont la campagne Méritas et Déméritas – impressionnaient cette redoutable pourfendeuse de la publicité sexiste en France.

En Europe, c'est la Suède qui fait exception, explique-t-elle: «C'est grâce à la continuité politique – les sociaux-démocrates y sont au pouvoir depuis 1932, avec peu d'interruptions – qu'un mouvement féministe assez remuant a pu avancer ses pions plus rapidement.» Une telle synergie est assez rare, bien sûr. «La nouvelle locomotive du féminisme européen, c'est l'Espagne, poursuit-elle avec fougue. La première loi votée par le gouvernement socialiste de Zapatero, au printemps dernier, vise à combattre la violence conjugale. Vous rendez-vous compte?» Autrement dit, là où il y a volonté politique réelle, il y a progrès des droits des femmes.

Florence Montreynaud souhaite donc du courage à la ministre Michelle Courchesne, qu'elle a rencontrée au Québec et trouvée pleine de bonne volonté. Il lui en faudra pour répondre, en commission parlementaire ou ailleurs, à ceux et celles qui doutent de sa démarche: les gens convaincus que l'égalité entre hommes et femmes est chose faite autant que les féministes persuadées qu'un changement de stratégie est à proscrire. Sans oublier tous ceux pour qui les hommes sont les vraies victimes des temps modernes. ::

Mauritanie > Entretien avec Aïssata Kane

Réconcilier l'islam et les femmes

par Laura-Julie Perreault

photos : Shoresh Mostafa Kalantari, pour la Gazette des femmes

« Adolescente, j'ai fait deux serments : de un, je ferai tout pour que les autres filles s'instruisent, comme moi; de deux, en menant cette bataille, je ne m'éloignerai pas d'un cheveu de ma tradition et de ma religion. »
Aïssata Kane

Elle porte le hidjab et habite une république islamique où s'applique la charia. Ce qui ne l'empêche pas de défendre l'autonomie des femmes. Contradictoire ? Pour Aïssata Kane, première femme ministre de la Mauritanie, l'islam est l'allié des femmes et non leur ennemi. Entretien avec une féministe atypique qui bouscule nos certitudes occidentales.

On entre chez Aïssata Kane comme on arrive à une fête. Drapée d'un boubou bleu tacheté de soleils, la grand-mère de neuf petits-enfants accueille sa visiteuse d'un large sourire et d'une généreuse accolade. Son grand salon, meublé de tapis, de coussins, d'œuvres d'art africain et de plantes, donne l'impression d'une oasis de fraîcheur qui tranche avec les 40 degrés Celsius étouffant la ville. Sur une table, trois pots de jus d'hibiscus, des dattes, du pain frais.

La maison d'Aïssata Kane, située dans un des quartiers chic de Nouakchott, capitale de la République islamique de Mauritanie, est un passage obligé pour les étrangers qui s'intéressent à la situation des femmes dans ce pays. Aujourd'hui présidente de l'Association internationale des femmes francophones, cette ancienne journaliste féministe a été la première Mauritanienne nommée ministre en 1975.

Pendant plus de 25 ans, Aïssata Kane s'est battue pour que la République islamique, décrétée après l'indépendance en 1960, se dote d'un code du statut personnel en matière de mariage, de divorce et de garde d'enfants. L'objectif : imposer dans toutes les régions du pays une seule lecture, progressiste, de la loi islamique, la charia. Ce n'est qu'à sa retraite que son rêve a été exaucé, en 2001.

L'embonpoint, voire l'obésité, étant synonyme de beauté, plus d'une fille sur cinq – 22 % d'entre elles selon les chiffres officiels – est gavée pendant son adolescence. « Des accidents surviennent, reconnaît Aïssata Kane. L'estomac peut exploser, se déchirer, les fillettes peuvent s'étouffer, certaines rendent par le nez le lait qu'on leur fait ingurgiter. Le gavage chimique existe maintenant : vous prenez des comprimés et vous grossissez. »

Un tour de force pour ce pays à 100 % musulman où la pauvreté extrême et le traditionalisme profond s'ajoutent aux conflits ethniques latents entre les Maures arabophones et les Négro-Africains. Un mélange explosif à manipuler avec précaution. Ce qu'a su faire Aïssata Kane dès le début de sa carrière. Après avoir obtenu un diplôme en droit de l'Université libre de Bruxelles, elle est rentrée au pays en 1960. Plutôt que d'imposer un modèle occidental, cette femme peule, issue d'une grande famille noble de la région de Dar El Barka, a promis de se battre pour plus de justice et d'égalité, tout en respectant les coutumes culturelles et religieuses de son pays.

QUELLE EST L'ÉTINCELLE QUI A FAIT DE VOUS UNE DÉFENDERESSE DE LA CAUSE DES FEMMES DANS UN PAYS POURTANT TRÈS TRADITIONNEL ?

— J'ai quitté mon village à 8 ans pour rejoindre ma sœur à Saint-Louis (à l'époque centre administratif colonial de la Mauritanie et aujourd'hui ville du Sénégal). C'était à la fin des années 1940, pendant le régime colonial. Je ne pensais même pas à la scolarité. Mais une fois sur place, je suis entrée à l'école. J'ignorais alors ce que cela signifiait. Il y avait un tableau, une craie, des bureaux et j'ai commencé à m'instruire sans savoir à quoi m'attendre.

Mon père, qui a dû cacher à la famille maraboutique [religieuse] de ma mère que je fréquentais l'école, se demandait à quoi tout ça aboutirait. Il savait que les étudiantes étaient des cobayes, une exception. L'administration coloniale française encourageait les membres de l'élite à envoyer leurs garçons à l'école, car elle avait besoin de cadres, mais pas leurs filles. À l'époque, les droits de la femme en France n'étaient pas particulièrement avancés.

Bonne élève, j'ai fini mes études secondaires. J'ai alors fait deux serments : de un, je ferai tout pour que les autres filles s'instruisent, comme moi; de deux, en menant cette bataille, je ne m'éloignerai pas d'un cheveu de ma tradition et de ma religion. Depuis le début des années 1960, je porte le hidjab (tenue islamique) et une robe qui me couvre jusqu'aux chevilles. Je peux voyager d'Oulan-Bator à Québec, je reste la même. J'ai toujours respecté l'un et l'autre de mes serments.

L'ISLAM EST-IL COMPATIBLE AVEC LES DROITS DES FEMMES ?

— Oui. On oublie trop souvent qu'à l'origine, l'islam se voulait une protection pour certaines parties de la population. Avant, lorsque régnait le paganisme, les hommes pouvaient épouser le nombre de femmes qu'ils voulaient. La sourate dit : vous ne pouvez pas épouser votre mère ni votre fille ! Ces choses-là existaient. Par la sourate nikah (extrait du Coran sur le mariage), l'islam dit qu'on peut épouser quatre femmes, mais qu'il est plus juste d'en avoir une seule.

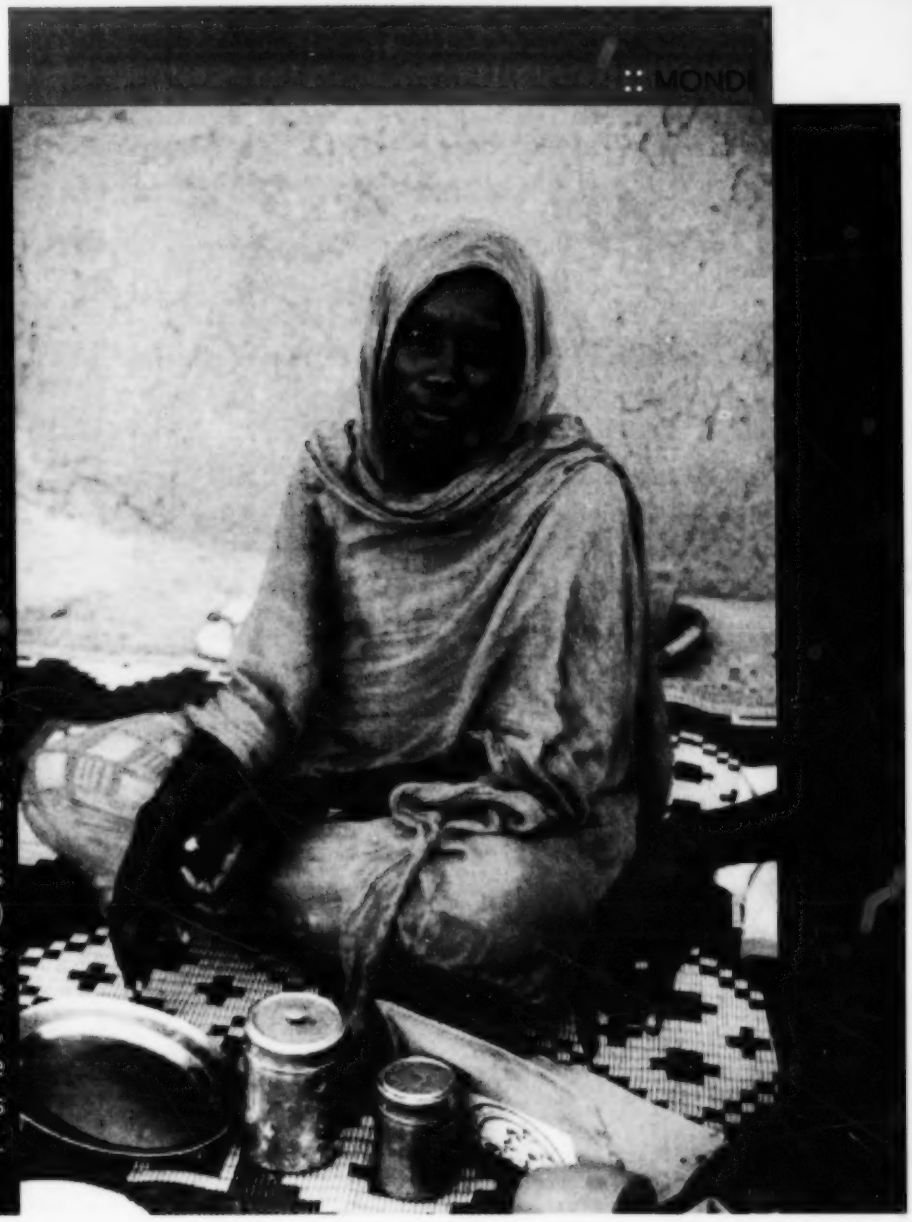

La forte hiérarchisation sociale de la Mauritanie s'apparente au système des castes de l'Inde. Cette jeune femme appartient à la classe la plus défavorisée, celle des haratines, formée d'esclaves affranchis et de leurs descendants, sous-représentée dans la fonction publique et au sein du gouvernement. Les descendants des guerriers nomades (les hassans) et des religieux (les marabouts) occupent une place de choix, suivis des griots (une classe formée de poètes, de musiciens et de chanteurs) et des forgerons.

L'islam a aussi entrepris d'arrêter la barbarie. Avant la charia, on pouvait enterrer vivantes les petites filles nouveau-nées parce qu'on les jugeait inutiles.

Aujourd'hui, les femmes prennent conscience de la nature progressiste de l'islam et elles s'approprient l'interprétation des textes, ce qui, il y a moins d'une génération, était réservé aux hommes, cachés dans les mosquées. Maintenant, chacun doit connaître sa religion et Allah est le seul juge. Seulement LUI peut décider si nous avons été de bons ou de mauvais musulmans.

VOUS VOUS OPPOSEZ DONC À L'INTÉGRISME ?

— Les gens ont poussé les hauts cris lorsque je me suis affirmée intégriste lors d'une réunion internationale. Pour moi, l'intégrisme ne s'applique qu'à ma personne. J'essaie de faire le bien et j'évite de faire le mal. L'islam comporte des interdits, je les respecte. Il fait des recommandations, j'essaie de les suivre. Pour moi, voilà l'intégrisme.

Je porte le voile, je ne bois pas, mais je ne juge pas les musulmanes qui décident d'agir autrement. C'est leur affaire. Le port du voile à lui seul ne fait pas de vous une bonne musulmane : les relations filiales, sociales, familiales sont très importantes. Allah est souverain. Ceux qui pensent qu'ils ont hérité du droit de mettre à mort au nom de l'islam ont tort.

COMMENT AVEZ-VOUS RÉAGI QUAND LE PREMIER GOUVERNEMENT DE L'INDÉPENDANCE A FAIT DE LA MAURITANIE UNE RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DANS LAQUELLE S'APPLIQUE LA CHARIA ?

— Nous nous sommes appelés République islamique parce que nous y voyions notre chance de cimenter notre pays bi-ethnique (négro-africain et maure). Même les trois groupes négro-africains, les Peuls, les Soninkés et les Wolofs, montrent de grandes différences entre eux, chacun ayant sa personnalité, ses coutumes. Le nom de République

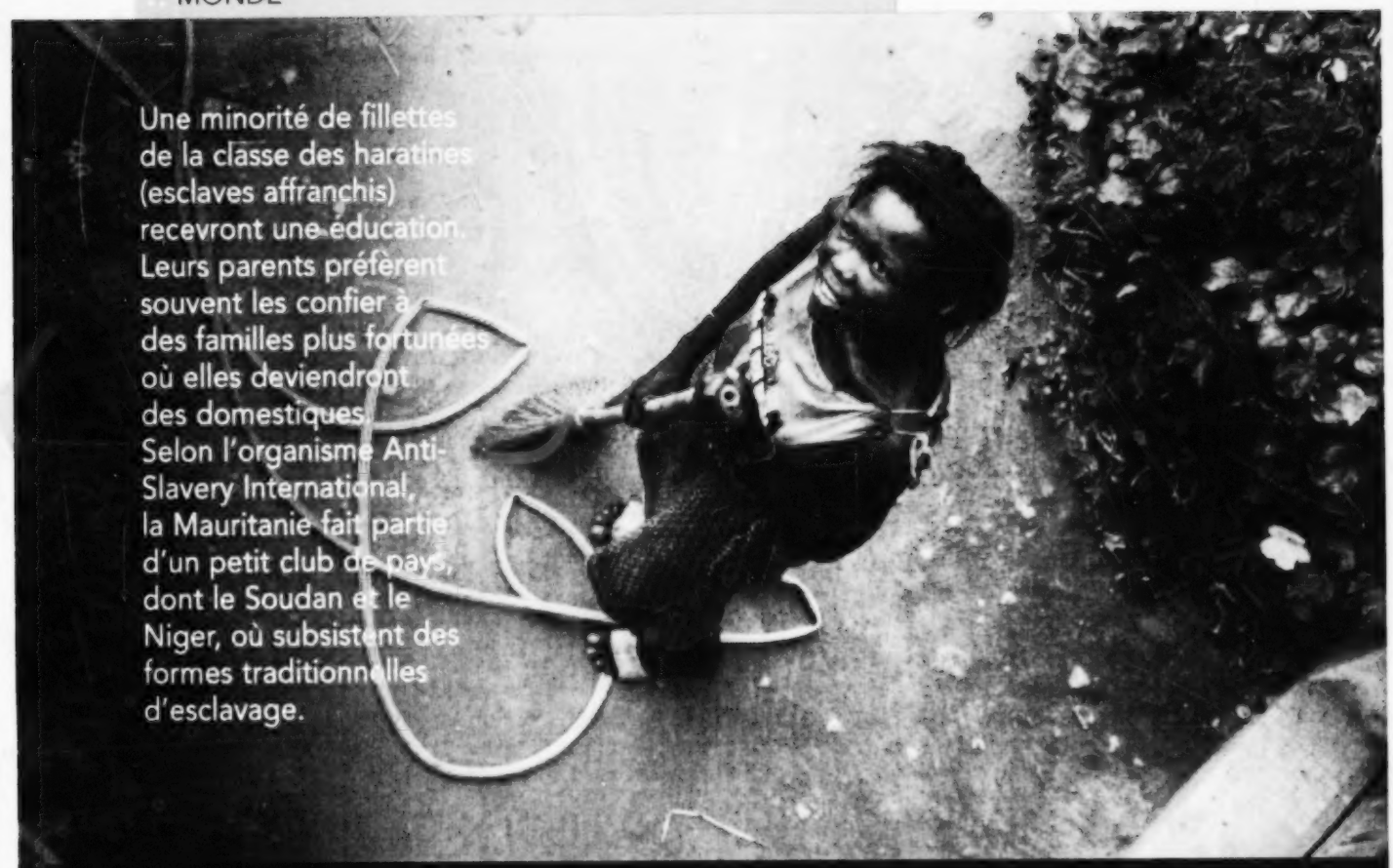

Une minorité de fillettes de la classe des haratines (esclaves affranchis) recevront une éducation. Leurs parents préfèrent souvent les confier à des familles plus fortunées où elles deviendront des domestiques. Selon l'organisme Anti-Slavery International, la Mauritanie fait partie d'un petit club de pays, dont le Soudan et le Niger, où subsistent des formes traditionnelles d'esclavage.

islamique atteste que l'unité du pays repose sur notre religion et que toute notre organisation se fonde sur la charia. Les coutumes incompatibles avec l'islam sont prohibées.

Les sanctions qu'impose la charia semblent parfois cruelles en matière de droit criminel. Par exemple, on vous coupe une main si vous volez. Ce qui n'arrive presque jamais, car la charia dresse plein de barrières. Ainsi le voleur a-t-il été tenté? A-t-il l'esprit un peu dérangé? Le bien volé était-il en sécurité? Celui qui vole une couverture pendant la saison froide peut faire valoir des circonstances atténuantes.

COMMENT AVEZ-VOUS RESPECTÉ VOTRE SERMENT D'ADOLESCENTE DE PROMOUVOIR LE DROIT DES FEMMES TOUT EN RESTANT FIDÈLE À VOTRE RELIGION?

— J'ai commencé mon action militante par le journalisme. J'ai acquis ma formation sur le tas. Un Occidental était venu en Mauritanie pour former des journalistes; seule femme du groupe, je me suis imposée à eux. J'ai eu mon attestation et j'ai fondé mon propre magazine trimestriel, le *Maryem*, le seul nom de femme mentionné dans le Coran. Maryem, Maria, Marie, la mère de Jésus dont le fils est le prophète. Je publiais également un bulletin mensuel, *La Militante*, qui parlait pour la première fois du droit des femmes en Mauritanie. La publication a duré une dizaine d'années puis, avec le coup d'État de 1978, j'ai dû laisser tomber.

COMMENT AVEZ-VOUS FAIT LE PAS DU JOURNALISME À LA VIE POLITIQUE?

— J'ai fait les deux en même temps. À mon retour de Belgique, je trouvais la nouvelle Mauritanie indépendante trop française. J'ai milité contre le néocolonialisme et pour le syndicalisme en même temps que pour le droit des femmes. Au premier anniversaire de l'indépendance, en 1961, nous avons créé l'Union des femmes de Nouakchott, devenue, en 1963, l'Union nationale des femmes de Mauritanie. Le débat sur le droit des femmes a alors réellement commencé. Je militais avec Maryem Daddah, la femme du président de l'époque, Mokhtar Ould Daddah, ainsi qu'avec des institutrices, des infirmières. Des femmes influentes, pas nécessairement des intellectuelles. Après quelques années, le président a négocié avec nous pour nous inclure dans son parti et, en 1966, nous avons accepté. En participant au pouvoir, nous pensions réussir à faire avancer notre cause.

Dès 1967 naît le projet du Code de la famille. Nous voulions changer le divorce arbitraire et la répudiation, tellement choquants. L'homme pouvait dire à sa femme : « Je ne veux plus de toi, va-t'en », et la pauvre se retrouvait à la rue. L'abandon des familles constituait l'autre grand problème. Un homme marié qui rencontrait une autre belle femme, plus à son goût, pouvait déserter sa famille sans obligation.

Une minorité de fillettes de la classe des haratines (esclaves affranchis) recevront une éducation. Leurs parents préfèrent souvent les confier à des familles plus fortunées où elles deviendront des domestiques. Selon l'organisme Anti-Slavery International, la Mauritanie fait partie d'un petit club de pays, dont le Soudan et le Niger, où subsistent des formes traditionnelles d'esclavage.

islamique atteste que l'unité du pays repose sur notre religion et que toute notre organisation se fonde sur la charia. Les coutumes incompatibles avec l'islam sont prohibées.

Les sanctions qu'impose la charia semblent parfois cruelles en matière de droit criminel. Par exemple, on vous coupe une main si vous volez. Ce qui n'arrive presque jamais, car la charia dresse plein de barrières. Ainsi le voleur a-t-il été tenté ? A-t-il l'esprit un peu dérangé ? Le bien volé était-il en sécurité ? Celui qui vole une couverture pendant la saison froide peut faire valoir des circonstances atténuantes.

COMMENT AVEZ-VOUS RESPECTÉ VOTRE SERMENT D'ADOLESCENTE DE PROMOUVOIR LE DROIT DES FEMMES TOUT EN RESTANT FIDÈLE À VOTRE RELIGION ?

— J'ai commencé mon action militante par le journalisme. J'ai acquis ma formation sur le tas. Un Occidental était venu en Mauritanie pour former des journalistes; seule femme du groupe, je me suis imposée à eux. J'ai eu mon attestation et j'ai fondé mon propre magazine trimestriel, le *Maryem*, le seul nom de femme mentionné dans le Coran. Maryem, Maria, Marie, la mère de Jésus dont le fils est le prophète. Je publiais également un bulletin mensuel, *La Militante*, qui parlait pour la première fois du droit des femmes en Mauritanie. La publication a duré une dizaine d'années puis, avec le coup d'État de 1978, j'ai dû laisser tomber.

COMMENT AVEZ-VOUS FAIT LE PAS DU JOURNALISME À LA VIE POLITIQUE ?

— J'ai fait les deux en même temps. À mon retour de Belgique, je trouvais la nouvelle Mauritanie indépendante trop française. J'ai milité contre le néocolonialisme et pour le syndicalisme en même temps que pour le droit des femmes. Au premier anniversaire de l'indépendance, en 1961, nous avons créé l'Union des femmes de Nouakchott, devenue, en 1963, l'Union nationale des femmes de Mauritanie. Le débat sur le droit des femmes a alors réellement commencé. Je militais avec Maryem Daddah, la femme du président de l'époque, Mokhtar Ould Daddah, ainsi qu'avec des institutrices, des infirmières. Des femmes influentes, pas nécessairement des intellectuelles. Après quelques années, le président a négocié avec nous pour nous inclure dans son parti et, en 1966, nous avons accepté. En participant au pouvoir, nous pensions réussir à faire avancer notre cause.

Dès 1967 naît le projet du Code de la famille. Nous voulions changer le divorce arbitraire et la répudiation, tellement choquants. L'homme pouvait dire à sa femme : « Je ne veux plus de toi, va-t'en », et la pauvre se retrouvait à la rue. L'abandon des familles constituait l'autre grand problème. Un homme marié qui rencontrait une autre belle femme, plus à son goût, pouvait déserter sa famille sans obligation.

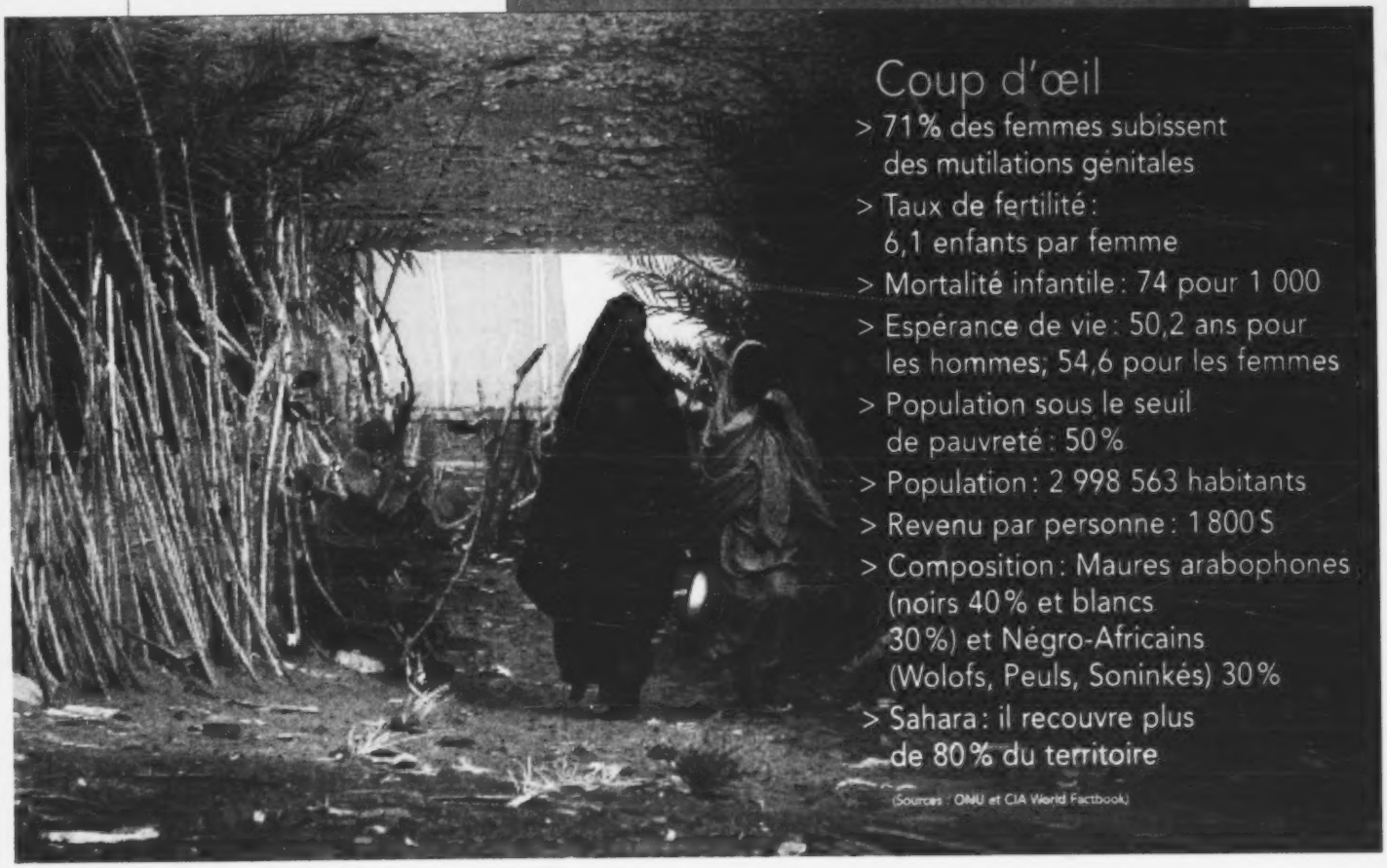

Coup d'œil

> 71 % des femmes subissent des mutilations génitales
> Taux de fertilité : 6,1 enfants par femme
> Mortalité infantile : 74 pour 1 000
> Espérance de vie : 50,2 ans pour les hommes; 54,6 pour les femmes
> Population sous le seuil de pauvreté : 50 %
> Population : 2 998 563 habitants
> Revenu par personne : 1 800 $
> Composition : Maures arabophones (noirs 40 % et blancs 30 %) et Négro-Africains (Wolofs, Peuls, Soninkés) 30 %
> Sahara : il recouvre plus de 80 % du territoire

(Sources : ONU et CIA World Factbook)

Les militantes du parti et moi pensions, dans les années 1960, que nous ferions accepter notre code facilement, qu'il suffisait de rencontrer le ministre de la Justice. On a vite compris que ce n'était pas si simple.

QU'EST-CE QUI A FREINÉ LE PROCESSUS ?

— Le président Ould Daddah était très gentil, mais aussi très respectueux des barbus, les leaders islamiques. Il ne voulait pas les choquer. Lui-même marabout, il ne poussait pas le dossier très fort. En 1975, Année internationale de la femme, où j'ai été nommée ministre de la Protection de la famille et des Affaires sociales, nous avons cru à nouveau que nous aurions notre code. Mais non. Quelques années plus tard, en 1978, un coup d'État renverse Ould Daddah. Nous avons perdu tout espoir. Les ministères s'occupant de la condition féminine ont disparu. En 1984, Maaouyia Ould Taya arrive au pouvoir. Après plusieurs années, il a rétabli le ministère de la Condition féminine. Il aura fallu attendre jusqu'en 1999 pour que le Parlement vote en faveur du code, et jusqu'en 2001 pour sa mise en application. J'étais alors retraitée après m'être battue pour ça pendant 25 ans. Le code actuel traite notamment des questions de mariage, de divorce, de répudiation, de pension alimentaire et de garde d'enfants.

POURQUOI CE CODE ÉTAIT-IL SI IMPORTANT POUR VOUS ?

— Très jeune, cela me dérangeait déjà de ne pas avoir de code du statut personnel. On réglait nos problèmes avec la charia islamique, interprétée n'importe comment. L'Arabie Saoudite, le Maroc, l'Irak, qui appliquent la charia, ont aussi un texte écrit, le Code de la famille, auquel se référer. En Mauritanie, avec nos grandes régions diversifiées, d'avoir un seul Code de la famille contribue à l'unité du pays. On juge un problème de famille de la même manière, de Dar El Barka à Nouakchott.

QU'EST-CE QUE LA PROMULGATION DU CODE A CHANGÉ DANS LA VIE DES FEMMES ?

— Avant même sa promulgation, nous avons obtenu notre première victoire : une compensation dans les cas de répudiation ou d'abandon de la famille. Avant, les femmes répudiées se ramassaient à la rue avec leurs enfants. Aujourd'hui, la loi dit que l'homme peut divorcer, mais qu'il doit une compensation de trois mois, qui se poursuit jusqu'à la fin de la grossesse ou pendant l'allaitement. S'il abandonne sa famille, il doit la loger et la nourrir.

Le Code a confirmé ce gain et a changé beaucoup de choses. Notamment, il a majoré l'âge du mariage à 18 ans. Une véritable révolution, car avant, on mariait les filles à partir de 9 ans. Quand ma sœur s'est mariée, nous disions à la blague que nous totalisions ensemble

Khadijatou M'Bareck, qui appartient à l'élite maure, travaille au Consulat honoraire du Canada. L'éducation est considérée par plusieurs comme la seule planche de salut pour les femmes. Plus de 80 % des fillettes s'inscrivent à l'école primaire. L'analphabétisme touche plus de 40 % de la population.

20 ans: elle en avait 15, et moi 5. Une fille qui se mariait à 20 ans était qualifiée de vieille; aujourd'hui, avec la scolarité, ça devient la norme.

Selon le Code, la femme doit consentir au mariage. Elle a le droit d'exercer un métier et la garde des enfants lui revient en cas de divorce. Le Code clarifie les conditions selon lesquelles une femme peut demander le divorce.

On n'a pas encore tout gagné. Notre code montre des retards. Les générations futures pourront le modifier.

DES RETARDS ?

— La dissolution du mariage demeure un irritant majeur. Le Code reconnaît toujours la répudiation de la femme, arbitraire, unilatérale, même s'il accorde une compensation à la pauvre. Le mari va payer ceci et cela, mais après, le Code ne prévoit aucun secours ni recours.

Y A-T-IL D'AUTRES PRATIQUES, NON RELIÉES À LA CHARIA, CONTRE LESQUELLES VOUS VOUS ÊTES BATTUE AU COURS DE VOTRE CARRIÈRE ?

— Les premières campagnes féministes que j'ai menées dans les années 1960 visaient la scolarisation des filles et la fin du gavage, deux sujets qui me tenaient particulièrement à cœur.

Je suis moi-même la seule de cinq sœurs à avoir échappé au gavage. Dès l'âge de 10 ans, les filles étaient sélectionnées afin d'être suralimentées en vue du mariage. Devenues grosses à 12 ans, elles en paraissaient 18. Leur embonpoint était signe de prestige. On disait des filles minces que le père devait être pingre.

Pour le gavage, on faisait appel à des spécialistes venant de grandes villes. Elles-mêmes grosses, ces femmes avaient beaucoup d'autorité. Elles gavaient les fillettes avec du lait, des dattes, de la bouillie, des céréales et du couscous, les nourrissant sans arrêt. Même si les fillettes vomissaient, on leur enjoignait de recommencer tout de suite à manger. « Si tu veux avoir la paix, garde ça dans ton estomac ! » leur ordonnait-on. On les menaçait même de leur faire avaler leur vomi.

QUEL A ÉTÉ L'IMPACT DU GAVAGE SUR VOS SŒURS ?

— L'une d'elles est morte très jeune d'une maladie infectieuse. Les autres, obèses, ont des problèmes hépatiques, de genoux, de jambes, d'articulations et souffrent d'hypertension. Elles n'ont pas changé leurs habitudes alimentaires pour autant et continuent à manger leur bouillie le matin pour entretenir leur poids. Elles ont vécu normalement, sans traumatisme. À long terme, elles n'ont même pas gardé de mauvais souvenirs et elles aiment bien celle qui les a gavées. Si les canons de la beauté changeaient, ça serait probablement différent.

À l'aube, une fillette du sud de la Mauritanie va chercher de l'eau à dos d'âne. Les féministes mauritaniennes tentent de convaincre les parents qu'ils gagneront au change en laissant leurs filles aller à l'école plutôt qu'en les utilisant pour le travail des champs.

La prostitution est commune dans les rues de Nouakchott, la capitale, même si la Mauritanie est une société musulmane parmi les plus traditionnelles du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest.

LA SITUATION S'EST-ELLE AMÉLIORÉE DEPUIS ?

— Aujourd'hui, le gavage se pratique toujours, mais pas de façon systématique. Des accidents surviennent souvent : l'estomac peut exploser, se déchirer, les fillettes peuvent s'étouffer, certaines rendent par le nez le lait qu'on leur fait ingurgiter. Le gavage chimique existe maintenant : vous prenez des comprimés et vous grossissez. Nous continuons à nous opposer au gavage, qu'il soit chimique ou traditionnel.

QUEL TRAVAIL RESTE-T-IL À FAIRE EN MAURITANIE ?

— Premièrement, la femme doit s'affirmer. Les lois, les décrets, c'est bien, mais ils ne suffisent pas. La femme doit se dire : « Je veux aller à l'école, je veux que ma fille s'instruise, qu'elle trouve un emploi, et j'en fais une priorité sur le mariage. » Scolarité, emploi, PUIS mariage doit devenir la devise des Mauritaniennes. Aujourd'hui, dès le berceau, leur premier souci est de trouver le bon mari. La scolarité, tant pis, si tu as un bon mari, tu n'as pas à te fatiguer. Il faut combattre cette mentalité.

Deuxièmement, on n'a pas à se marier à n'importe quel prix. Le mariage, c'est un bonheur, un épanouissement, un plaisir. Il faut accepter le célibat féminin quand les bonnes conditions pour être en ménage ne sont pas réunies.

Troisièmement, il faudrait que la femme sache qu'elle n'est pas lapine, que nous ne servons pas qu'à la reproduction de la race humaine. Je donne toujours en exemple Aïcha, l'épouse choyée du prophète Mohammed : elle n'a jamais eu d'enfants. Si cela constituait le seul but de la vie, Allah aurait fait un miracle pour Mohammed. Aïcha n'a pas laissé de descendants et elle a été nommée la mère des croyants. Les femmes doivent comprendre qu'il n'y a pas que la marmaille et la marmite. Êtres humains à part entière, elles ont des devoirs, des obligations, mais aussi des droits, dont celui de pouvoir vivre leur vie comme elles l'entendent. ::

REFLET DE SOCIÉTÉ

Se sensibiliser pour mieux vivre **JOURNAL DE LA RUE**

www.journaldelarue.com

- Un magazine d'information et de sensibilisation
- Des témoignages chaleureux et intenses
- Un nouveau regard sur la société québécoise

ABONNEZ-VOUS!

À notre magazine REFLET DE SOCIÉTÉ / JOURNAL DE LA RUE

1 an : 6 nos pour 29.70$ + tx (4.468) = 34.16$ ( )
2 ans : 12 nos pour 44.25$ + tx (6.658) = 50.90$ ( )
3 ans : 18 nos pour 59.95$ + tx (9.019) = 68.96$ ( )

International- 39.00$ Cad. 1 an

Chèque ou mandat à l'ordre du: **Journal de la Rue, 4265, rue Ste-Catherine E. Montréal, Qc, H1V 1X5 tél.: (514) 256-9000**

Toute contribution supplémentaire pour soutenir notre travail est la bienvenue.

Prénom Nom

Adresse

Ville Province

Code postal Tél. ( )

@

Carte n°

Date d'expiration

Signature Date

Photographe / Graphiste : Duy Tran

par Francine Bordeleau

Photo : Martine Doyon

La clairière du Bien et du Mal

C'est simple : Andrée A. Michaud a une voix, qu'ont reconnue ses pairs en lui décernant, en 2001, le prix du Gouverneur général pour *Le ravissement. Le Pendu de Trempes*, son sixième roman, est encore plus achevé. « Je n'accepterai de mourir que le jour où j'aurai eu la preuve de l'existence de Dieu », avait jadis confié le personnage nommé Paul Faber; 25 ans plus tard, son ami d'enfance le découvre pendu dans une clairière du village désolé de Trempes. « J'ai voulu explorer jusqu'où peut mener une affirmation aussi insensée, dit l'écrivaine. J'avais par ailleurs envie de traiter de la spiritualité et de la foi : des questions que nous devons tous affronter, parce que nous sommes tous aux prises avec la mort. »

Comme souvent, Andrée A. Michaud donne la parole à un narrateur masculin. « Je préfère écrire à la première personne, et me mettre dans la peau d'un homme, peut-être parce que je crains qu'un personnage féminin en vienne à trop me ressembler », précise-t-elle. De fait, l'écrivaine ne prise ni l'autobiographie déguisée, ni les fictions trop ancrées dans le quotidien. Aussi *Le Pendu de Trempes* donne-t-il à lire un univers étrange à souhait, chargé de symboles, aux confins de l'onirisme et du mythe, et où la nature est si puissamment évoquée qu'elle devient presque un personnage. Andrée A. Michaud nous convoque en fait dans un monde crépusculaire dominé par les « pulsions premières » et la folie, autre thème qu'elle trouve « fascinant, et très romanesque ». Il faut s'y laisser emporter, perdre pied dans la rivière enténébrée qui baigne Trempes, et aller à la rencontre du Bien et du Mal confondus.

| Andrée A. Michaud, *Le Pendu de Trempes*, Québec Amérique, 2004, 234 p.

Misères et grandeurs de l'exil

Ses quelques maladresses n'ont pas empêché *Sept mers et treize rivières*, premier roman de Monica Ali, de se retrouver finaliste au prestigieux Man Booker Prize en 2003. À raison car l'écrivaine née au Pakistan en 1967 et transplantée à Londres à l'âge de 3 ans campe, en la personne de Nazneen, une héroïne formidable. Le poids des traditions sera cause de son aliénation et de sa libération tout à la fois. Nazneen est promise, dès son jeune âge, à un Pakistanais qui vit à Londres; une fois installée en terre étrangère avec ce mari bedonnant et pontifiant, elle n'en mène pas large. Après les désillusions et le choc culturel, Nazneen n'en réussit pas moins la conquête de son autonomie, mesure la (piètre) valeur de son mari et va jusqu'à prendre un amant. Quant à Monica Ali, elle fait appel non seulement à l'émotion, mais aussi à l'intelligence du public lecteur, et témoigne d'un véritable talent d'écrivain. Un nom à retenir, assurément. | Monica Ali, *Sept mers et treize rivières*, Belfond, 2004, 468 p.

L'influence d'un homme

Bill Cosey, homme d'affaires à la personnalité charismatique, est mort. Il exploitait un hôtel chic qui accueillait jadis la bourgeoisie noire, et laisse dans le deuil six femmes, toutes avides de son héritage, auprès de qui il a joué des rôles divers : amant, mari, ami, protecteur... Sur cette trame, Toni Morrison, première Afro-Américaine à recevoir le prix Nobel de littérature (en 1993), construit un roman aussi solide que sensuel et superbement écrit. En même temps qu'il dépeint les différentes facettes de l'amour, *Love* relate l'évolution de la société noire, nous convie à une incursion sans complaisance dans la psyché afro-américaine et nous présente des femmes à la liberté insolente. Rien de moins ! | Toni Morrison, *Love*, Rivages, 2004, 308 p.

SRCD

Pour passer de

l'égalité de droits *à*

l'égalité de fait

pour les femmes...

l'État doit :

- **démontrer une volonté politique claire;**
- **maintenir les institutions qui font sa renommée.**

Essais

La prostitution, ou la violence ultime

Le sociologue Richard Poulin, de l'Université d'Ottawa, est un spécialiste des marchés sexuels, et l'un des plus vifs opposants à l'actuel discours dominant sur la légalisation de la prostitution. « Contrairement à ce qu'affirment ses partisans, la légalisation ne protège nullement les personnes prostituées de la violence et de l'exploitation. Elle sert les intérêts financiers de deux parties, complices en l'occurrence : l'industrie du sexe et les gouvernements. Ainsi, juste aux Pays-Bas, la prostitution génère annuellement 1,2 milliard d'euros en revenus d'impôt », dit M. Poulin.

Le sociologue, qui s'affiche comme « féministe », vient de publier *La mondialisation des industries du sexe*, une enquête fouillée dans laquelle il révèle les liens étroits entre mondialisation, libéralisme économique, crime organisé et industries du sexe. Chiffres à l'appui, il démontre ainsi que depuis les années 1990, « ces industries connaissent une croissance phénoménale grâce à des facteurs propres au néolibéralisme économique », notamment les innovations technologiques en matière de communications – le Web jouant un rôle clé dans le commerce du sexe – et la déréglementation des marchés. La mondialisation favorise également la traite des êtres humains. « À l'heure actuelle, quatre millions de personnes – des jeunes femmes et des enfants surtout – sont chaque année victimes de la traite, et celle-ci augmente dans les pays qui ont légalisé la prostitution », assure M. Poulin.

« Les films hollywoodiens comme *Pretty Woman*, qui donnent une vision idyllique de la prostitution, sont pernicieux, dit-il encore. Il en est de même du discours d'un organisme comme Stella, pour qui la prostitution est un échange entre deux personnes consentantes. Or en Occident, à peine 2 ou 3 % des prostituées sont des "professionnelles indépendantes"; les autres sont sous la coupe d'un proxénète, avec ce que tout cela comporte de violence. » Pour le sociologue, la prostitution est d'ailleurs « une violence de A à Z », et « l'expression *travail du sexe* constitue dès lors une banalisation du phénomène ». Dans cette banalisation, la pornographie joue un rôle non négligeable. Nous vivons ainsi à l'heure d'une « pornographisation des imaginaires sociaux » qui a comme effet de rendre la prostitution acceptable et légitime.

Cet automne, le Syndicat canadien de la fonction publique remettait à l'ordre du jour le dossier de la syndicalisation des personnes prostituées, déjà abordé en 2001, en invoquant qu'elles auraient ainsi une forme de protection. Mais comme le dit Richard Poulin, « la prostitution n'est pas un travail, c'est la marchandisation et le trafic des êtres humains ». Et son livre en fait la démonstration implacable : la décriminalisation profite aux industries du sexe et aux gouvernements, pas aux personnes. | Richard Poulin, *La mondialisation des industries du sexe*, L'Interligne, 2004, 438 p.

Être mère, quel métier !

Obligées d'assurer une « permanence » 24 heures par jour et 7 jours par semaine, les mères sont exposées à une fatigue physique et émotionnelle qui présente d'étroites similitudes avec l'épuisement professionnel, soutient Violaine Guéritault, psychologue française spécialisée dans la gestion du stress. Pour vérifier la véracité de son concept de « burn-out maternel », elle a interviewé 500 femmes, aux États-Unis et en France. Résultat : une définition rigoureuse du burn-out maternel ainsi qu'une analyse éclairante de ses causes et de ses répercussions, ces dernières étant parfois dramatiques (la maltraitance des enfants, par exemple). Tout en étant fondé sur une recherche scientifique, l'ouvrage fourmille d'anecdotes, glanées en cours d'enquête, qui le rendent accessible et vivant. Chose sûre, les mères s'y reconnaîtront, et y trouveront en prime des trucs pratiques pour éviter le burn-out. Ce livre a une autre grande vertu : celle de déculpabiliser les mères qui se croient incompétentes lorsqu'elles craquent. | Violaine Guéritault, *La fatigue émotionnelle et physique des mères*, Odile Jacob, 2004, 320 p.

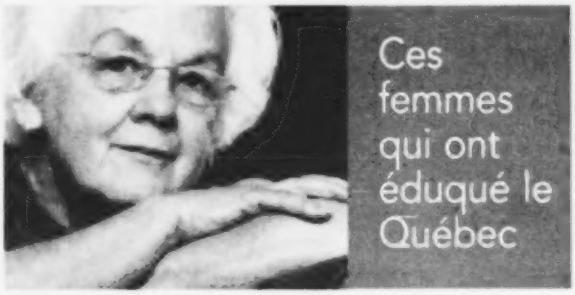

Ces femmes qui ont éduqué le Québec

Photo : Martin Blache

« Notre société a une dette considérable envers les institutrices. Or, aucun livre ne leur avait encore été exclusivement consacré », dit Micheline Dumont. Le plus récent ouvrage de cette pionnière des recherches en histoire des femmes, écrit en collaboration avec l'historienne Andrée Dufour, veut donc pallier une lacune. Dès 1830, les femmes forment la moitié du corps enseignant (au primaire). « La féminisation du secteur a commencé au Québec beaucoup plus tôt

qu'ailleurs », souligne M^me^ Dumont. Cela ne plaît guère aux élites dirigeantes, qui pratiquent à l'égard des institutrices une discrimination systémique. « Dès qu'elles deviennent majoritaires, les institutrices sont perçues comme les grandes responsables des échecs scolaires des garçons », ajoute l'historienne. Vieille rengaine, que reprennent les actuels détracteurs de l'école mixte et certains masculinistes… À cet égard, on saura gré à Micheline Dumont et à Andrée Dufour de remettre plusieurs pendules à l'heure et surtout, de montrer l'apport inestimable des femmes à l'éducation des Québécoises et des Québécois. | Micheline Dumont et Andrée Dufour, *Brève histoire des institutrices au Québec de la Nouvelle-France à nos jours*, Boréal, 2004, 224 p.

Femme de prêtre

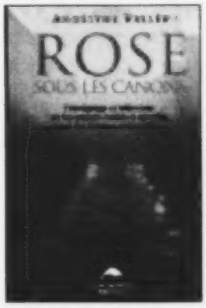

« La douceur et la tendresse partagées avec un prêtre catholique m'ont emportée sur le plus tortueux des chemins de ma vie », confie Angélyne Vallée dès l'ouverture de *Rose sous les canons*. Elle était enseignante, traversait une période difficile, et un prêtre l'aida; tous deux finirent par avoir une relation amoureuse. M^me^ Vallée relate aujourd'hui son expérience dans le but de dévoiler cette hypocrisie du célibat des prêtres imposé par l'Église catholique. La dénonciation du pouvoir religieux est devenue son combat. Cette critique emprunte parfois des raccourcis et comporte des maladresses, mais l'ouvrage a le mérite de traiter d'un phénomène encore tabou, et trop souvent occulté. | Angélyne Vallée, *Rose sous les canons*, Le Dauphin Blanc, 2004, 250 p.

À signaler

:: *La dernière croisade*, de Barbara Victor. Les États-Unis comptent des dizaines de millions de « fous de Dieu ». Parmi eux, des hommes et des femmes politiques influents résolument conservateurs. Cet intégrisme à l'américaine constitue une menace sérieuse pour les droits civiques en général et pour ceux de populations particulières, comme les femmes, démontre l'auteure avec rigueur. Cet essai publié avant les présidentielles de novembre est plus que jamais d'actualité, maintenant que l'équipe de George Bush a été reconduite au pouvoir. (Plon, 2004, 348 p.)

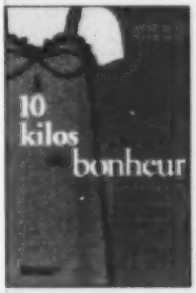

:: *À 10 kilos du bonheur*, de Danielle Bourque. La psychologue propose une édition revue et corrigée de son célèbre ouvrage publié initialement en 1991. Son leitmotiv: comment perdre du poids sainement et se débarrasser de l'obsession de la minceur. Du même coup, elle invite les obèses à ne pas se sentir coupables. (Éditions de l'Homme, 2004, 250 p.)

La CSN est complice de la lutte des femmes vers un monde égalitaire

CSN

par Pascale Guéricolas

Dominick Parenteau-Lebeuf

photo : Pierre Crepo

D. Kimm

Libre, la parole

Depuis quatre ans, le Festival Voix d'Amériques permet à des artistes du verbe d'interpréter un texte sur scène, tant en français qu'en anglais, en espagnol ou dans une langue autochtone. C'est l'occasion d'entendre de nombreuses poétesses, écrivaines, conteuses et chanteuses, dont Chloé Sainte-Marie, invitée d'honneur en 2005. « Les femmes qui vont dire leur texte en public s'inscrivent avec énergie dans la tradition du *spoken word*, autrement dit, de la littérature parlée », précise D. Kimm, directrice artistique de l'événement et poétesse multidisciplinaire. Cette année, une brochette de performeuses anglophones se sont donné rendez-vous pour un spectacle *Body and Soul*. D'autres combattantes de la langue de bois, comme Hélène Pedneault, Ève Cournoyer et Ève Lamont, s'exprimeront en toute liberté… sur un ring de boxe! À noter aussi que Mélanie Vincelette, directrice des éditions Marchand de feuilles, aura carte blanche lors d'un cinq à sept. ::

À la Sala Rossa, à Montréal, du 11 au 18 février. www.fva.ca

Crimes et rédemption

Une femme, deux hommes, des drames enfouis. Le rideau se lève sur *La petite scrap* alors que chacun des protagonistes tente de vivre avec une faute commise et de la réparer. Cela faisait plusieurs années que la dramaturge Dominick Parenteau-Lebeuf portait en elle cette histoire de rédemption, peut-être parce qu'un drame l'a frappée dans son enfance. Il y a des années, sa propre cousine a été assassinée et jetée dans le fleuve. Son oncle et sa tante ont pardonné au meurtrier… Lorsque les deux enfants anglais qui avaient battu à mort un bébé, il y a quelques années, sont sortis de prison pour démarrer une nouvelle vie sous une autre identité, l'artiste a saisi ce prétexte pour imaginer le cheminement intérieur de criminels. « La pièce est un laboratoire pour réfléchir loin du tumulte des procès à sensation, précise-t-elle. Elle n'a rien de moraliste. J'aimerais que chaque spectateur la reçoive comme un microcosme des histoires d'horreur et réfléchisse à sa position par rapport à la rédemption ».

Dans *La petite scrap*, produite par le Théâtre PàP, Jacob et Ludovic se retrouvent, plusieurs années après avoir tué un petit, chez une jeune fille qui a elle-même perdu un enfant. Chacun apporte à l'autre une partie de la réponse pour continuer à vivre. « Je suis très fière de cette égalité d'échanges entre les sexes, dit l'auteure, souvent qualifiée de féministe. Dans la pièce, la mère de la jeune fille est un monstre de cruauté, et je revendique le droit de créer un tel personnage féminin. Pour moi, la femme n'est pas plus une victime qu'un bourreau; elle est un tout, un être humain. » ::

À l'Espace Go, du 22 février au 19 mars. www.espacego.com

Un couple moderne

Karine Ledoyen

Le couple de la toute dernière création de Karine Ledoyen a pour nom *Julio et Romette*. Une manière pour la jeune chorégraphe de parler d'amour façon 2005. La gestuelle heurtée, les changements rapides de direction, les poses parfois étranges des danseurs Arielle Warnke St-Pierre et Stéphane Deligny traduisent l'impatience des partenaires, de moins en moins prêts à faire des compromis dans leur vie sentimentale. « Le couple fait dur actuellement, remarque l'artiste. On "zappe", on passe vite d'une histoire à l'autre. » Adepte d'une danse ouverte à tous les publics, Karine Ledoyen a choisi ce sujet universel pour que chaque spectateur puisse se reconnaître dans les images suggérées. Et peut-être même se replonger dans ses souvenirs amoureux, une fois les lumières de la scène éteintes. ::

Au Studio d'essai de Méduse, à Québec, du 26 au 29 janvier. Tél. : (418) 649-5013. www.larotonde.qc.ca

Marie-Denise Douyon

photo : Christian Fleury

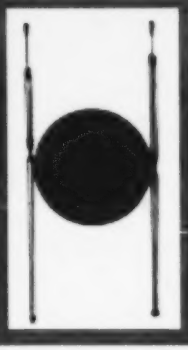

Passeuse de culture

Marie-Denise Douyon porte le mot *migration* comme un tatouage indélébile inscrit au plus profond de sa chair. Née en Haïti, élevée en Afrique du Nord, formée en art à New York au Fashion Institute of Technology, puis émigrée à Montréal en 1991, elle expose actuellement une douzaine d'œuvres illustrant sa passion pour les métissages culturels. Témoin ses sculptures. Conjuguant métal ajouré et calebasse (un fruit exotique qui sert de récipient une fois vidé et séché), elles rappellent les objets de métal ciselé employés jadis par les cours royales africaines en signe de reconnaissance. Plus tard, les Haïtiens, héritiers de la tradition de ce coin d'Afrique, ont créé des objets semblables avec d'anciens bidons de mazout.

L'exposition comprend aussi de très graphiques pièces de métal et de bois, décorées de figures androgynes, qui s'inspirent des grands coutelas africains traditionnels. À chaque pièce correspond un proverbe, parfois africain, parfois amérindien. « Mes créations font l'apologie de la tradition orale et soulignent la richesse des sociétés traditionnelles, raconte l'artiste. Souvent, la dignité de ces gens est victime des intérêts des multinationales et de nos modes de vie égoïstes, dominés par la surconsommation. » Ses peintures et dessins de magnifiques personnages, très fiers et éclaboussés de lumière, constituent le meilleur des antidotes aux préjugés misérabilistes envers ces cultures. ::

Au Centre culturel de Verdun, du 12 janvier au 25 février. Tél. : (514) 765-7170. www.mariedenisedouyon.com www.mddartcollection.com

Morceaux identitaires

photo : Digno Cantin

Les gérants de salles de spectacle s'étonnent parfois en apprenant que Nathalie Lessard a assumé les rôles de compositrice, de coréalisatrice, d'interprète et de claviériste pour son album *Pièces d'identité*. Les filles dirigent si peu de projets dans ce milieu… Éprise de poésie, la jeune femme a conçu avec son groupe, Les Têtes de contre, un disque unique qui conjugue les vers et la prose de 14 grands auteurs du Québec avec des rythmes *drum'n'bass*, *rockabilly* et techno. But de la chanteuse à la voix chaude : démocratiser un genre littéraire délaissé du grand public. Sur fond de guitare électrique, de batterie frénétique ou d'échos disco, les mots de Réjean Ducharme, Roland Giguère, Raymond Lévesque ou Pierre Perrault prennent une teinte vraiment contemporaine, prouvant hors de tout doute l'intemporalité de la poésie. Il faut dire que Nathalie Lessard n'a pas hésité à opérer des rapprochements osés. Une chanson de Desjardins se confond avec un extrait du *Refus global* de 1948. Un autre texte réunit Félix Leclerc, Émile Nelligan et Lord Durham ! Au fait, pourquoi seulement des plumes masculines ? « C'est un choix inconscient », répond la jeune femme, habituée à porter des textes d'hommes depuis la présentation d'un spectacle sur Gaston Miron. « Ce qui me frappe à la lecture de ces différents poèmes ou extraits de romans, c'est surtout la persistance du complexe d'infériorité de la société québécoise. Une quête éternelle d'identité. » ::

www.nathalielessard.net

invisible

Le nouveau catalogue de la collection d'œuvres d'art de l'Université de Montréal donne enfin un peu de visibilité aux artistes féminines québécoises. On y trouve bien sûr les œuvres de célébrités comme Rita Letendre, Betty Goodwin et Marcelle Ferron. Mais également celles de Micheline Beauchemin, Kittie Bruneau et Lise Gervais, des artistes moins présentes dans les musées d'État au Québec. « J'ai l'impression que les collectionneurs, qui ont fait don de certaines créations à l'Université de Montréal, s'intéressent davantage aux artistes féminines que les institutions », remarque l'historien de l'art Laurier Lacroix, un des coauteurs de l'ouvrage. Peut-être parce que ces œuvres sont parfois plus abordables, car leur consécration est moins forte. Peut-être aussi parce qu'ils sont plus rapides à saisir les occasions qui s'offrent dans les expositions. » Quoi qu'il en soit, ce livre superbement illustré permet de découvrir le travail des Dominique Blain, Suzelle Levasseur, Sylvia Safdie et Michèle Drouin (qui rend hommage aux victimes de Polytechnique). Sans oublier bien sûr Paul-Émile Borduas, Alfred Pellan, Jean-Paul Riopelle et leurs collègues masculins. L'égalité en art reste un idéal à… Ce catalogue, toutefois, donne espoir.

Regards sur l'art québécois, Andrée Lemieux, François-Marc Gagnon et Laurier Lacroix, Les Presses de l'Université de Montréal, 2004, 39,95 $

par Pascale Guercolas

photo : Pierre Crépô

D. Kimm

Libre, la parole

Depuis quatre ans, le Festival Voix d'Amériques permet à des artistes du verbe d'interpréter un texte sur scène, tant en français qu'en anglais, en espagnol ou dans une langue autochtone. C'est l'occasion d'entendre de nombreuses poétesses, écrivaines, conteuses et chanteuses, dont Chloé Sainte-Marie, invitée d'honneur en 2005. « Les femmes qui vont dire leur texte en public s'inscrivent avec énergie dans la tradition du *spoken word*, autrement dit, de la littérature parlée », précise D. Kimm, directrice artistique de l'événement et poétesse multidisciplinaire. Cette année, une brochette de performeuses anglophones se sont donné rendez-vous pour un spectacle *Body and Soul*. D'autres combattantes de la langue de bois, comme Hélène Pedneault, Ève Cournoyer et Ève Lamont, s'exprimeront en toute liberté... sur un ring de boxe! À noter aussi que Mélanie Vincelette, directrice des éditions Marchand de feuilles, aura carte blanche lors d'un cinq à sept.

À la Sala Rossa, à Montréal, du 11 au 18 février.
www.fva.ca

Dominick Parenteau-Lebeuf

Crimes et rédemption

Une femme, deux hommes, des drames enfouis. Le rideau se lève sur *La petite scrap* alors que chacun des protagonistes tente de vivre avec une faute commise et de la réparer. Cela faisait plusieurs années que la dramaturge Dominick Parenteau-Lebeuf portait en elle cette histoire de rédemption, peut-être parce qu'un drame l'a frappée dans son enfance. Il y a des années, sa propre cousine a été assassinée et jetée dans le fleuve. Son oncle et sa tante ont pardonné au meurtrier... Lorsque les deux enfants anglais qui avaient battu à mort un bébé, il y a quelques années, sont sortis de prison pour démarrer une nouvelle vie sous une autre identité, l'artiste a saisi ce prétexte pour imaginer le cheminement intérieur de criminels. « La pièce est un laboratoire pour réfléchir loin du tumulte des procès à sensation, précise-t-elle. Elle n'a rien de moraliste. J'aimerais que chaque spectateur la reçoive comme un microcosme des histoires d'horreur et réfléchisse à sa position par rapport à la rédemption. »

Dans *La petite scrap*, produite par le Théâtre PàP, Jacob et Ludovic se retrouvent, plusieurs années après avoir tué un petit, chez une jeune fille qui a elle-même perdu un enfant. Chacun apporte à l'autre une partie de la réponse pour continuer à vivre. « Je suis très fière de cette égalité d'échanges entre les sexes, dit l'auteure, souvent qualifiée de féministe. Dans la pièce, la mère de la jeune fille est un monstre de cruauté, et je revendique le droit de créer un tel personnage féminin. Pour moi, la femme n'est pas plus une victime qu'un bourreau; elle est un tout, un être humain. »

À l'Espace Go, du 22 février au 19 mars. www.espacego.com

Un couple moderne

Le couple de la toute dernière création de Karine Ledoyen a pour nom *Julio et Romette*. Une manière pour la jeune chorégraphe de parler d'amour façon 2005. La gestuelle heurtée, les changements rapides de direction, les poses parfois étranges des danseurs Arielle Warnke St-Pierre et Stephane Deligny traduisent l'impatience des partenaires, de moins en moins prêts à faire des compromis dans leur vie sentimentale. « Le couple fait dur actuellement, remarque l'artiste. On "zappe", on passe vite d'une histoire à l'autre. » Adepte d'une danse ouverte à tous les publics, Karine Ledoyen a choisi ce sujet universel pour que chaque spectateur puisse se reconnaître dans les images suggérées. Et peut-être même se replonger dans ses souvenirs amoureux, une fois les lumières de la scène éteintes.

Au Studio d'essai de Méduse, à Québec, du 26 au 29 janvier.
Tél. : (418) 649-5013. www.larotonde.qc.ca

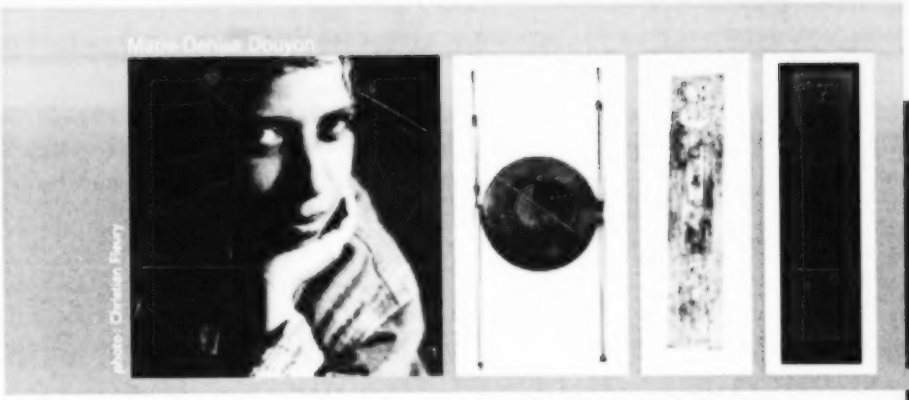

Passeuse de culture

Marie-Denise Douyon porte le mot *migration* comme un tatouage indélébile inscrit au plus profond de sa chair. Née en Haïti, élevée en Afrique du Nord, formée en art à New York au Fashion Institute of Technology, puis émigrée à Montréal en 1991, elle expose actuellement une douzaine d'œuvres illustrant sa passion pour les métissages culturels. Témoin ses sculptures. Conjuguant métal ajouré et calebasse (un fruit exotique qui sert de récipient une fois vide et séché), elles rappellent les objets de métal ciselé employés jadis par les cours royales africaines en signe de reconnaissance. Plus tard, les Haïtiens, héritiers de la tradition de ce coin d'Afrique, ont créé des objets semblables avec d'anciens bidons de mazout.

L'exposition comprend aussi de très graphiques pièces de métal et de bois, décorées de figures androgynes, qui s'inspirent des grands coutelas africains traditionnels. À chaque pièce correspond un proverbe, parfois africain, parfois amérindien. « Mes créations font l'apologie de la tradition orale et soulignent la richesse des sociétés traditionnelles, raconte l'artiste. Souvent, la dignité de ces gens est victime des intérêts des multinationales et de nos modes de vie égoïstes, dominés par la surconsommation. » Ses peintures et dessins de magnifiques personnages, très fiers et éclaboussés de lumière, constituent le meilleur des antidotes aux préjugés misérabilistes envers ces cultures.

Au Centre culturel de Verdun, du 12 janvier au 25 février. Tél. : (514) 765-7170. www.mariedenisedouyon.com www.mddartcollection.com

Morceaux identitaires

Les gérants de salles de spectacle s'étonnent parfois en apprenant que Nathalie Lessard a assumé les rôles de compositrice, de coréalisatrice, d'interprète et de clavieriste pour son album *Pièces d'identité*. Les filles dirigent si peu de projets dans ce milieu... Éprise de poésie, la jeune femme a conçu avec son groupe, Les Têtes de contre, un disque unique qui conjugue les vers et la prose de 14 grands auteurs du Québec avec des rythmes *drum'n'bass*, *rockabilly* et techno. Tout de la chanteuse à la voix chaude : démocratiser un genre littéraire délaissé du grand public. Sur fond de guitare électrique, de batterie frénétique ou d'échos disco, les mots de Réjean Ducharme, Roland Giguère, Raymond Lévesque ou Pierre Perrault prennent une teinte vraiment contemporaine, prouvant hors de tout doute l'intemporalité de la poésie. Il faut dire que Nathalie Lessard n'a pas hésité à opérer des rapprochements osés. Une chanson de Desjardins se confond avec un extrait du *Refus global* de 1948. Un autre texte réunit Félix Leclerc, Émile Nelligan et Lord Durham ! Au fait, pourquoi seulement des plumes masculines ? « C'est un choix inconscient », répond la jeune femme, habituée à porter des textes d'hommes depuis la présentation d'un spectacle sur Gaston Miron. « Ce qui me frappe à la lecture de ces différents poèmes ou extraits de romans, c'est surtout la persistance du complexe d'infériorité de la société québécoise. Une quête éternelle d'identité. »

www.nathalielessard.net

invisible

Le nouveau catalogue de la collection d'œuvres d'art de l'Université de Montréal donne enfin un peu de visibilité aux artistes féminines québécoises. On y trouve bien sûr les œuvres de célébrités comme Rita Letendre, Betty Goodwin et Marcelle Ferron. Mais également celles de Micheline Beauchemin, Kittie Bruneau et Lise Gervais, des artistes moins présentes dans les musées d'État au Québec. « J'ai l'impression que les collectionneurs, qui ont fait don de certaines créations à l'Université de Montréal, s'intéressent davantage aux artistes féminines que les institutions, remarque l'historien de l'art Laurier Lacroix, un des coauteurs de l'ouvrage. Peut-être parce que ces œuvres sont parfois plus abordables, car leur consécration est moins forte. Peut-être aussi parce qu'ils sont plus rapides à saisir les occasions qui s'offrent dans les expositions. » Quoi qu'il en soit, ce livre superbement illustré permet de découvrir le travail des Dominique Blain, Suzelle Levasseur, Sylvia Safdie et Michèle Drouin (qui rend hommage aux victimes de Polytechnique). Sans oublier, bien sûr, Paul-Émile Borduas, Alfred Pellan, Jean Paul Riopelle et leurs collègues masculins. L'égalité en art reste un idéal ; le catalogue, toutefois, donne espoir. ::

***Regards sur l'art québécois*, Andrée Lemieux, François-Marc Gagnon et Laurier Lacroix, Les Presses de l'Université de Montréal, 2004, 39,95 $.**

CAVAC

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS

Formé pour vous épauler

www.cavac.qc.ca

CAVAC – *Aide aux victimes*

Abitibi-Témiscamingue
(819) 797-5599
(sans frais) 1 866 335-5599

Bas-Saint-Laurent
(418) 724-0976
(sans frais) 1 800 820-2282

Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches
(418) 648-2190
(sans frais) 1 888 881-7192

Centre-du-Québec
(819) 472-1110
(sans frais) 1 888 472-1110

Côte-Nord
(418) 962-2822
(sans frais) 1 866 962-2822

Estrie
(819) 820-2822
(sans frais) 1 877 822-2822

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
(418) 689-4331
(sans frais) 1 866 892-4331

Lanaudière
(450) 755-6127
(sans frais) 1 888 755-6127

Laurentides
(450) 569-0332
(sans frais) 1 800 492-2822

Laval
(450) 688-4581
(sans frais) 1 877 629-4580

Mauricie
(819) 373-0337
(sans frais) 1 888 552-2822

Montérégie
(450) 670-3400
(sans frais) 1 888 670-3401

Montréal
(514) 277-9860
(514) 864-1500 (point de service, Chambre de la Jeunesse)

Outaouais
(819) 778-3555
(sans frais) 1 800 331-2311

Saguenay–Lac-Saint-Jean
(418) 543-9695
(sans frais) 1 877 543-9695

Desjardins
Sécurité financière
vie, santé, retraite

Justice Québec
partenaire du réseau des CAVAC